

PROVINCE NORD



# RAPPORT D'ACTIVITE 2022

## EDITORIAL

Vous trouverez dans ce rapport la synthèse de l'action des services de la province Nord conduite en application des politiques publiques au cours de l'année 2022. Il met en valeur le travail de l'ensemble des agents provinciaux qui exercent leur activité dans tous les domaines des compétences provinciales.

Face aux contraintes budgétaires toujours fortes et aux incertitudes sur les prévisions de recettes issues de la Nouvelle-Calédonie, le débat d'orientation budgétaire du 7 janvier 2022 avait posé le cadre général pour l'année 2022 :

- La poursuite de la maîtrise des dépenses inscrites en section de fonctionnement, la stabilisation des effectifs et la préservation des dispositifs provinciaux en matière sanitaire et social, d'éducation, formation professionnelle et insertion ainsi que d'accompagnement des acteurs économiques.
- Un programme d'investissement ambitieux plafonné à 6 milliards F.CFP et une maîtrise de la dette.

La crise sanitaire liée à la Covid 19 qui avait débutée en 2020 s'est éteinte en 2022, permettant ainsi une normalisation progressive de toutes les activités. Le rapport est structuré selon le cadre de référence de l'action de chaque direction. L'inscription de l'activité des services dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province est rappelée en début de chaque chapitre. Dans un souci de transparence sur l'usage des fonds publics, vous trouverez dans ce rapport des informations détaillées sur l'utilisation des dépenses, tant en investissement qu'en fonctionnement.




Pour approfondir votre connaissance de l'action provinciale, nous vous invitons à lire ce rapport et à nous faire part de toutes vos remarques de nature à en améliorer le contenu et la présentation.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.










## SOMMAIRE

Éditorial.....	2
----------------	---

### Partie I - les supports de l'action

 Les ressources humaines.....	3
 Le budget.....	5
 L'administration.....	9

### Partie II - les fonctions opérationnelles

 La santé et les affaires sociales.....	25
 L'enseignement, la formation et l'insertion.....	35
 L'aménagement et le foncier.....	47
 Le développement économique.....	55
 L'environnement.....	65
 Les sports et les activités socio-éducatives.....	73
 La culture.....	81
 L'amélioration de la condition féminine.....	87
 Le partenariat avec les communes.....	91

Crédits photos : Services provinciaux, Le Pays et les partenaires provinciaux



# LES RESSOURCES HUMAINES





# LES RESSOURCES HUMAINES

L'administration provinciale, coordonnée par le secrétariat général, est organisée en six directions opérationnelles et quatre directions fonctionnelles.

- Les directions opérationnelles sont chargées de mettre en œuvre, sur le terrain et auprès de la population, les politiques publiques provinciales.
- Les directions fonctionnelles ont pour mission de venir en appui à l'ensemble des autres services provinciaux.

## Répartition des effectifs

Présidence	26
Groupes politiques	12
Cellule prospective et développement	6
Secrétariat général	19,5

## Directions fonctionnelles

Systèmes d'information	33
Affaires juridiques, administratives et patrimoine	39
Ressources humaines	23
Finances et budget	17



Visite des délégués de classes du collège de Païamboué

## Directions opérationnelles

Enseignement, formation, insertion et jeunesse	560
Affaires sanitaires et sociales et problèmes de société	241,5
Aménagement et foncier	170
Développement économique et environnement	116
Sports et activités socio-éducatives	26
Culture	14

- Les effectifs budgétaires étaient de 1 299,5 postes après le vote du budget primitif 2022, un nombre identique à celui de l'année précédente et ils n'ont pas connu de modification en cours d'année. 87 % des agents exercent leur activité au sein d'une direction opérationnelle.



## ► LES DÉPENSES RÉALISÉES

Le budget 2022<sup>1</sup>, a globalement été exécuté à 84 %.

Section	Budget voté	Montant mandaté	Taux d'exécution
Fonctionnement	23 764 MF	22 051 MF	93%
Investissement	9 949 MF	6 402 MF	64%
<b>Total général</b>	<b>33 713 MF</b>	<b>28 452 MF</b>	<b>84%</b>
Rappel 2021	30 863 MF	27 526 MF	89%

Unité : millions F.CFP

Une augmentation globale des dépenses réalisées de 926 millions F.CFP est observée sur un an. Elle est le résultat d'une hausse de 758 millions F.CFP pour la section fonctionnement et d'une hausse de 168 millions F.CFP pour la section d'investissement.

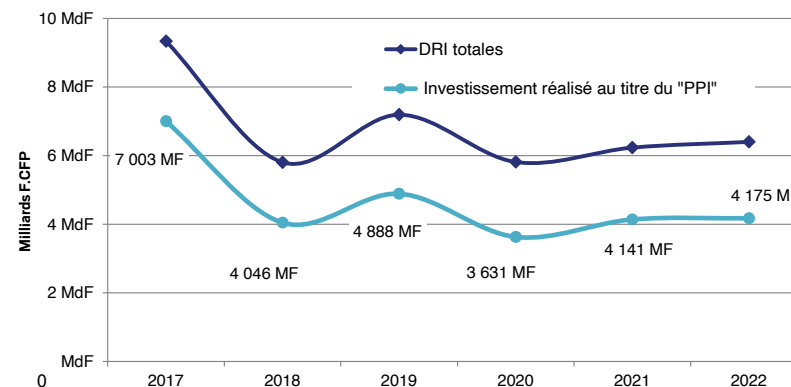
**Les dépenses réelles d'investissement corrigées des mouvements financiers** traduisent la capacité provinciale d'investissement « sur le terrain », soit par le biais de travaux et d'équipements conduits par la collectivité, soit sous la forme de subventions d'investissement versées à des tiers. Nommées dans le graphique « investissement au titre du PPI (ou Plan Pluriannuel d'Investissement) », ces dépenses sont restées au-dessus des

**4 milliards F.CFP en 2022.** Son évolution au cours des cinq dernières années indique une stabilisation autour de cette valeur.

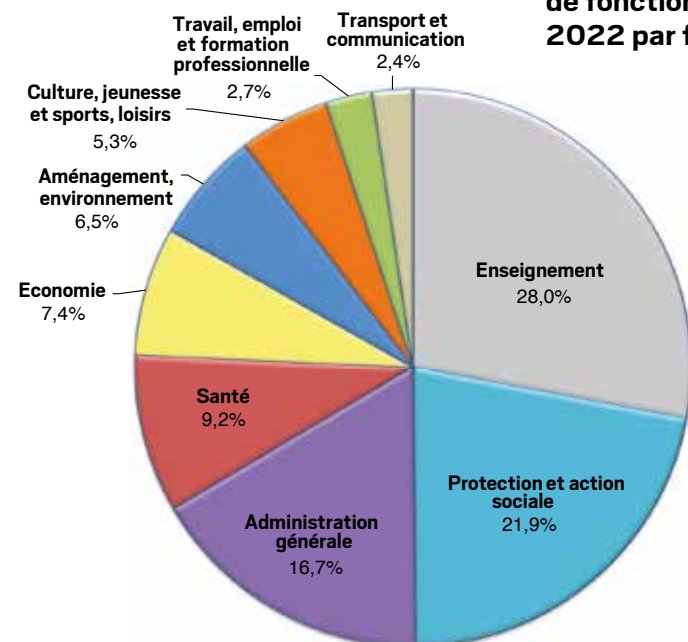
La différence observée en 2022 entre les deux courbes représente les mouvements financiers qui sont principalement constitués par la garantie d'emprunts de la SMSP pour 1,203 milliard F.CFP et par le remboursement de la dette provinciale en capital pour 922 millions F.CFP.

La province a opté pour un vote par fonction lors de la mise en œuvre la nomenclature M52 afin d'obtenir une meilleure lisibilité de l'action de la collectivité. **La répartition des dépenses réalisées** par fonction est indiquée dans les graphiques suivants pour chaque section.

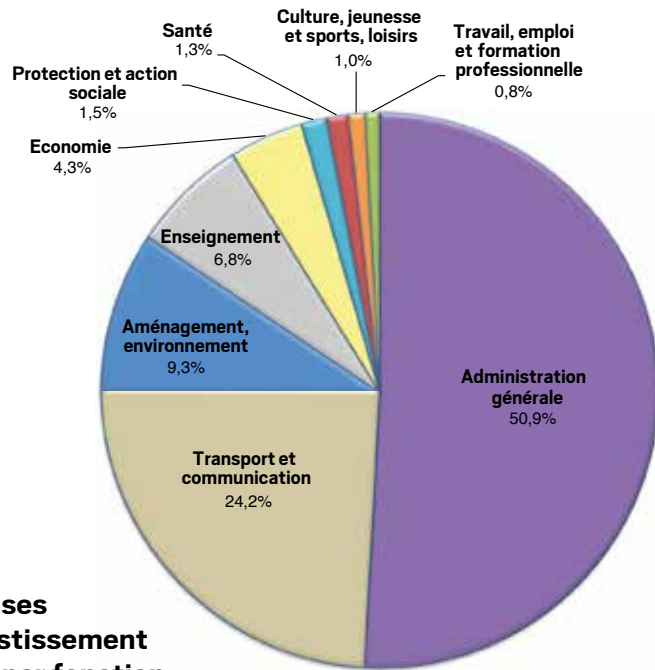
Evolution des dépenses réelles d'investissement (DRI)



Dépenses de fonctionnement 2022 par fonction



<sup>1</sup> Mouvements réels et hors réserves



Dépenses d'investissement 2022 par fonction

- **En fonctionnement**, les fonctions « enseignement » puis « protection et action sociale » sont prépondérantes et représentent la moitié des dépenses.
- **En investissement**, hormis la fonction « administration générale » qui domine du fait des mouvements financiers explicités précédemment, la plus importante est « transport et communication ».

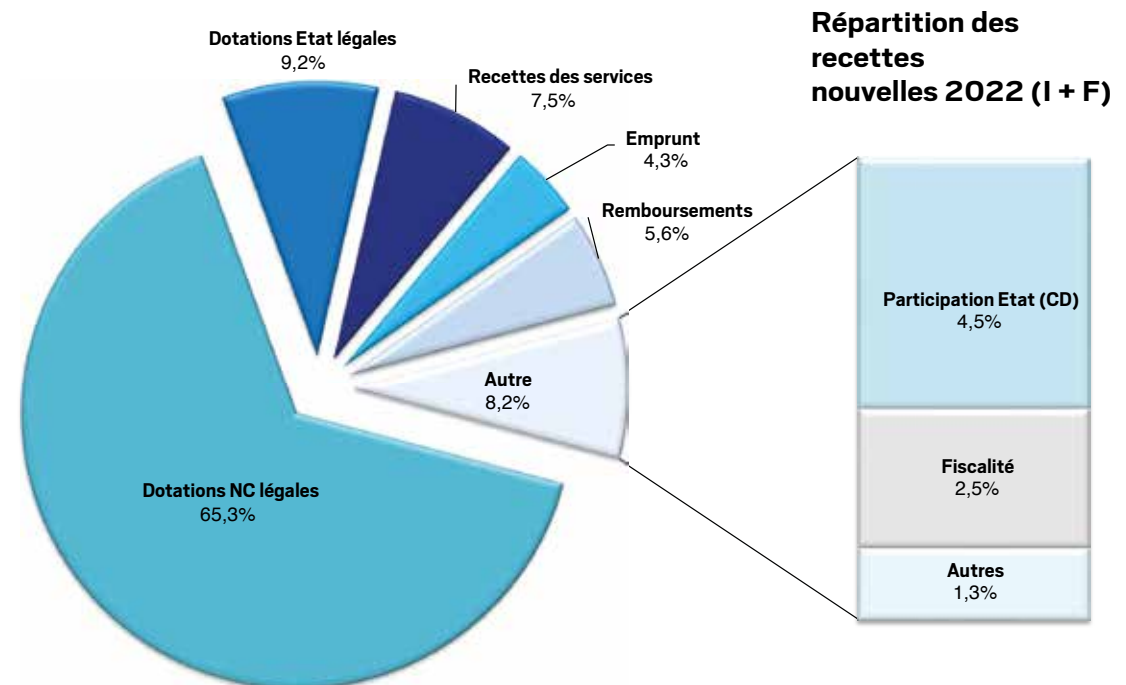
## LES RECETTES RÉALISÉES

Les recettes titrées, en mouvements réels, s'élèvent à 30,6 milliards F.CFP, toutes sections confondues.

Le graphique en indique la répartition par origine.

Les dotations de la Nouvelle-Calédonie prévues dans la loi organique sont de loin les plus importantes et s'élèvent à 19,96 milliards F.CFP. Sur un an, elles sont en hausse de 2 %. La hausse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est de 1,8 % et celle de la dotation d'équipement de 4,1%.

La seconde ressource a pour origine l'État. Elle est composée des dotations légales, de la dotation pour les collèges et des participations au titre du contrat de développement (CD). Les versements de l'Etat, à hauteur de 4,173 milliards F.CFP ont été en augmentation (+5,2 %) par rapport à 2021 grâce à la hausse des recettes perçues sur les contrats de développement (+18,2 %).



**L'emprunt** a été mobilisé à hauteur de 1,3 milliard F.CFP pour le financement de l'investissement. Son montant a été réduit sur un an (- 310 millions F.CFP) et il constitue la troisième ressource de la section d'investissement derrière la dotation d'équipement de la Nouvelle-Calédonie et les contrats de développement.

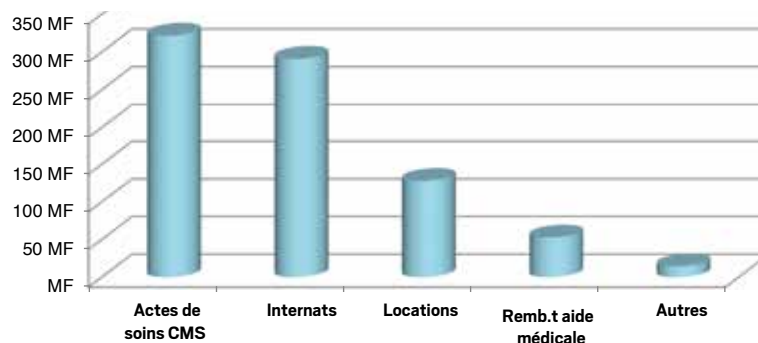
Les remboursements sont à un niveau élevé car ils comprennent notamment le remboursement de la garantie emprunt SMSP à la même hauteur que la dépense.

**Les recettes fiscales** à hauteur de 759 millions F.CFP ont connu une hausse de 68 % par rapport à l'année précédente.

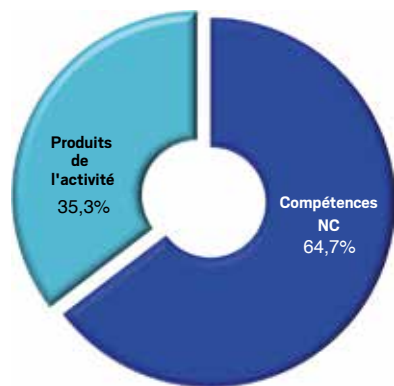
**Les « recettes des services »** d'un montant global de 2,28 milliards F.CFP sont en réduction de 5,4 % par rapport à 2021, elles regroupent deux catégories dont la répartition est illustrée dans le graphique. La mise en œuvre de compétences de la Nouvelle-Calédonie (allocations aux personnes âgées, enfance en danger, placement de demandeurs d'emplois, route territoriale) en représente près des deux-tiers.

Les produits de l'activité reposent sur trois origines principales : les actes de soins en CMS (y compris la participation de la CAFAT), les internats (pension et demi-pension) et les locations comme l'indique la figure.

**Produits de l'activité 2022**



➤ Au 31 décembre 2022, le fonds de roulement de la province Nord s'établit à 13,1 milliards F.CFP contre 11 milliards F.CFP un an plus tôt, soit une amélioration de 19 %. Dans le même temps, l'encours de la dette est passé de 17,7 milliards F.CFP à 18,1 milliards F.CFP.



**Recettes des services 2022**



Remise de clé d'un logement HPN à Koohné (Koné)





## ► LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

**L'action de la direction des ressources humaines (DRH) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :**

- **Finalité**
  - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

---

- **Objectifs spécifiques**
  - Promouvoir l'emploi local
  - Maintenir la paix sociale

---

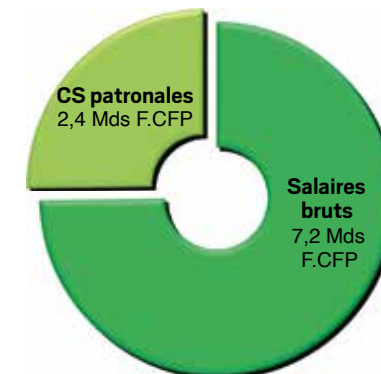
- **Résultats attendus**
  - Le Plan Puriannuel des Ressources Humaines (PPRH) est mis en œuvre conformément à la délibération
  - Les conditions d'un dialogue social réussi sont mises en œuvre
  - Les besoins de formation sont bien identifiés et la mise en œuvre des formations est en totale adéquation avec les besoins
  - La DRH tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource

## Gérer les rémunérations

L'activité de **gestion de la rémunération** recouvre principalement la réalisation de la paye mensuelle des agents et les formalités sociales de l'employeur.

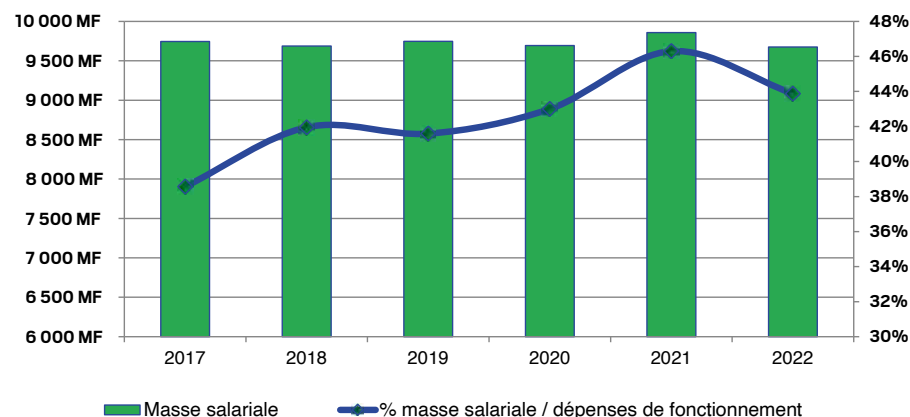
La masse salariale totale (hors indemnités des élus) s'est élevée à près de 9,67 milliards F.CFP, dont la répartition entre les salaires bruts et les charges sociales est indiquée dans le graphique. Avec une diminution de 1,9 % observée sur un an, l'évolution de la masse salariale est repartie à la baisse. En conséquence, la part de la masse salariale sur les dépenses de fonctionnement est ramenée à 44 %.

**Masse salariale 2022**



Le processus de paie mis en place par le bureau de la solde s'étale sur tout le mois et permet le versement à date fixe et régulière des rémunérations. Le paiement des salaires et des charges sociales représente une moyenne mensuelle de 1 370 virements.

**Evolution de la masse salariale**



## Gérer les effectifs, les recrutements, les carrières

**La gestion des carrières** permet de suivre les évolutions individuelles des différentes catégories de personnel (fonctionnaires, contractuels et convention collective).

Elle comprend également l'élaboration des propositions de recrutement, la préparation des contrats de travail, les déclarations d'entrée et de sortie aux organismes sociaux (CAFAT, Mutuelle), le suivi de l'absentéisme et l'organisation des procédures disciplinaires.

La Loi du pays n°2021-4 du 12 mai 2021 relative à la fonction publique de Nouvelle-Calédonie a instauré un statut spécifique aux agents contractuels de Nouvelle-Calédonie du secteur public (ACDP). A compter du 1er mai 2022,

les nouveaux recrutements ainsi que les agents contractuels en poste à durée indéterminée relèvent des dispositions de ce nouveau statut et non plus du code du travail ni de la convention collective des services publics. Ainsi, 241 agents provinciaux ont été reclassés en qualité d'ACDP au 1er mai 2022 au travers de la signature d'un acte d'engagement.

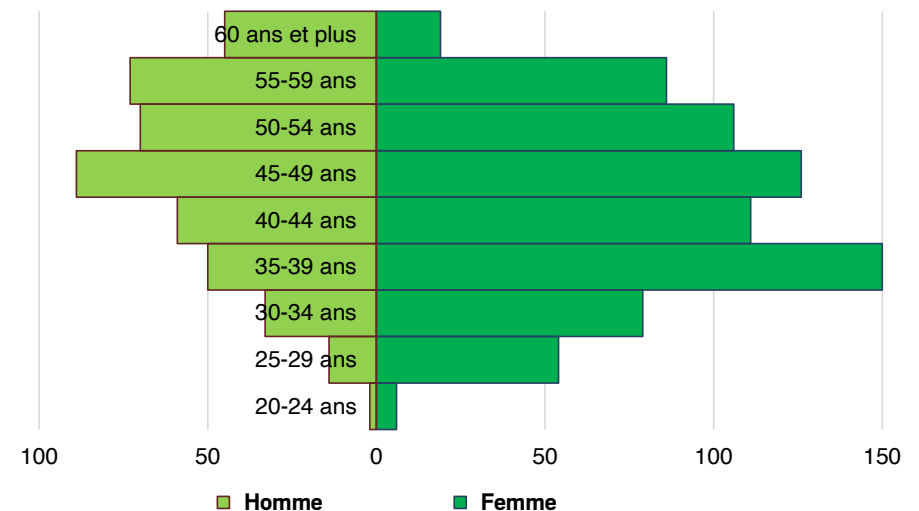
**La gestion des recrutements** a conduit à la publication de 171 avis de vacances de postes (AVP) au cours de l'année. 93 AVP ont abouti à un recrutement tandis que 78 ont été rendus infructueux (soit 46 %). Les raisons de ces suites défavorables ont été l'absence de candidat dans 64 % des cas ou l'inadéquation des candidatures pour le reste.

### Chiffres clés 2022

Titularisation de fonctionnaire	15
Reclassement d'agent de la convention collective	11
Revalorisation salariale d'agent contractuel	54

### Nombre

Effectifs au 31 décembre 2022



131 recrutements ont été réalisés en 2022 sur des postes permanents dont 91 pour le compte de la DASSPS, ce qui est notamment lié à la rotation du personnel médical et paramédical. 1 043 recrutements ont été réalisés pour des remplacements dont 851 pour la DEFIJ (enseignants et personnels des internats) et 168 pour la DASSPS.

Au 31 décembre 2022, 1 172 personnes occupent des postes permanents. La pyramide des âges illustre la répartition des agents par tranche d'âge. 63 % des effectifs sont féminins. L'âge moyen des femmes est de 43 ans et celui des hommes est de 47 ans.

## Gérer la formation des agents

**Le développement des compétences** fait appel à la formation professionnelle dont la mise en œuvre s'appuie sur le plan annuel de formation.

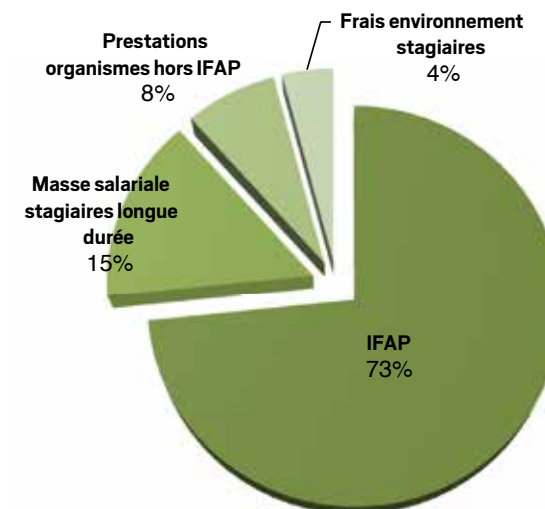
**Les dépenses pour la formation s'élèvent à 97 millions F.CFP.** Elles sont en hausse de 21 % sur un an et elles représentent 1 % de la masse salariale. La répartition par grand poste de dépenses est précisée dans le graphique. Il est observé par rapport à l'année 2021 :

- La part prépondérante de l'Institut de Formation de l'Administration Publique (IFAP) dont le financement est une quote-part de la masse salariale avec un versement en augmentation de 24 % ;
- L'augmentation de près d'un tiers des prestations pédagogiques payées à d'autres organismes que l'IFAP ;
- La stabilité des frais d'environnement.

Les demandes exprimées et validées dans les EAE sont prioritaires sur les autres demandes. 85 % des stages sont organisés par l'IFAP sur la base de l'offre inter-collectivités de son catalogue ou sur demande spécifique de la province. Dans ce cas, un cahier des charges est élaboré par la direction demandeuse avec l'aide de la DRH.

- Rapporté au nombre de postes, **ce sont 61 % des agents** de la province Nord qui ont bénéficié d'au moins une formation cette année. Le temps moyen de formation sur l'année a été de 5 jours par agent formé.

## Ventilation des dépenses de formation 2022



### Chiffres clés

	Nombre
Agents ayant suivi au moins une formation	796
Formations réalisées (en heure-stagiaire)	27 972



Cérémonie de départ à la retraite d'agents provinciaux

La répartition des formations par secteur est précisée dans la figure ci-après. Il faut noter pour leur importance en nombre de stagiaires et en volume horaire :

- La formation du personnel de surveillance et d'éducation ;
- Les dispositifs d'intégration de nouveaux arrivants ;
- La conception, la passation et l'exécution d'un marché public ;
- La gestion des situations d'agressivité et de violence pour la DEFIJ ;
- Un cycle relatif aux aires protégées pour la DDEE ;
- L'accompagnement des enseignants du primaire.

Enfin, les formations aux fonctions d'encadrement ont représenté 1 950 heures-stagiaires au bénéfice de 70 agents. Les thèmes étaient notamment « l'accompagnement au changement » et « la parcours pour les managers stratégiques ».

La collectivité appuie aussi quelques formations professionnelles longues, c'est-à-dire d'une durée d'au moins trois mois. Deux agents étaient en formation durant l'année 2022 dans le domaine de la santé.

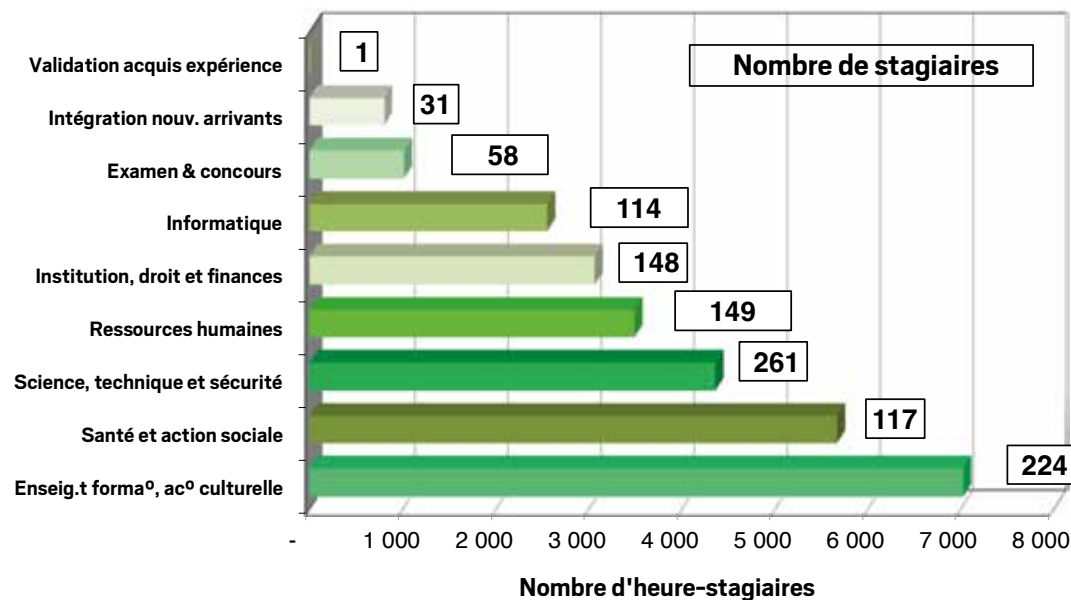
La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est également encouragée et accompagnée. Une VAE de niveau bac+5 est en cours dans le domaine du BTP.

## Faire vivre le dialogue social

**Le dialogue social** au sein de la province s'appuie sur deux instances formelles où se rencontrent les représentants élus du personnel et les responsables de l'administration : les réunions de Délégués du Personnel (DP) et le Comité Technique Paritaire (CTP).

Les réunions de DP sont organisées mensuellement. Deux jours avant chaque réunion, les DP communiquent à l'employeur les sujets qu'ils souhaitent voir aborder lors de cette réunion.

**Formation 2022 par domaine**



Réunions 2022	DP	CTP
Nombre	14	2

Le nombre de réunions de CTP a été réduit au minimum légal. Les deux réunions se sont tenues en l'absence des organisations syndicales.

Afin d'améliorer l'organisation du dialogue social, les réunions DP et CTP sont préparées systématiquement en amont. Un suivi des points abordés en séance est effectué.

Scrutin CTP 2022	Collège	Nombre				Taux Suffrages exprimés
		Sièges inscrits	Electeurs	Votants	Suffrages exprimés	
1 <sup>er</sup> tour	Fonctionnaire	6	812	499	474	58,4%
	Contractuel A et B	1	219	91	89	40,6%
	Contractuel C et D	1	242	189	182	75,2%
	<i>Sous-total</i>	8	1 273	779	745	58,5%
2 <sup>ème</sup> tour	Contractuel A et B	1	169	63	49	29,0%

La réforme de la fonction publique adoptée en novembre 2021 portait également sur les instances paritaires. Le CTP est devenu l'unique instance de représentation du personnel et la collectivité avait 18 mois pour se mettre en conformité et en installer un nouveau. Les représentants du personnel sont désormais répartis en un collège des agents fonctionnaires et en un collège des agents contractuels (celui-ci est divisé en deux sous-collèges). Le scrutin a eu lieu de septembre à novembre 2022. La participation au premier tour a approché les 60 %.



Visite de Monsieur le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer

## ► LA GESTION DU BUDGET

**L'action de la Direction des Finances et du Budget (DFB) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :**

### ► Finalité

- Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

### ► Objectif spécifique

- Garantir une gestion saine des finances publiques

### ► Résultats attendus

- La qualité de la gestion budgétaire de la province Nord continue à s'améliorer
- La DFB tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource
- Le calendrier budgétaire est réalisé conformément à la loi

Au travers de son projet de service, la direction a identifié deux cibles organisationnelles :

- Une cible « interne » visant à renforcer la cohésion de groupe avec un cadre de travail clair et partagé par tous,
- Une cible « externe » visant à tendre vers l'excellence d'une direction ressource grâce à un cadre et des règles de travail bien posés.

Cette cible externe est d'autant plus importante que la gestion budgétaire est une fonction partagée avec les autres directions qui disposent chacune d'un service administratif et financier (SAF). Afin de tendre vers cette cible, la DFB a instauré des rendez-vous périodiques pour l'animation du réseau des services administratifs et comptables des directions visant à « cadrer » les différentes étapes budgétaires impactant les directions. Dans la continuité de l'accompagnement des directions, la direction a mis en place une formation intitulée « Dispositif d'Intégration aux Finances » destinée aux nouveaux arrivants ou nouveaux utilisateurs d'ASTRE GF. Cette formation d'une durée de 4 heures est dispensée par le centre de service de la DFB. Elle a pour objectif de présenter la



Travaux routiers sur la RPN 10 à Ouenpoues

direction des finances afin de permettre aux nouveaux arrivants de se faire une image de ses missions et de les former à l'utilisation du logiciel ASTRE GF.

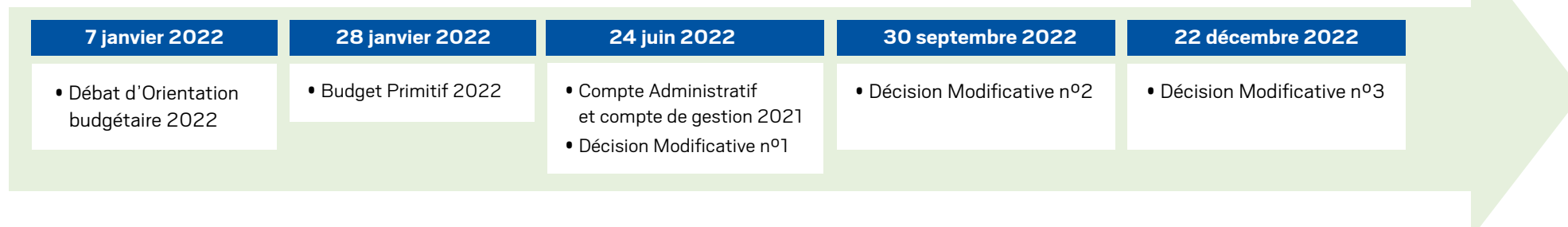
La Direction des Finances et du Budget assure **la préparation des étapes budgétaires**. Ce qui inclut :

- ◆ L'élaboration des lettres de préparation des étapes budgétaires,
- ◆ L'accompagnement des directions par la production de fichiers de données nécessaires à l'expression de leurs besoins,
- ◆ La coordination des synthèses et des rencontres techniques avec le secrétariat général,
- ◆ La présentation des projets en commission et en Assemblée (APN).

Le budget de la collectivité est encadré par deux outils : **le plan pluriannuel d'investissement (PPI)** pour la section d'investissement et **le plan pluriannuel de fonctionnement (PPF)** pour la section de fonctionnement. La gestion des enveloppes de financement s'effectue par le biais des autorisations de programme (AP) pour l'investissement et des autorisations d'engagement (AE) pour le fonctionnement. Elles permettent d'engager juridiquement la collectivité sans qu'il soit nécessaire de « geler » des crédits de paiement.

Le PPF est décomposé en onze grands postes. Il reste un cadre de travail pour la répartition des « grandes masses » budgétaires mais l'absence de visibilité sur les recettes fiscales calédoniennes au-delà de l'année ne permet pas réellement d'exploiter son usage pluriannuel.

Le cycle budgétaire a été conduit selon le calendrier indiqué dans la figure.



<sup>2</sup> **Note de suspension** : le mandat ou le titre est n'est pas pris en charge par le payeur ; il est annulé par l'ordonnateur et devra faire l'objet d'une nouvelle émission.

<sup>3</sup> **Transaction** : contrat par lequel les parties terminent une contestation née, ou préviennent une contestation à naître. Elle suppose la signature d'une convention dite de transaction après vote de la délibération autorisant la signature de ladite convention.

**Au niveau de l'exécution**, la direction réalise le contrôle des liquidations de recettes et de dépenses et émet les mandats de paiement ainsi que les titres de perception. En 2022, les rejets du payeur représentent 0,13 % des mandats et titres (0,56 % en 2021).

Dans la continuité des années précédentes, la concertation avec les services du payeur a été permanente pour valider, dans la mesure du possible, certaines dispositions relatives à l'imputation de dépenses ou de recettes.

**Le délai moyen de traitement des paiements a été de 29 jours**, soit 2 jours de plus qu'en 2021 (analyse sur

35 052 mandats, ceux émis au titre de la masse salariale ne sont pas pris en compte). L'objectif cible fixé dans le Règlement Budgétaire et Financier est de 30 jours. 73 % des mandats ont un délai de traitement inférieur ou égal à 30 jours, ils représentent 78 % des dépenses. A l'inverse, 27 % des mandats (23 % des dépenses) ont eu un délai supérieur à 30 jours.

La dématérialisation de l'ensemble de la chaîne comptable (de l'entrée de la facture dans la collectivité jusqu'à l'émission du mandat et sa transmission au trésor public) a été préparée tout au long de l'année pour être effective en janvier 2023 conformément au calendrier prévu.

Chiffres clés de la gestion budgétaire 2022 (Nombre)	Nombre
Ouverture d'AP	15
Ouverture d'AE	6
Clôture d'AP	7
Clôture d'AE	0
Ajustement d'AP	22
Ajustement d'AE	7

Chiffres clés de l'exécution budgétaire 2022 (Nombre)	Nombre
Mandats émis	43 172
Titres émis	6 893
Suspensions <sup>2</sup> du payeur	127
<i>Dont ayant fait l'objet d'une transaction<sup>3</sup></i>	0



## ► LA GESTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE

**L'action de la Direction des Affaires Juridiques, Administratives et du Patrimoine (DAJAP) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :**

- **Finalité**
  - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

---

- **Objectifs spécifiques**
  - Assurer la protection juridique et la gestion patrimoniale de la province
  - Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale

---

- **Résultats attendus**
  - L'efficacité de la gestion du patrimoine provincial s'améliore
  - La stratégie de gestion du patrimoine est définie
  - La DAJAP tend vers l'excellence organisationnelle d'une direction ressource

Le projet de direction de la DAJAP préparé en 2021 a donné lieu à une nouvelle organisation adoptée par l'Assemblée du 30 septembre 2022.

La direction est désormais organisée en deux pôles. Le pôle support comprend l'antenne de Nouméa, le bureau administratif et financier et celui de la commande publique ainsi que le service de la coordination administrative et institutionnelle et celui des affaires juridiques. Le pôle patrimoine regroupe le bureau de la gestion et de la conservation des archives, le service du domaine et du patrimoine et celui des moyens.

L'antenne de la province Nord à Nouméa a pour missions principales d'informer et d'orienter le public dans ses démarches administratives et de réaliser divers actes administratifs au profit des ressortissants de la Province nord.

L'archivage a pour objectifs la conservation des documents dans l'intérêt des services producteurs et

### Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Frais généraux	217
Foncier	177
Bâtiments	150
Matériel de transport	56
Mesures de gestion	19
Autres	19
<b>Total budget DAJAP</b>	<b>637</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>740</i>

Unité : millions F.CFP

l'organisation des archives historiques. Il permet aussi d'éliminer les documents stockés inutilement. Les archives intermédiaires sont des dossiers dont l'instruction est terminée mais dont la conservation s'impose temporairement pour l'information du service ou pour des raisons juridiques et réglementaires.

Catégorie	Linéaire (m)
Elimination	140
Versement (local provincial) pour une conservation intermédiaire	23,7
Dépôt aux archives de la Nouvelle-Calédonie pour une conservation définitive	15,5

L'activité 2022 d'archivage est indiquée dans le tableau. Le nouvel applicatif de gestion des archives a été ouvert aux services utilisateurs en août et des formations ont été effectuées au bénéfice de 18 personnes.

L'extension du local provincial a été réceptionnée et le bureau des archives a pu intégrer ces nouveaux locaux et il dispose désormais d'une salle de tri.

## Assurer la coordination administrative et les affaires générales

Sessions	Séances réalisées	Délibérations adoptées
Assemblée Publique	11	262
Bureau	9	198
Assemblée plénière	15	
Commission des affaires adm., des finances et du budget	9	
Commissions sectorielles	79	

**La gestion de l'activité institutionnelle** consiste à organiser l'agenda des assemblées et des commissions dans le respect de la répartition du calendrier avec le congrès et à assurer la préparation des dossiers ainsi que leur transmission aux élus dans les délais impartis.

Les dossiers sont transmis en version numérique via l'application « KBOX ». Néanmoins, dix exemplaires en format papier sont toujours reproduits pour les Assemblées, dont une partie à l'attention des médias.

A la suite du vote des délibérations,

il s'agit d'en assurer le suivi : mise à la signature, contrôle de légalité, notification aux intéressés, publication au Journal Officiel (JONC) si nécessaire, etc.

460 délibérations ont été votées en 2022, soit en moyenne 20 actes par séance de l'Assemblée ou du Bureau.

Les procès-verbaux des séances publiques sont présentés à l'approbation lors d'une séance suivante. Sept PV ont été adoptés courant 2022 concernant les séances du 30 avril 2021 au 29 avril 2022.

**La gestion des affaires générales** porte sur la gestion des octrois de licences de vente d'alcool, des déclarations de Groupement de Droit Particulier Local (GDPL) et des ouvertures tardives de restaurants.

Les transmissions internes et externes du courrier et des documents réalisées par le vaguemestre ainsi que l'accueil téléphonique à la province Nord sont également gérés par le service.

Type	Nature activités et nombre
Licences de vente d'alcool	8 attributions, 7 abrogations, 25 agréments de gérance
Déclaration de GDPL	4 créations, 11 modifications, 1 dissolution
Ouverture tardive de restaurant	15 autorisations

## Gérer les affaires juridiques et la commande publique

**Dans sa fonction juridique**, la DAJAP participe à l'élaboration des réglementations provinciales et des textes. Le service juridique est systématiquement saisi pour tout type de dossier et la mission de conseil juridique peut prendre différentes formes avec un contenu très diversifié. L'équipe est constituée de quatre juristes.

Le traitement des **contentieux** engagés à l'encontre de la province et ceux qu'elle engage comprend toutes les correspondances, les échanges afférents aux contentieux, la rédaction de mémoires, la recherche d'informations auprès des différentes parties intéressées au litige ainsi que la recherche et l'analyse juridique. L'activité contentieuse conduit par ailleurs à être présent ou représenté aux audiences.

**Le contrôle juridique** des actes est un autre volet important de l'activité.

Grâce à la mise en œuvre des applications de suivi des délibérations et des conventions, tous les projets d'actes sont soumis à l'avis des juristes par les directions.

Le contrôle est aussi mis en œuvre sur les marchés publics pour chacune des différentes phases : dossier de consultation des entreprises (DCE), rapport aux commissions et rapport de présentation des marchés.

**Le bureau de la commande publique** assure la mise en œuvre de la procédure d'Appels d'Offres (AO) et de passation des marchés publics de l'ensemble de la collectivité, en conformité avec la réglementation. Il effectue le lancement des avis d'appel d'offres en relation avec le service instructeur, lesquels sont publiés sur la plateforme provinciale des marchés publics où les potentiels candidats peuvent prendre connaissance des dossiers de consultation des entreprises. Il apporte aussi son assistance aux directions pour la préparation des documents. Enfin, il assure le fonctionnement des commissions dont le calendrier prévisionnel est établi annuellement ainsi que leur secrétariat :

- La commission technique d'appel d'offres (CTAO) qui ouvre les plis et constate leur conformité ou non ;
- La commission d'appel d'offres (CAO) qui effectue le choix des offres sur la base des analyses qui sont présentées.



Déblaiement d'une route après des intempéries

### Contrôle des marchés 2022

	Nombre
Rapports CAO	55
Marchés et avenants	68
Rapports DCE	43

- > Il est à noter que quinze mairies, trois syndicats et le CHN adhèrent par convention à la plateforme provinciale des marchés publics.

## Gérer le domaine provincial et le patrimoine

Le parc de logements est composé de 278 logements en pleine propriété et de 39 pris en location qui sont répartis sur l'ensemble de la Province nord.

99 états des lieux (entrants et sortants) ont été réalisés en 2022. La commission d'attribution des logements s'est réunie à six reprises pour examiner 62 demandes. 49 nouveaux baux de logement ont été formalisés tandis que 55 ont été résiliés ou modifiés.

Le coût global des travaux d'entretien et de rénovation des logements provinciaux s'est élevé à 94 millions F.CFP, dont 53 millions F.CFP en investissement et le reste en petite maintenance. Les travaux sont classés en plusieurs catégories comme indiqué dans le tableau.

Le service traite toutes les demandes portant sur le patrimoine privé ou public provincial et en particulier les demandes d'occupation ou de location du Domaine Public Maritime provincial (DPM) exprimées le plus souvent en vue d'une activité économique. Dans ce cadre, deux nouvelles autorisations d'occupation temporaire ont été accordées tandis que quinze projets sont en cours d'instruction. Une enquête publique a été ouverte pour l'installation d'une piscine en mer à Koumac.

La province a encaissé 44 millions F.CFP de recette pour la location du DPM, principalement pour des activités économiques.

Par ailleurs, quelques travaux d'entretien, de nettoyage et de mise en conformité du DPM ont été réalisés. Pour l'ensemble de ces opérations, la dépense s'est élevée à 19 millions F.CFP. Les travaux les plus importants ont été la réhabilitation de sites de mise à l'eau à Ouaré et à Canala ainsi que l'aménagement de berges à Pwărăiriwā (Ponérihouen) et Waa wi Luu (Houaïlou).

Le service est également saisi de demandes de locations relatives au domaine privé de la Nouvelle-Calédonie. 12 avis ont été rendus qui concernaient des projets agropastoraux et de lotissements.

Investissement 2022 sur les logements	Nbre logements	Dépenses (millions F.CFP)
Tous types de travaux	49	36 MF
Opération «cuisine équipée»	5	4 MF
Opération «chauffe-eau solaire»	2	1 MF
Opération «clôture»	12	12 MF
<b>Total</b>	<b>68</b>	<b>53 MF</b>



Travaux au collège de Koohné (Koné)



Assemblée publique de septembre 2022

## Gérer les moyens

La province possède 330 véhicules routiers dont 145 gérés en commun au sein des cinq parcs mutualisés. Le service des moyens assure la gestion complète de la flotte, son entretien, son assurance et l'approvisionnement en carburant.

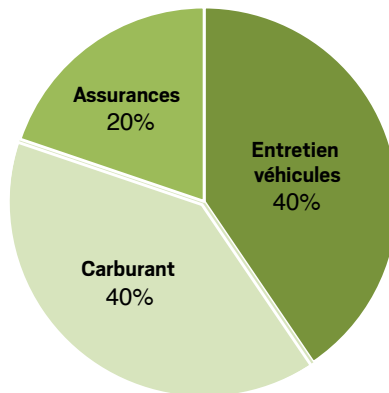
Les autres véhicules restent physiquement rattachés à des sites décentralisés, pour des raisons pratiques, notamment dans les dispensaires.

En moyenne, 36 nouveaux véhicules sont réservés chaque jour (une réservation peut durer plusieurs jours). Il est à souligner que quatre déplacements sur cinq s'effectuent avec seulement un chauffeur et sans passager.

Les dépenses de fonctionnement des parcs automobiles se sont élevées à 95 millions F.CFP, hors personnel. Ce montant a fortement progressé sur un an. (+ 24 %). Le graphique en indique la répartition par grands postes. Tous les postes sont en hausse et en particulier celui des carburants (+ 47 %). Les assurances couvrent également le parc d'engins de la DAF et de la DDEE.

16 nouveaux véhicules pour une valeur de 62 millions F.CFP ont été acquis cette année afin de remplacer ceux réformés.

75 sinistres ont été enregistrés en 2022 (55 en 2021) dont 26 pour vandalisme, incendie ou vol (13 en 2021). Ces motifs entraînent le dépôt systématique d'une plainte.



Dépenses de fonctionnement 2022 des parcs auto

Parc 2022	Places	Véhicules	Gestionnaire	Nombre de sorties
Koohnê (Koné) - HPN	144	80	4 personnes	4 921
Koumac	32	23	1 personne (+ un agent DAF partiel)	1 420
Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)	32	28	2 personnes	1 971
Canala	11	11	DDEE/DAF	304
Nouméa	4	3	Gestion Antenne Nouméa	32

## ► LA GESTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

**L'action de la direction des systèmes d'informations (DSI) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :**

- **Finalité**
  - Développer une gouvernance adaptée aux enjeux

---

- **Objectif spécifique**
  - Poursuivre la modernisation de l'administration provinciale

---

- **Résultats attendus**
  - La province maîtrise la totalité de ses systèmes d'information
  - L'e-administration se développe pour offrir un service provincial sur internet
  - L'accompagnement des utilisateurs est efficace
  - Les projets du schéma directeur sont mis en œuvre

Une nouvelle organisation de la DSI a été adoptée par l'assemblée du 30 septembre 2022. Cette réorganisation vise à promouvoir la transversalité et la valorisation dans le fonctionnement des services, en réponse à un besoin métier.

Pour cela, deux services ont été modifiés, le SAF est devenu le service support à la direction et l'ancien service des projets transverses est devenu le service communication et accompagnement à l'organisation. La réorganisation permet aussi de mieux appuyer les équipes techniques chargées de l'environnement des usagers et de la consolidation des infrastructures réseaux, en vue de répondre aux évolutions techniques.

La direction est désormais organisée en deux pôles. Le pôle valorisation comprend le service support à la direction, le service communication et accompagnement à l'organisation et celui de la valorisation de l'information. Le pôle numérique regroupe le service méthode, étude et développement, le service environnements utilisateurs et celui des systèmes et infrastructures. Cette organisation a mis en cohérence les missions et l'organigramme avec les activités réelles de la direction. La communication de l'institution est désormais rattachée à la DSI.

Journée de la gestion de projet sur le thème de l'innovation



D'une manière générale, la DSI est chargée de la mise en œuvre du **Schéma Directeur des Systèmes d'Informations (SDSI)** en assurant le maintien du parc informatique provincial et la gestion des systèmes d'informations provinciaux.

La population utilisatrice du système d'information est composée de 1 100 personnes qui ont une adresse @province-nord. Le périmètre géographique d'intervention de la DSI s'étend sur 122 sites, il comprend tous les sites centraux et distants provinciaux ainsi que les écoles primaires, les collèges et les agences de CAP-Emploi.

Toutes ces personnes sont susceptibles de solliciter le centre de services qui est le guichet unique de réception des demandes. Près de 4 400 « tickets » ont été enregistrés en 2022. Les activités d'exploitation sont donc restées soutenues et les taux de réponse ont été conformes aux objectifs.

Les demandes les plus récurrentes sont des problèmes de mots de passe sur la suite Office ainsi que les demandes de création, modification ou suppression de comptes.

La sécurisation de l'accès aux outils a été renforcée en



Visite de la commission de la culture à Tiébaghi

2022 avec la réinitialisation trimestrielle des mots de passe.

Moins d'un quart des tickets font l'objet d'un transfert vers une autre équipe technique ou d'un avis managérial pour leur traitement.

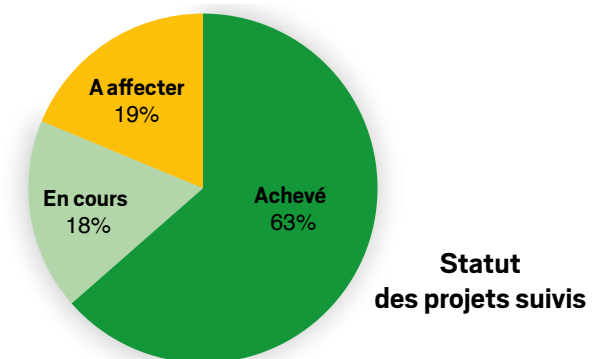
Le portefeuille de projets issu du schéma 2019-2024 comprenait 299 projets en fin d'année 2022. Le graphique illustre leur répartition par état d'avancement à cette date. 190 projets étaient achevés, 53 étaient en cours à des

stades d'avancement variés tandis 56 restaient en attente d'affectation.

Chaque projet s'inscrit dans l'un des axes stratégiques suivant :

- **L'autonomisation** pour les projets favorisant la maîtrise par la collectivité de ses systèmes d'informations ;
- **L'e-administration** pour ceux visant l'informatisation de processus métiers ;
- **Prestataire de services** lorsque la DSI est dans son rôle d'assistance, d'études et de gestion de projets ;
- **La gouvernance** des systèmes d'informations.

2022	Nombre	Taux réalisé	Taux cible
Tickets ouverts	4 389		
Tickets clos	4 189	95%	85%
<i>Dont traités dans les délais</i>	<i>3 037</i>	<i>72%</i>	<i>70%</i>
<i>Dont traités 1<sup>er</sup> niveau</i>	<i>3 163</i>	<i>76%</i>	<i>60%</i>



## Les projets marquants de l'année 2022 sont :

- La finalisation de la dématérialisation de l'exécution comptable dont la préparation multidirectionnelle (installation d'équipements, paramétrages, ateliers, tests et formations) a permis sa mise en service au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- La préparation de l'arrêt de « GAIP » outil déployé en 2007 par la Nouvelle-Calédonie pour la gestion des aides sociales (allocations scolaires, minimum vieillesse et aide médicale). Ce projet a été scindé en trois opérations. Il est conduit selon une méthodologie Agile impliquant fortement les services métiers concernés de la DASSPS, de la DEFIJ ainsi que ceux de la DTSI pour le rapatriement des données. L'objectif était d'être opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- La mise en œuvre des premiers équipements de télémedecine permet à un patient se rendant dans un CMS d'être ausculté par un médecin conventionné se trouvant à Nouméa, ou à un patient domicilié en tribu d'être ausculté directement sur place, via une valise connectée.
- La mise en œuvre de 53 nouvelles applications reposant sur les technologies SIG et de 22 applicatifs mobiles, menée en étroite collaboration avec la DDEE et la DAF.
- L'intégration des données LiDAR acquises en 2021 dans les projets permettant ainsi d'élever le niveau de précision des rendus et de l'analyse des données.

- Des évolutions techniques pour permettre à la province Nord de récupérer ou d'échanger des données avec le ministère de l'éducation nationale (suivi des étudiants boursiers en Métropole), avec la mutuelle des fonctionnaires, avec l'observatoire des pêches, ainsi qu'une forte contribution à l'open data du GNC.
- Le portage d'évènementiels : le « GIS-Day » pour la promotion du SIG et la journée de la gestion de projets qui a réuni environ 80 personnes autour de la thématique de l'innovation.
- L'accompagnement de la DASSPS dans l'élaboration de son projet de service conduisant à une réorganisation.
- La mise en place d'une vitrine interne à destination des agents provinciaux pour présenter les équipes de la DSI et des sujets de réflexion.

D'un point de vue des ressources humaines, cinq agents ont réussi, par la promotion professionnelle, à accéder au corps des attachés et des ingénieurs.

En termes de dépenses, l'achat et la location de licences et de logiciels ainsi que leur maintenance ont représenté 147 millions F.CFP, soit 44 % des dépenses totales relatives aux systèmes d'informations (56 % des dépenses de fonctionnement et 44 % des dépenses d'investissement). Parmi les autres dépenses de fonctionnement, notons 48 millions F.CFP pour les télécommunications (consommation et abonnement) et 11,8 millions F.CFP pour la location et la maintenance du parc de copieurs.



Visite du directeur de l'AFD au plateau de Tango

### Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Equipement informatique	155
E-administration	66
Télécommunication	48
Autres	16
<b>Total budget DSI</b>	<b>285</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>304</i>

Unité : millions F.CFP





L'action de la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société (DASSPS) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

## Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Contribuer à améliorer l'état de santé
- Accompagner les personnes vulnérables
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion

## Résultats attendus

- Les dépenses de santé sont maîtrisées, leurs augmentations sont contenues
- La carte de l'offre de soins est mieux équilibrée au sein des différents territoires
- L'approche de santé communautaire se développe et les scolaires sont sensibilisés aux comportements favorables à une bonne santé
- L'ensemble des publics vulnérables bénéficie des actions sociales de proximité





# LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES

L'action de proximité auprès de la population s'appuie sur l'implantation communale des infrastructures et des équipes médico-sociales.



Premiers essais de télé-médecine en dispensaire

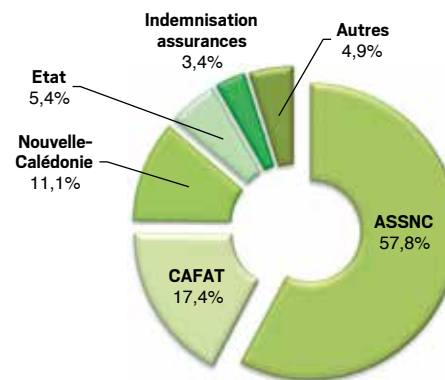
Le réseau est formé de 15 centres médico-sociaux (CMS), d'un centre mère-enfants (CME) à Pwêdi Wiimîâ (Poindimié) et d'un centre médico-social polyvalent (CMSP) à Koumac. Seule Pwëbuu (Pouembout), en raison de sa proximité avec Koohnê (Koné), n'en dispose pas. Il existe aussi deux infirmeries localisées à Bondé et à Népwî (Népoui) ouvertes régulièrement.

Les dépenses de fonctionnement globales (hors masse salariale) se sont établies à 5,04 milliards F.CFP. Dans le même temps,

la province a perçu des recettes spécifiques de fonctionnement de 1,5 milliard F.CFP. Les « dépenses nettes » provinciales s'élèvent ainsi à 3,5 milliards F.CFP en 2022. La principale recette est celle versée par l'Agence Sanitaire et Sociale pour le co-financement du minimum vieillesse. La seconde recette importante est attendue de la CAFAT pour les soins réalisés en dispensaire au titre du tiers-payant et le recouvrement du tiers payant dans le secteur libéral pour les ressortissants de l'aide médicale B/ RUAMM. Elle est suivie du remboursement de la Nouvelle-Calédonie au titre de l'aide sociale à l'enfance. Le paiement d'actes réalisés en dispensaire, par les patients sans couvertures complémentaires représente 23 millions F.CFP tandis que 52 millions F.CFP ont été encaissés à la suite des recours contre tiers pour des ressortissants de l'aide médicale (indemnités versées par les compagnies d'assurance à la suite d'accidents).

Une nouvelle recette spécifique d'un montant de 80 millions F.CFP a été perçue en 2022 de l'Etat au titre de l'aide alimentaire aux personnes les plus défavorisées.

## Origine des recettes 2022

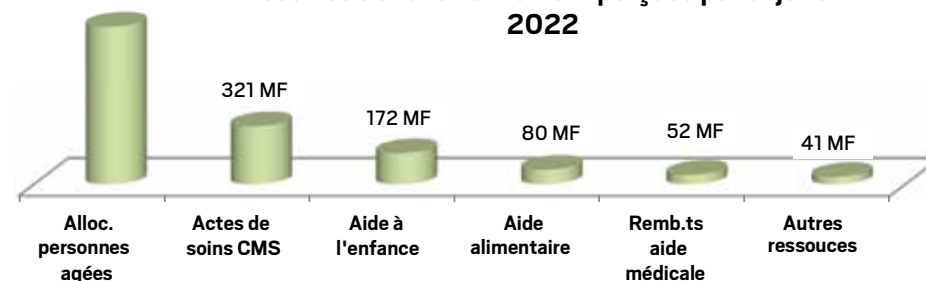


## Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Aides sociales	4 740
Centres médico-sociaux	317
Prévention	59
<b>Total budget DASSPS</b>	<b>5 116</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>5 445</i>

Unité : millions F.CFP

## Recettes de fonctionnement perçues par objet en 2022

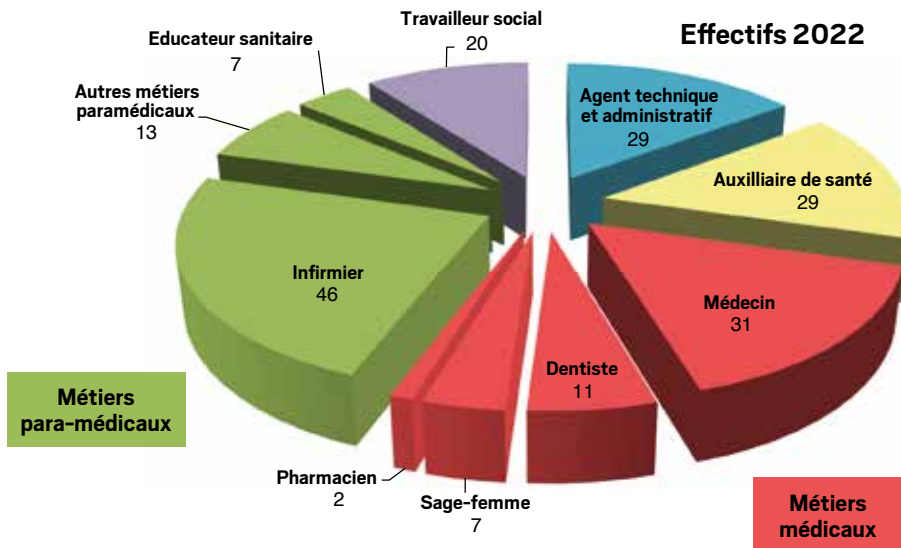




## ► FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

### L'effectif du personnel médico-social est composé de 194 postes.

Hormis les professionnels de l'aide sociale à l'enfance et les éducateurs sanitaires, tous ces agents travaillent en CMS ou sur les secteurs couverts par les CMS.

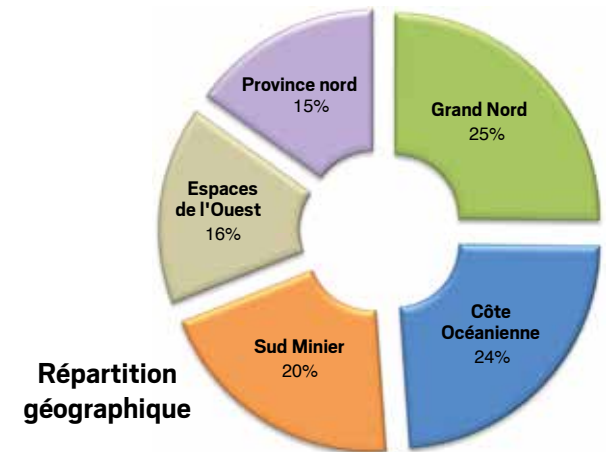


La répartition du personnel par catégorie est indiquée dans la figure. Les agents techniques et administratifs regroupent les femmes de service, les ouvriers d'entretien et les secrétaires régisseurs. Les auxiliaires de santé sont les assistants dentaires, les ouvriers-ambulanciers et les auxiliaires de vie et de santé. Les « autres métiers paramédicaux » sont constitués de quatre puéricultrices,

« Province nord » regroupe principalement les médecins et infirmiers itinérants qui sont chargés du remplacement des absences, et le personnel de l'ASE. Les Espaces de l'Ouest sont moins pourvus par rapport à la population car c'est l'ETH où l'offre libérale et hospitalière est la plus développée.

de deux orthophonistes et de deux psychomotriciens tous rattachés aux CME et CMSP, d'un psychologue de l'aide sociale à l'enfance (ASE), d'une infirmière gériatrique ainsi que de quatre cadres de santé.

La répartition des équipes par Entité Territoriale Homogène (ETH) est relativement équilibrée et indique une bonne couverture du territoire provincial comme le montre le graphique. La catégorie

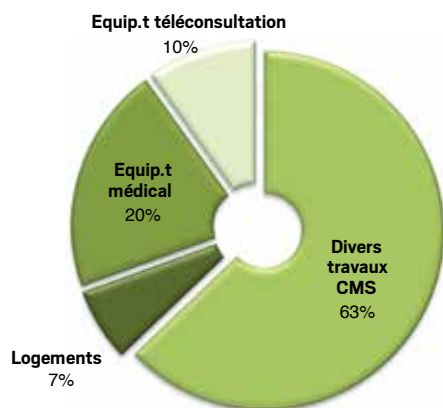


Répartition géographique

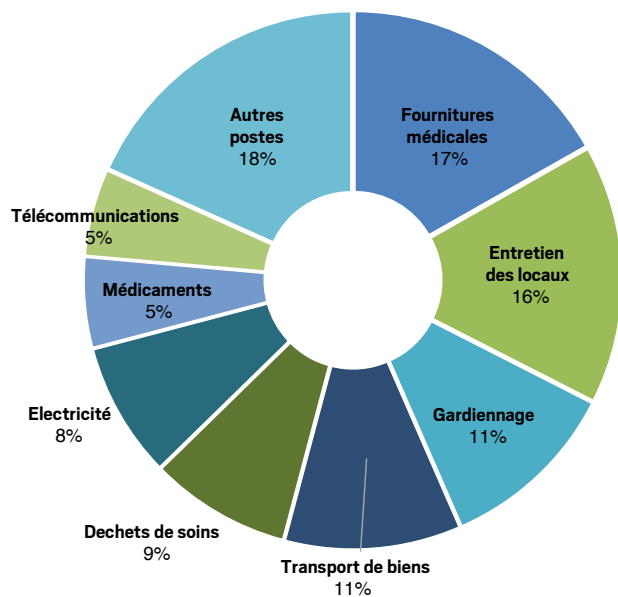
► Notons que la pénurie de médecins s'est aggravée cette année et les vacances de postes ont été encore plus nombreuses qu'en 2021. Ainsi, au cours de l'année, 49 médecins différents ont été recrutés sur les 30 postes de généralistes existants (y compris les 5 postes d'itinérants). Malgré ces recrutements (dont de nombreux contrats de courte durée), le taux d'occupation des postes en dispensaire est resté très préoccupant. Le creux a été observé en juin avec seulement 11 postes occupés (soit 37 %). Ce taux s'est ensuite amélioré mais il n'a atteint que 53 % en décembre 2022. En conséquence, le service rendu par les dispensaires aux populations a régulièrement été dégradé notamment en termes d'astreinte de soins et de traitement des urgences.



# LA SANTE ET LES AFFAIRES SOCIALES



Investissements 2022



Les dépenses de fonctionnement des CMS en 2022

➤ Globalement, selon les chiffres d'activité et de suivi des actes de soins du logiciel Epitarif, près de 164 000 actes ont été comptabilisés pendant l'année dont 91 000 actes infirmiers, 49 000 consultations médicales généralistes, 12 000 actes dentaires et plus de 7 000 consultations de sage-femme. La baisse du nombre d'actes enregistrés est de 9 % par rapport à 2021.

Face à cette situation, un plan d'action pour améliorer l'attractivité du corps médical a été mis en place en fin d'année. Il se décline en six axes d'amélioration : le recrutement, les conditions de travail et de management, les conditions de vie, la formation, la communication et les partenariats.

**Les dépenses d'investissement pour les infrastructures et l'équipement** ont été de 81 millions F.CFP dont le détail est présenté dans la figure.

Les travaux de rénovation et de réagencement des salles d'accueil des CMS se sont poursuivis.

En termes d'équipement, le fauteuil dentaire de Bwapanu (Kaala-Gomen) a été renouvelé et le déploiement de la télémédecine est lancé. Deux chariots et trois mallettes pour permettre des consultations à distance avec un médecin se trouvant à Nouméa ont été acquis et testés dans les dispensaires de Ouégoa, Pweevo (Pouébo), Kaa Wi Paa (Kouaoua), Waa wi Luu (Houaïlou), Pwäriiriwä (Ponérihouen) et Dau Ar (Bélep).

**Le coût de fonctionnement des CMS** s'est élevé à 227 millions F.CFP en 2022, hors personnel. Les fournitures médicales et l'entretien des locaux sont les deux postes les plus importants. Viennent ensuite le gardiennage et le transport de biens dont les valeurs sont très proches puis le traitement des déchets et l'électricité.

Les dépenses de fournitures médicales et d'entretien des locaux ont nettement diminué depuis 2021. Cela est en particulier lié à la fin de la crise sanitaire. Le gardiennage a de son côté fortement augmenté pour faire face à la montée de l'insécurité dont les CMS sont victimes.

La Maison d'Accueil Hospitalière située à proximité du Pôle Sanitaire Nord est gérée par la direction. 145 personnes ont bénéficié de ce service en 2022 pour 1089 nuitées. Le taux d'occupation annuel s'établit à 15 %. Le très faible taux indique une sous-utilisation de cet équipement.



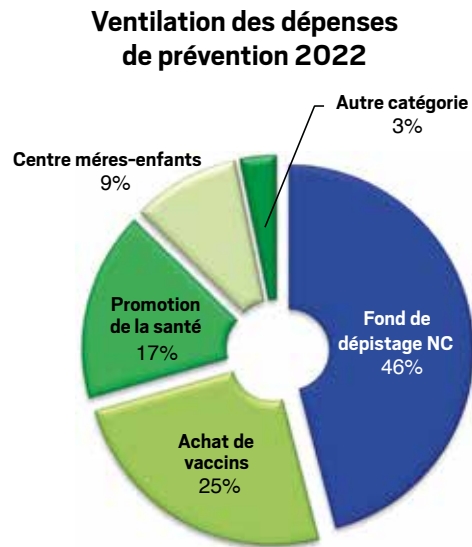
Infirmerie de Bondé



## ► PRÉSERVER LA SANTÉ

Les dépenses globales ciblées pour la prévention sanitaire (hors personnel) ont représenté 65 millions F.CFP.

Elles se répartissent selon les précisions du graphique.



L'achat de vaccins est ajusté selon le calendrier vaccinal calédonien. Ces vaccins sont utilisés principalement par les centres médico-sociaux dans le cadre de la protection maternelle et infantile ainsi qu'en milieu scolaire.

La province contribue aussi au fonds de

dépistage de la Nouvelle-Calédonie qui organise notamment des campagnes de lutte contre le cancer.

Les actions de promotion de la santé ont été mises en œuvre en particulier par une équipe des six éducateurs sanitaires (toutefois, le secteur de Vook (Voh)/Bwapanu (Kaala-Gomen)/Dau Ar (Bélep) n'a pas été pourvu cette année). L'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie (ASS-NC) est partenaire de certaines d'entre elles.

**L'éducation pour la santé** bénéficie de supports pédagogiques créés à cet effet et elle fait également appel à des troupes de théâtre. Les enfants constituent la cible prioritaire des programmes de prévention mis en œuvre. Chaque niveau scolaire, de la maternelle à la terminale, devrait bénéficier d'une intervention sur un thème (alimentation, addiction, hygiène, violence, etc.). Plus de 7 000 des enfants scolarisés, soit 64 % des effectifs totaux ont été vus en 2022.

Des demandes hors programme émanant

des enseignants sont également satisfaites. A ce titre, 2 300 enfants ont été touchés au travers de 168 actions spécifiques.

Des actions de santé communautaire sont aussi organisées pour répondre à une demande locale ou pour relayer des événements plus généraux tels que la journée provinciale du diabète, « octobre rose » contre le cancer et la campagne « mange mieux, bouge plus ».

La santé scolaire est un volet particulier qui mobilise les équipes des CMS. Son objectif est le dépistage, précoce et à l'école, des problèmes médicaux des enfants par des examens de biométrie, ORL, d'hygiène bucco-dentaire, le suivi de la vaccination, etc. En 2022, l'action est recentrée sur les classes de CP et de CM2. En effet, c'est une compétence de la Nouvelle-Calédonie depuis son transfert par l'Etat en 2012 et en l'absence de délégation formelle, la province Nord a réduit son champ d'intervention.

La Prévention Maternelle et Infantile



Rénovation de l'accueil du CMS de Pweevo (Pouébo)

(PMI) assure un suivi médical des femmes enceintes, des bébés et des jeunes enfants. C'est la vocation du centre mère-enfant en relais avec l'ensemble des CMS.



## ► GÉRER L'AIDE MÉDICALE

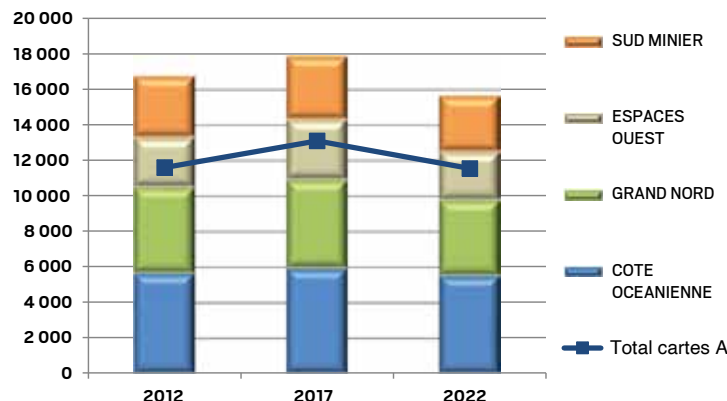
L'Aide Médicale Nord (AMN) a été mise en place pour assurer aux plus démunis l'accès à un ensemble de soins. 15 773 personnes<sup>4</sup> en ont bénéficié en 2022, soit une hausse de 1,8 % sur un an. Les titulaires de la « carte A » sont au nombre de 11 500 (-+2,3%) et ceux de la « carte B » sont près de 4 200 (+ 0,3%). Après deux années de diminution conjoncturelle liée à la crise sanitaire COVID-19, le nombre de bénéficiaires est reparti à la hausse sans toutefois retrouver le niveau de 2019.

Le graphique présente l'évolution quinquennale et par ETH, du nombre de personnes bénéficiaires et de ceux qui sont totalement dépendants de la province pour leur couverture sociale (cartes A).

Le service de proximité pour le montage des dossiers et le renouvellement des demandes est constitué :

- De permanences d'un jour ou deux par semaine effectuées par des agents provinciaux dans les communes de Canala, Pwărăiriwâ (Ponérihouen), Pwêédi Wiimîâ (Poindimié), Hienghène et Pum (Poum) ;

### Population bénéficiaire de l'aide médicale



- Des guichets uniques des aides sociales tenus par des agents municipaux dans les douze autres communes.

Les dossiers sont ensuite traités par les agents chargés de l'admission qui délivrent les cartes. Le service assure également l'information des prestataires qui les interrogent sur les droits de leurs patients.

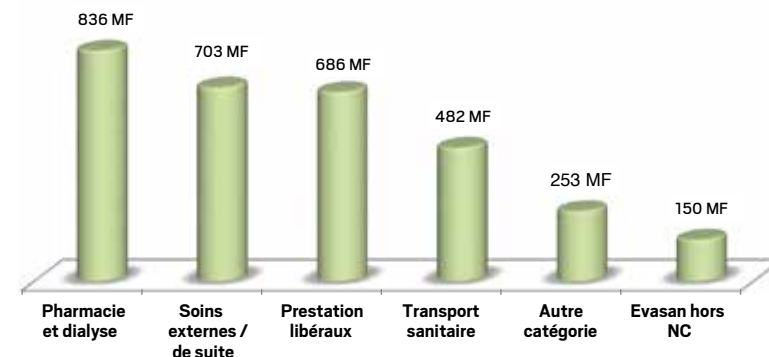
La prise en charge de la couverture sociale (CAFAT et Mutuelle des fonctionnaires) des étudiants qui ne sont pas ayant droit de leurs parents a bénéficié à 118 jeunes en 2022.



Équipement photovoltaïque du CMS de Pweevo (Pouébo)

La prise en charge des bénéficiaires de l'aide médicale s'effectue dans les dispensaires où les soins sont effectués « gratuitement » et par les établissements publics et prestataires agréés.

### Répartition des dépenses d'aide médicale 2022



Les dépenses globales d'aide médicale ont été de 3,1 milliards FCFP. Ce montant est en diminution de 8 % sur un an. La répartition par grand poste est indiquée dans la figure. Par rapport à 2021, il est observé :

- La diminution des évasans hors Nouvelle-Calédonie (- 36 %) et des soins externes ou de suite (- 26%),
- L'augmentation des postes de transport sanitaire (+ 8 %) et de prestations des libéraux (+ 5 %),
- La stabilité du poste pharmacie et de dialyse (0 %) et des autres catégories (+ 1%)

<sup>4</sup> Moyenne annuelle



L'analyse plus précise permet de présenter les principaux bénéficiaires des dépenses. Le tableau établit la liste de ceux pour lesquels les dépenses ont été supérieures à 100 millions F.CFP en 2022 ainsi que l'évolution par rapport à l'année précédente.

Deux nouveaux agréments ont été validés en 2022 pour une sage-femme à Koohné (Koné) et une kinésithérapeute à Koumac.

➤ Dans le **cadre de la maîtrise des dépenses**, un plan de contrôle a été formalisé. En plus des contrôles permanents à l'admission et des prestations facturées, des contrôles de résidence ont été effectués sur Dau Ar (Bélep) et Pweevo (Pouébo). Trois infirmiers libéraux ont aussi fait l'objet d'un contrôle de leurs actes.

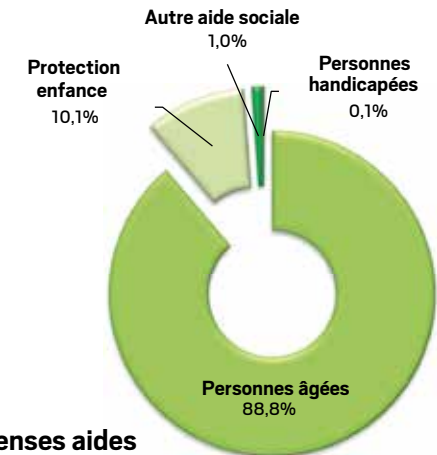
Poste ou catégorie de tiers	Dépenses 2022	Evolution/ 2021	% dépenses totales
Pharmacie Province nord	481 MF	0%	15%
Infirmier	329 MF	11%	11%
CHT	323 MF	-19%	10%
Ambulance P. Nord	306 MF	2%	10%
Dialyse	285 MF	-4%	9%
Transports d'urgence (CAFAT)	163 MF	19%	5%
CHN	151 MF	-51%	5%
Centre de rééducation	134 MF	4%	4%
Appareillage	121 MF	-6%	4%
Kinésithérapeute	113 MF	3%	4%
Evasan Australie (CAFAT)	100 MF	-45%	3%

## ▶ ACCOMPAGNER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les principaux dispositifs mis en œuvre sont les allocations, les placements et les secours immédiats et exceptionnels (SIE) adaptés aux différents types de public, comme cela est indiqué dans le tableau.

### Type d'accompagnement Part relative

Allocations personnes âgées	84,9%
Placement de mineurs	10,0%
Placement de personnes âgées	3,8%
SIE	0,3%
Autre dispositif	1,0%



Les **dépenses d'aides sociales**, hors aide médicale et personnel, ont représenté un coût total de 1,62 milliard F.CFP (-1,5 % depuis 2021) selon la répartition indiquée dans la figure. Les dépenses en faveur des personnes âgées en représentent la plus large part avec 1,4 milliard F.CFP et elles sont stable (+ 0,1 %) tandis que les autres interventions sont en réduction : celles concernant l'aide à l'enfance (- 7 %) et les autres aides sociales (- 40 %).



Centre mère-enfant de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)



Maison de retraite à Koumac

Les Secours Immédiats et Exceptionnels ou SIE (hors hébergement) ont fait l'objet de 101 décisions et ils se sont élevés à 5,1 millions F.CFP versés au bénéfice 76 personnes, toutes catégories de bénéficiaires confondues.

Dans les situations les plus difficiles, la prise en charge sociale d'une personne s'effectue au sein de structures agréées. Cette structure peut être un établissement ou le domicile d'une famille tierce.

**L'action sociale** est mise en œuvre **par les assistants de service sociaux qui exercent une mission généraliste** auprès des populations en difficulté, en s'appuyant sur l'ensemble des dispositifs institutionnels et associatifs existants. Cette action s'inscrit dans une perspective de prévention sanitaire et sociale. Une équipe de dix assistantes de service social est répartie sur les 17 communes de la Province nord et une onzième gère une

permanence d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) téléphonique sur le numéro vert gratuit (05 00 70). Enfin une intervenante sociale en gendarmerie est logée au sein même des locaux de l'unité de gendarmerie de Koohnê (Koné) dans le cadre d'une convention sur trois ans (2021-2023).

Les assistants de service social de secteur ont une action globale qui prend en compte tous les problèmes rencontrés en matière de protection de l'enfance et de la jeunesse, de personnes âgées et handicapées ou plus généralement en faveur des plus démunis. Ils exercent des fonctions d'accueil, d'information et d'orientation, d'évaluation, de médiation et d'accompagnement social. Les interventions se font à la demande des personnes et des familles lors de permanences, de visites à domicile ou sur rendez-vous.

Toutefois, les mouvements de personnel et les vacances de postes ont entraîné des répercussions sur les activités du service et dix communes ont connu un fonctionnement dégradé avec une présence discontinue en 2022 et la mise en place de 83 permanences exceptionnelles. Le nombre d'interventions quantifiées au cours de l'année se monte à 5 573 pour 3 200 personnes rencontrées.

Les sollicitations sont très variées. Celles liées au handicap et en faveur des personnes âgées sont les plus nombreuses et elles représentent un tiers du total, elles incluent les demandes présentées dans différentes commissions (Commission de Reconnaissance Handicap et Dépendance ou CRHD, Commission d'Evaluation des Jeunes en situation de Handicap ou CEJH et Commission de Circonscription d'Education Primaire ou CCEP). Les difficultés liées à l'habitat pèsent près de 10 % des demandes. Les autres actions concernent notamment la protection de l'enfance (signalement, point de situation, évaluation sociale), les violences intrafamiliales ainsi que l'accompagnement de la population dans des démarches administratives.

**Le dispositif « minimum vieillesse »** est cofinancé par la province Nord et la Nouvelle-Calédonie. 1 818 personnes ont pu en bénéficier en 2022 (1 800 en 2021), ce qui représente 31 % de la population de plus de 60 ans. 100 nouvelles demandes, sur 120 déposées, ont été validées au cours de l'année 2022. Leur répartition géographique précisée dans le tableau montre la prédominance de la Côte Océanienne puis du Grand Nord. Le





plafond mensuel est désormais de 89 600 F.CFP pour une personne.

Les services provinciaux assurent aussi le travail de proximité auprès **des personnes à autonomie réduite** et constituent le relais avec les services de la Nouvelle-Calédonie afin que ces personnes obtiennent l'accès à leurs droits sociaux. Les aides sont ensuite financièrement prises en charge par la Nouvelle-Calédonie, conformément à la Loi du Pays sur le handicap et la dépendance. Néanmoins, la province Nord finance les prestations pour les situations nécessitant une prise en charge urgente, dans l'attente de l'instruction des dossiers par la CRHD comme les placements en structures d'accueil et les aides à domicile. 37 personnes âgées dépendantes ont ainsi été accueillies en famille d'accueil ou en institution au cours de l'année 2022. Il est privilégié, autant que possible, un hébergement au plus près du lieu de vie. C'est ainsi que la moitié d'entre elles le sont à Koumac dans le seul établissement de la Province nord ou en famille. Par ailleurs, l'infirmière gériatrique du service assure le suivi des personnes âgées de la zone Hienghène - Waa wi Luu (Houailou) ainsi que l'accompagnement

des aidants familiaux. En 2022, elle a réalisé 2 200 consultations. Les consultations se font à domicile lorsque la dépendance des personnes âgées ou leur éloignement de l'hôpital de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) l'imposent. Elle effectue aussi les évaluations gériatriques et la coordination entre les différents intervenants médico-sociaux. L'accompagnement des familles d'accueil des enfants ou adultes handicapés est également effectué. Un correspondant scolaire spécialisé a accueilli un enfant sur la Côte Est en 2022.

**L'aide sociale à l'enfance (ASE)** agit en faveur de la protection des enfants en danger et de leur prise en charge selon trois missions : le repérage et l'évaluation du danger, l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, la sortie du dispositif de protection de l'enfance. Toutes les informations signalantes sont portées à la connaissance du service et un nouveau protocole a été adopté en 2022. 135 signalements ont été transmis directement aux services judiciaires en raison de la gravité des motifs. La Commission de traitement des informations signalantes se réunit chaque semaine afin de décider des orientations et

## Bénéficiaires du minimum vieillesse

ETH	Nombre 2022	Part relative
Côte Océanienne	654	36%
Grand Nord	537	30%
Sud Minier	315	17%
Espaces de l'Ouest	306	17%
Hors PN	6	0%
<b>Total</b>	<b>1 818</b>	



Journée du rein à Koohné (Koné)



## Chiffres clés 2022 de l'ASE

	Nombre	Observations
Signalements	291	Pour 352 mineurs
Enfants bénéficiant d'une aide éducative à domicile (AED)	29	Durée moyenne de 7 mois
Placement en famille d'accueil	7	Moyenne annuelle
Placement en établissement	16	Moyenne annuelle
Contrat jeunes majeurs	4	

des mesures, de fixer les délais et les objectifs, de coordonner les actions avec les partenaires ainsi que de rendre compte des suites auprès des signalants.

Les assistants sociaux du service ont réalisé 26 enquêtes sociales demandées par le tribunal, concernant 50 mineurs.

Les travailleurs sociaux et le psychologue sont intervenus en soutien des familles pour effectuer des actions de prévention à domicile. Dès que les objectifs fixés sont atteints (en termes de scolarité, de santé, etc.), les AED cessent. Ils apportent également un soutien auprès des mineurs confiés en famille d'accueil.

L'unique établissement agréé dans le Nord est la maison de l'enfance de la côte Ouest (MECO) à Koohnê (Koné) gérée par ASEAPN, qui dispose d'une capacité de 22 places. Sept familles d'accueil complètent

le dispositif. En 2022, la MECO et les familles accueillait uniquement des enfants placés sur décision judiciaire. Enfin cinq mineurs ont été accompagnés au retour dans leur famille à l'issue d'un placement judiciaire.

**L'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance** vise à diversifier les modes de garde en assurant la sécurité des enfants. Toutefois, la réglementation a évolué et la délibération provinciale d'agrément de l'accueil à domicile a été abrogée en début d'année 2022. En conséquence, seuls les trois établissements d'accueil font désormais l'objet d'un accompagnement et d'un contrôle de conformité, par délégation de compétence de la Nouvelle-Calédonie.



Ouverture de la journée contre les violences faites aux femmes

La mise en œuvre des actions sanitaires et sociales provinciales s'appuie aussi sur un réseau d'acteurs associatifs.

## Les principaux partenaires provinciaux<sup>5</sup>

Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en province Nord (ASEAPN)  
 RAPSA  
 Association l'Accueil  
 Association Les manguiers  
 Foyer Béthanie  
 Graines de vie  
 Secours Catholique  
 Pacifique et Compagnie

<sup>5</sup> Celles ayant bénéficié du versement d'un financement supérieur ou égal à 1 000 000 F.CFP



# L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

L'action de la direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de la jeunesse (DEFIJ) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalités

- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne
- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

## Objectifs spécifiques

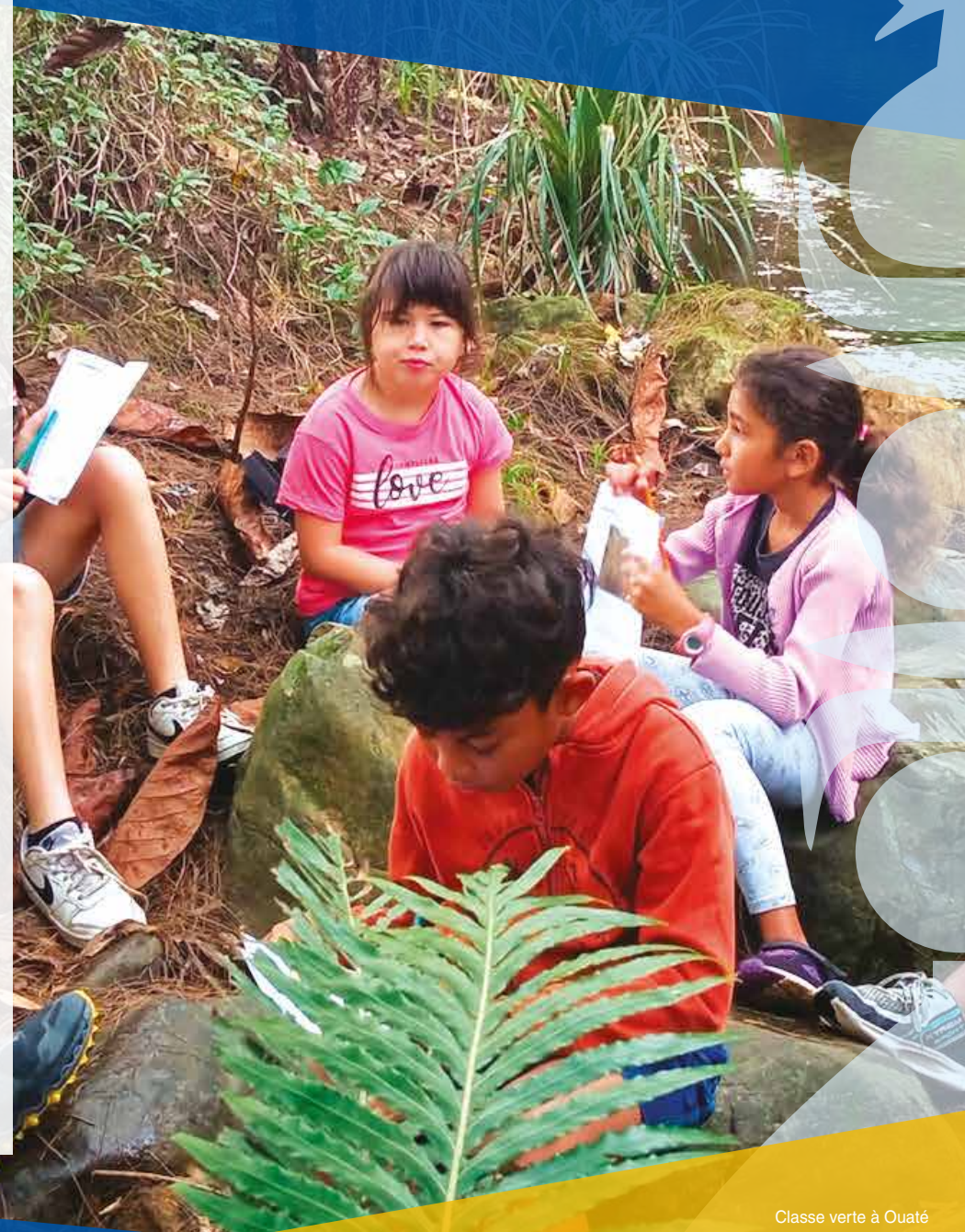
- Réduire les déséquilibres internes
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion
- Garantir une éducation et une formation à tous
- Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité
- Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

## Résultats attendus enseignement

- L'enseignement privé bénéficie du soutien financier de la province
- Les élèves et les étudiants bénéficient d'un soutien financier pour leur scolarité en fonction de leur situation sociale
- L'action des internats repose sur un projet pédagogique adapté à son contexte et le lien avec les collègues est consolidé
- Les collèges et les internats sont entretenus de manière à garantir un niveau d'accueil optimal pour les élèves et leur conformité avec la réglementation ERP
- Les élèves du premier degré public bénéficient d'un enseignement de qualité avec un accompagnement scolaire et éducatif adapté

## Résultats attendus formation insertion

- Les jeunes accueillis trouvent une réponse en adéquation à leur besoin
- La population bénéficiaire des formations monte en compétence
- L'accès de la population aux formations est facilité
- Les capacités de formation et d'accueil des centres de formations du Nord sont améliorées





# L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

➤ Une nouvelle organisation de la DEFIJ a été adoptée par l'assemblée de province du 30 septembre 2022. La direction est désormais organisée en quatre pôles. Le pôle enseignement comprend le service de l'enseignement et des actions éducatives et le service des bourses et de l'enseignement supérieur, le pôle administratif et financier regroupe le service administratif et financier et le service des ressources humaines, les pôles formation et insertion et jeunesse sont chacun constitués d'un service du même nom. Les six services sont eux-mêmes structurés en seize bureaux.

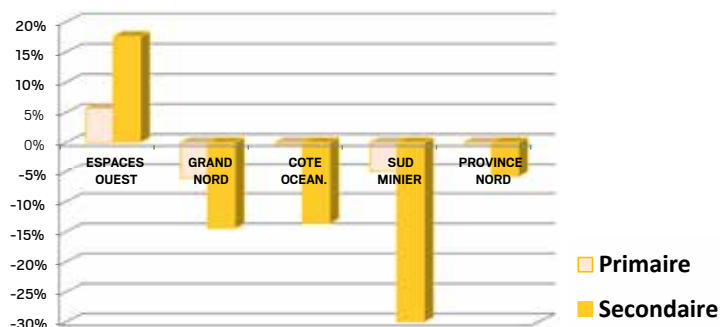
## 11 943 enfants étaient scolarisés dans l'ensemble des établissements scolaires publics et privés du Nord à la rentrée 2022<sup>6</sup> :

6 958 en primaire et 4 985 en secondaire.

L'effectif global est en recul de 1,6 % sur un an.

Le graphique indique l'évolution de la démographie scolaire depuis 2017. Celle-ci est stable dans le primaire (- 0,6 %) et à la baisse dans le secondaire (-5,8 %). L'évolution sur cinq ans reste contrastée selon la zone géographique. Ainsi, l'ETH « Espaces de l'Ouest » connaît une croissance élevée de sa population scolaire (+ 11 % au global) tandis que les autres ETH connaissent une diminution généralisée (entre -7% et -15 %).

### Evolution des effectifs scolaires de 2017 à 2022



### Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Réseaux enseignement privé	726
Aides scolaires	688
Internats et collèges	503
Formation professionnelle	307
Aides aux communes	65
Jeunesse	13
Autres	8
<b>Total budget DEFIJ</b>	<b>2 310</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>2 185</i>

Unité : millions F.CFP

<sup>6</sup> Source : Vice-rectorat et DAFF

## ▶ METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS ÉDUCATIVES

**La province Nord inscrit son action dans le projet éducatif calédonien (PENC) tout en conservant ses spécificités dans son champ de compétences.**

D'une manière générale, la mise en œuvre des priorités éducatives provinciales (la maîtrise des fondamentaux pour la réussite de tous les élèves, la lutte contre l'absentéisme, la lutte contre le décrochage scolaire, la santé scolaire, la lutte contre toutes les formes de discrimination notamment celle des genres, etc.) a été poursuivie.

**L'enseignement primaire public repose sur 48 écoles** maternelles et élémentaires réparties dans 16 communes. Seule Dau Ar (Bélep) ne compte pas d'école publique. Elles se classent en 29 écoles dites « de village » ou « de regroupement » et 19 écoles « de proximité » qui scolarisaient 4 965 élèves à la rentrée 2022.

La réflexion sur la carte scolaire est conduite annuellement. Elle s'effectue en concertation avec les mairies et les directeurs d'écoles sur la base des inscriptions observées en fin d'année précédente. Un ajustement peut être effectué dans les jours précédents la rentrée. Le résultat détermine en particulier l'affectation des enseignants.



A la rentrée 2022, cinq nouvelles classes ont été ouvertes et autant ont été fermées.

Dans son champ de compétence, la province gère administrativement les équipes pédagogiques composées de 331 postes dont 323 sont consacrés à l'encadrement des élèves. 260 sont des enseignants en classe traditionnelle et en CLIS ainsi que des directeurs partiellement déchargés. 63 autres postes participent aussi à l'encadrement sans être chargés de classe : ce sont les directeurs déchargés, les enseignants LCK et ceux en DESED (dispositif d'enseignement spécialisé pour enfants en difficulté). Les fonctions qui ne sont pas consacrées

à l'encadrement des élèves sont les psychologues scolaires et les secrétaires des commissions de circonscriptions scolaires de l'enseignement primaire (ou CCEP).

Le taux de remplaçants à l'année parmi les enseignants en classe s'établit à 7 % en 2022.

➤ Rapporté au nombre d'élèves scolarisés, **le taux d'encadrement moyen est d'un enseignant pour 15,4 enfants** à la rentrée 2022 et le nombre moyen d'enfants par classe s'établit à 19,1.



Equipe de football d'un classe à horaire aménagé à Waa wi Luu (Houailou)

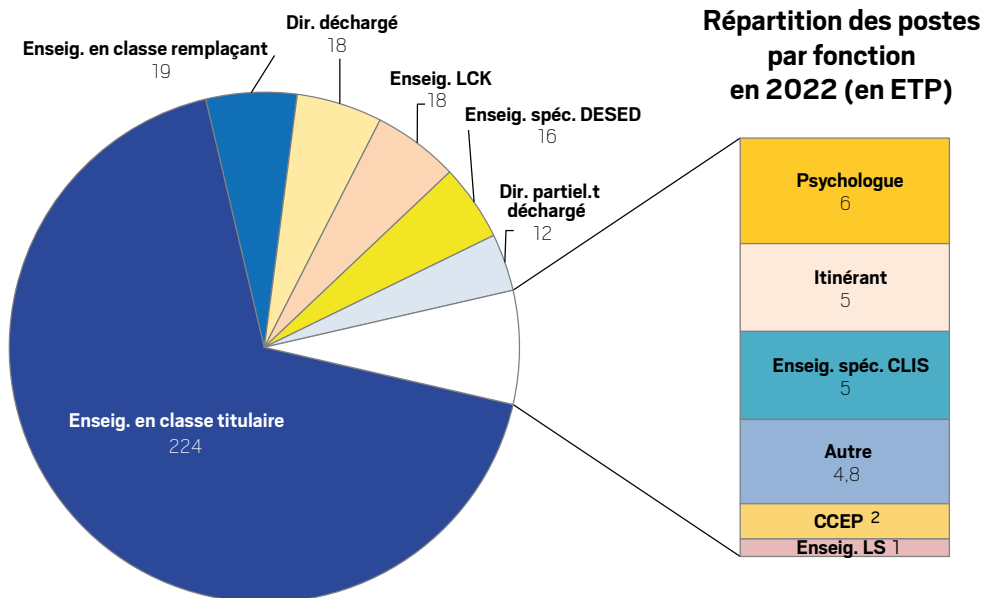
## Evolution carte scolaire 2022 (nombre de classes)

### Ouverture

- Koumac - Bwadouvalan (1)
- Koohnê (Koné) - Téari (1)
- Waa wi Luu (Houailou) - maternelle (1)
- Pwărăiriwâ (Ponérihouen) (1)
- Vook (Voh) - Ouélisse (1)

### Fermeture

- Koumac - Mermoud (1)
- Koohnê (Koné) - Tiaoué (1)
- Canala (1)
- Bwapanu (Kaala-Gomen) - Ouaco (1)
- Vook (Voh) - maternelle (1)





# L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

**L'équipement numérique** par des Tableaux Blancs Interactifs de toutes les classes du CP au CM2 des écoles primaires publiques est achevé depuis 2017. Il s'agit désormais d'entretenir le matériel et d'assurer son renouvellement selon le besoin. Une somme de 5,7 millions F.CFP a été dépensée à ce titre. L'accompagnement des équipes à l'utilisation efficace des outils TICE s'est fait en collaboration entre la DEFIJ et la Direction de l'Enseignement de la Nouvelle Calédonie (DENC).

Par ailleurs, les projets pédagogiques scolaires et périscolaires présentés par les établissements scolaires de tous niveaux et par les associations peuvent bénéficier d'une aide financière après un appel à projets lancé dans le cadre du dispositif d'accompagnement des actions scolaires (DAAS). Près de 90 projets ont été agréés cette année comme l'indique le tableau.

Le nouveau dispositif provincial d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité (DPASP) a aussi été déployé au travers d'ateliers animés par des intervenants (par

exemple la chorale à l'école ou l'éducation émotionnelle). Le montant total des subventions payées en 2022 pour ces deux dispositifs est de 23,5 millions F.CFP.

Le Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie intervient aussi dans les écoles publiques et les internats. Les thèmes des déchets et de la découverte de milieux naturels (forêt sèche, mangrove) sont les plus courants.

119 jeunes volontaires ont été recrutés au titre du service civique universel. Ils ont été répartis dans les écoles publiques (63 engagés), les internats publics (14 engagés), les collèges publics ainsi que les établissements privés en qualité d'accompagnateur scolaire.

**L'enseignement en langue kanak** est une des réponses à l'adaptation des programmes aux réalités culturelles et linguistiques de la Province nord. Il est mis en œuvre par 23 enseignants Langue et Culture Kanak (LCK) représentant 18 équivalents temps plein ainsi que par quatre

coordinateurs, à raison d'un dans chaque aire linguistique. En 2022, huit langues sont enseignées dans 32 écoles publiques (sur les 48) au bénéfice de 2 300 enfants (sur 4 965), soit 46 % des écoliers. Le Paicî est la plus enseignée auprès de 800 enfants devant l'Ajië pour 400 élèves.

Quatre contes illustrés ont été édités ainsi qu'un livret des rituels en maternelle traduit en six langues.

L'éducation à la sécurité routière se traduit par des interventions auprès des enfants dans les écoles (atelier « élève rouleur », permis piéton, etc.). 108 interventions ont touché 2 260 enfants. Cinq traversées de tribus ont été équipées de panneaux de signalisation.

Projets agréés	Ecoles primaires	Etab.ts secondaires	Associations	Total
Nombre bénéficiaires	20	16	3	39
Nombre projets	37	48	3	88



Inauguration de l'extension de l'école de Wéélic (Ouéllisse) à Vook (Voh)



La mise en œuvre de l'accompagnement éducatif et scolaire s'est aussi appuyée sur deux associations partenaires :

- La Mission d'accompagnement de la scolarité en Province nord (MASCOP) propose, aux collégiens et aux lycéens, une aide aux devoirs.
- In'dex Nord intervient dans le cadre de l'internat d'excellence au lycée Antoine Kéla de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié). Elle prépare un groupe de lycéens au bac. En 2022, 5 intervenants ont accompagné 25 élèves.

Deux autres acteurs associatifs ont bénéficié du soutien provincial : Symbiose pour la promotion de la culture scientifique au sein des établissements scolaires et son vaisseau des sciences ainsi que Pi Wian Mââ Pâârii pour la gestion du centre d'accueil de Wété (Ouaté), de type « classe verte ».

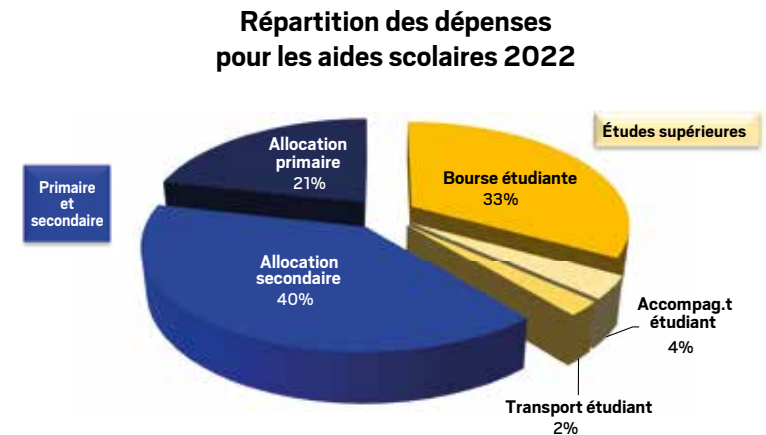
Les actions éducatives sont également développées dans les internats provinciaux, selon plusieurs priorités : réussite scolaire des élèves, lutte contre le décrochage et l'absentéisme, conduite à risque, lutte contre toute forme de harcèlement, ouverture sur l'environnement proche et développement de l'autonomie des enfants. Plusieurs événements ont animé l'année scolaire : la journée des internats puis le trophée sportif à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), la journée contre l'illettrisme ainsi que le concours de cuisine.

Afin de tisser des liens structurels entre les internats et les collèges dans le cadre de la réussite scolaire des internes, une convention de partenariat entre la province Nord et le vice-rectorat a été formalisée.

## ► METTRE EN ŒUVRE LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA SCOLARISATION

Pour favoriser l'accès à l'école et aux études des enfants et jeunes dont les familles n'ont pas les ressources financières suffisantes, la collectivité octroie des aides pour tous les niveaux scolaires, de la maternelle aux études supérieures.

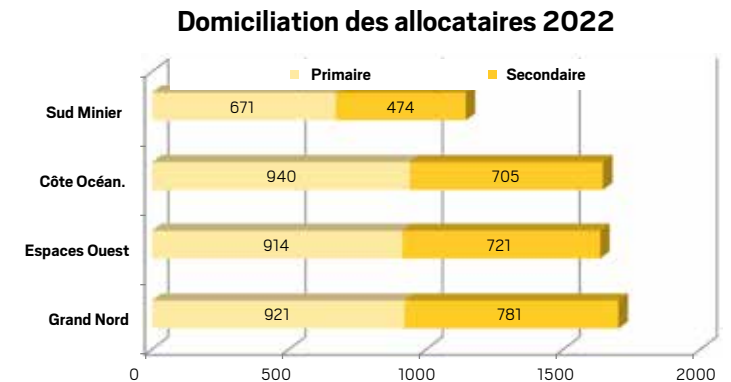
Les dépenses associées se sont élevées à 610 millions F.CFP, elles se répartissent par catégorie comme cela est indiqué sur le graphique.



Cette année, 6 151 élèves du primaire et du secondaire ont ainsi bénéficié d'allocations scolaires. Leur nombre est en réduction de 6,6 % sur une année. Dans le primaire, le taux d'élèves bénéficiaires d'une allocation s'établit à 50 %.

Le renouvellement des allocations scolaires nécessite le dépôt d'une nouvelle demande chaque année afin de réinstruire le dossier. La dépense moyenne par enfant est d'environ 38 000 F.CFP en primaire et de 90 000 F.CFP dans le secondaire.

La figure jointe présente la répartition des bénéficiaires selon leur domicile.





SOFIP  
à Pwêêdi Wiimîâ  
(Poindimié)

Les aides à l'enseignement supérieur ont été servies à 344 étudiants sous la forme de 325 bourses, 4 prêts et 15 bourses d'étude infirmier. Notons que 440 bourses et prêts ont été acceptés mais tous n'ont pas été mobilisés. Plus trois quarts des études s'effectuent en Nouvelle-Calédonie, le reste en Métropole. Près de la moitié des étudiants sont inscrits dans un cursus de licence. Les filles sont largement majoritaires et elles représentent 69 % des bénéficiaires.

Les étudiants bénéficient également d'un dispositif de positionnement et d'accompagnement pédagogique par l'association ACESTE.

La DEFIJ a repris la gestion directe du versement des bourses aux étudiants : dès le début d'année 2022 pour les étudiants en Nouvelle-Calédonie (réalisé auparavant par le biais du GIP Maison de l'Étudiant) et à partir de septembre pour ceux en France (jusqu'alors confié à la Maison de la Nouvelle-Calédonie).

> **Le Salon d'Orientation, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (SOFIP)** a eu lieu les 5 et 6 juillet à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié).

Formation visée	Nombre	%
Licence	154	45%
BTS	139	40%
Autre	31	9%
Master	20	6%
<b>Total</b>	<b>344</b>	<b>100%</b>

## ▶ CONSTRUIRE ET ENTREtenir DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

Dans le secondaire, la carte scolaire est composée de neuf collèges publics ainsi que du Groupe d'Observation Diversifiée (GOD) de Kaa Wi Paa (Kouaoua) qui est une annexe du collège de Canala. Ces structures scolarisent 2 544 élèves (y compris les SEGPA).

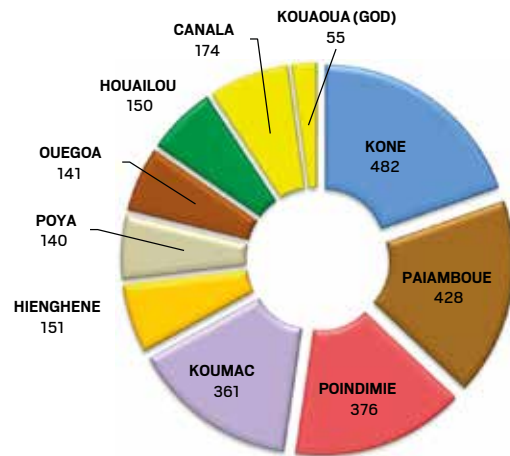
Leur taille est très variable comme le montre le graphique. Le collège de Koohnê (Koné) demeure l'établissement le plus important devant celui de Xapecedeaxate (Païamboué), Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et Koumac. Les cinq autres sont de taille plus modeste et scolarisent autour de 150 enfants. Le collège de Canala a connu une hausse exceptionnelle du nombre d'internes de 49 % par rapport à 2021, c'est une conséquence de la fermeture du collège de l'ASEE Dö Mwa à Gèlima.

En outre, les collèges de Koumac et de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) accueillent des annexes de lycée professionnel (ALP) dont l'effectif total est de 86 élèves.



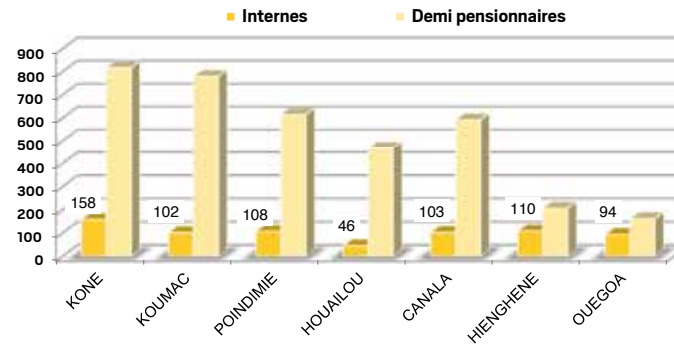


## Effectifs de collégiens 2022



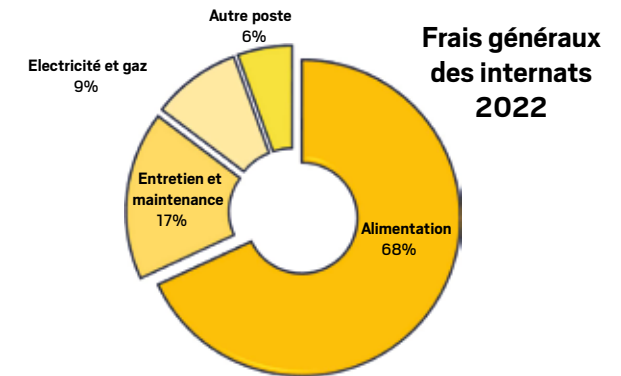
**Les sept internats** provinciaux ont accueilli 721 enfants. L'augmentation des effectifs d'internes sur une année (674 en 2021) est à souligner car elle rompt avec la tendance baissière observée sur le long terme. Le graphique en précise la répartition par internat. L'évolution depuis 2021 est hétérogène : en nette augmentation à Canala, Waa wi Luu (Houailou) et Koumac et stable dans les quatre autres. L'ouverture de sections football dans les collèges de Waa wi Luu (Houailou) et de Canala ont permis d'améliorer l'attractivité de ces deux sites.

Les internats préparent aussi les repas des demi-pensionnaires des collèges auxquels ils sont rattachés ainsi que pour le compte d'écoles dans certaines communes où ils exercent la fonction de cuisine centrale. La prise en charge de la demi-pension est importante dans certaines communes comme l'indique la figure. Un total de 3 641 élèves en bénéficie, un nombre identique à 2021.



Hors personnel, le coût de fonctionnement courant des internats s'est monté à 393 millions F.CFP en 2022. Les achats de produits alimentaires sont de loin la dépense la plus importante comme le montre le graphique.

Les services de pension et de demi-pension offerts par les internats sont payants et 291 millions F.CFP de recettes ont été perçues en 2021. Les recettes de l'activité ont donc couvert 74 % des frais généraux des internats.



Les dépenses d'investissement 2022 se sont élevées à 422 millions F.CFP :

◆ **Pour les collèges**, il s'agit 211 millions F.CFP pour les travaux en maîtrise d'ouvrage provinciale et de 74 millions F.CFP en dotation d'équipement aux établissements. Le principal chantier est la restructuration du collège de Koohnê (Koné) qui représente 62 % de l'enveloppe. Les autres travaux

**Au total, ce sont 171 personnes qui travaillent à assurer le bon fonctionnement des internats, dans des métiers variés.**

Fonction dans l'internat	Nombre	Métier
Educative	68	Adjoint et surveillant d'éducation, éducateur spécialisé, psychologue
Cantine	41	Chef cuisinier et second, cuisinier, agent de service
Nettoyage et entretien	31	Lingère, agent de service, agent d'entretien
Direction et administratif	21	Directeur, gestionnaire et secrétaire
Médico-sociale	10	Infirmier et éducateur spécialisé



# L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

notables sont les vestiaires pour la pratique de l'EPS à Pwêédi Wiimîa (Poindimié) et la rénovation des coursives à Waa wi Luu (Houaïlou). Des subventions spécifiques ont été versées pour l'achat de minibus par les collèges de Koohnê (Koné) et de Waa wi Luu (Houaïlou).

- ◆ **Pour les internats** : 142 millions F.CFP pour divers travaux et équipements.

Enfin, une dotation de fonctionnement de 71 millions F.CFP a été versée aux neuf collèges.



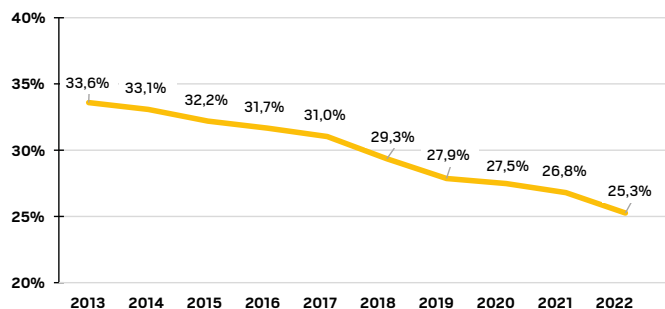
Célébration des 30 ans de l'école de la FELP à Aupatōriba (Mou)

## ► SOUTENIR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

**Le réseau des enseignements privés** est constitué par l'Alliance Scolaire de l'Eglise Evangélique (ASEE), la Direction Diocésaine de l'Ecole Catholique (DDEC) et la Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP).

Ils scolarisent en 2022 un quart des effectifs, soit 2 957 élèves de la Province nord, primaire, collège, lycée et enseignement agricole confondus. L'érosion de la place de l'enseignement privé observée depuis plusieurs années se poursuit en 2022 comme l'illustre le graphique.

Part des élèves scolarisés dans le privé

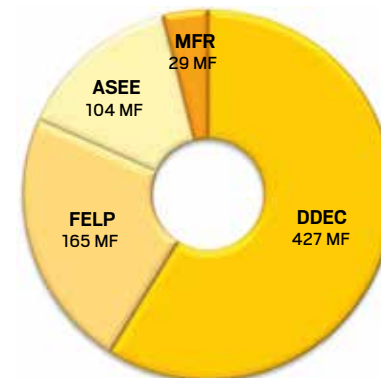


La DDEC demeure le plus représenté des trois enseignements en nombre d'élèves.

Bien que cela relève d'une compétence dévolue à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique du 19 mars 1999, la province soutient l'enseignement privé. Les aides

versées par la collectivité s'élèvent à 726 millions F.CFP en 2022. La répartition des subventions est indiquée dans la figure ci-contre. Dans cette enveloppe, la DDEC, l'ASEE et la FELP ont perçu des subventions de fonctionnement d'un montant global de 697 millions F.CFP. La base de calcul est fondée sur un forfait par élève de 227 715 F.CFP par élève, identique à 2021.

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) de Koohnê (Koné), Pwêédi Wiimîa (Poindimié) et Pweevo (Pouébo) ont maintenu leur activité. 59 jeunes étaient enregistrés dans leurs effectifs en 2022. Les MFR de Pwêédi Wiimîa (Poindimié) et de Koohnê (Koné) en scolarisaient 56 à elles seules.



Répartition des subventions aux enseignements privés en 2022



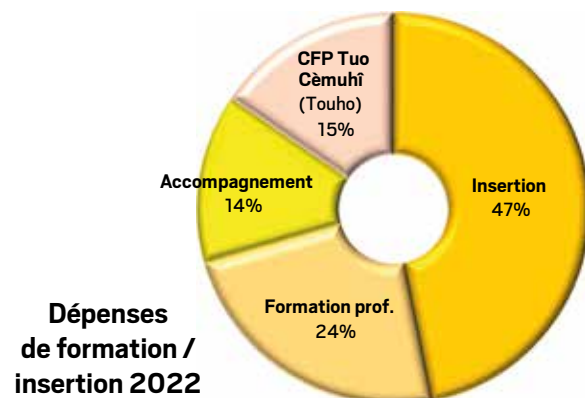
## ► LA FORMATION ET L'INSERTION DES JEUNES

La province Nord est susceptible de soutenir et d'engager des programmes de formations qualifiantes ou diplômantes dans tous les domaines où un besoin est identifié. Elle cherche également l'adaptation des dispositifs au contexte géographique et social lorsque cela est nécessaire afin que le plus grand nombre de personnes puisse en bénéficier.

Différents publics sont ciblés :

- ◆ Les demandeurs d'emplois ;
- ◆ Les salariés des entreprises et les travailleurs indépendants ;
- ◆ Les porteurs de projets et les membres d'associations.

Les dépenses de fonctionnement du programme formation et insertion de l'année se sont élevées à 297 millions F.CFP, en hausse de 14 % par rapport à 2021. La répartition par catégorie est précisée dans le graphique.



L'accompagnement comprend pour une grande part (37 millions F.CFP) le transport des stagiaires entre leur commune de résidence et le lieu de formation. Il prend également en compte le paiement des cotisations sociales de certains stagiaires

**La mise en œuvre des programmes de formation** s'effectue selon trois modalités :

- **La commande publique** fait annuellement l'objet d'un appel d'offres sur la base d'un programme prévisionnel bâti après une phase préalable d'identification des besoins.
- **L'aide aux entreprises** s'adresse à tout type d'entreprises, avec une attention particulière pour les salariés et les plans préalables à l'embauche de ressortissants de la Province nord. La province participe au financement des coûts pédagogiques en fonction de la taille de l'entreprise, de la nature de la formation et des publics.
- **L'aide individualisée à la formation (AIF)** concerne les personnes sorties depuis plus d'un an du système



Rencontre sportive des internats à Pwèedi Wiimiâ (Poindimié)

scolaire et qui souhaitent entreprendre une formation professionnelle qualifiante ou un cycle d'étude universitaire, dans les secteurs prioritaires. L'AIF intervient en dernier recours pour les personnes ayant démarché sans succès les autres dispositifs de bourses existants. Ce soutien de la collectivité permet aussi d'accompagner des candidats sur des métiers particuliers.



# L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

## Formation professionnelle 2022

	Dépenses	Répartition
Commande publique	47 MF	66 %
Aides aux entreprises et autres structures	16 MF	22 %
Aide individualisée	8 MF	12 %

L'enveloppe dédiée à la formation professionnelle est très proche de celle de 2021 et elle se maintient à un niveau bas. La répartition des dépenses réalisées indique la prédominance de la commande publique.

Ces dépenses ont également été ventilées par secteur de formation. Les formations « multisecteurs » regroupent notamment les stages en informatique et l'offre pluridisciplinaire de la CCI. La promotion sociale comprend la préparation au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). Le secteur construction/BTP correspond à la reconduction de formations à la conduite d'engins pour un opérateur minier.

Au cours de l'année, 280 stagiaires ont bénéficié de l'une des 32 sessions de formation mises en place. Près de la moitié a suivi les différentes formations agricoles de courte durée (machinisme agricole,

apiculture, vanille, etc.). Les trois sessions DAEU et les quatre remises à niveau en français et mathématiques ont réuni une quarantaine de personnes par thème. Enfin, la préparation au concours d'entrée à l'école d'infirmier a enregistré treize inscrits.

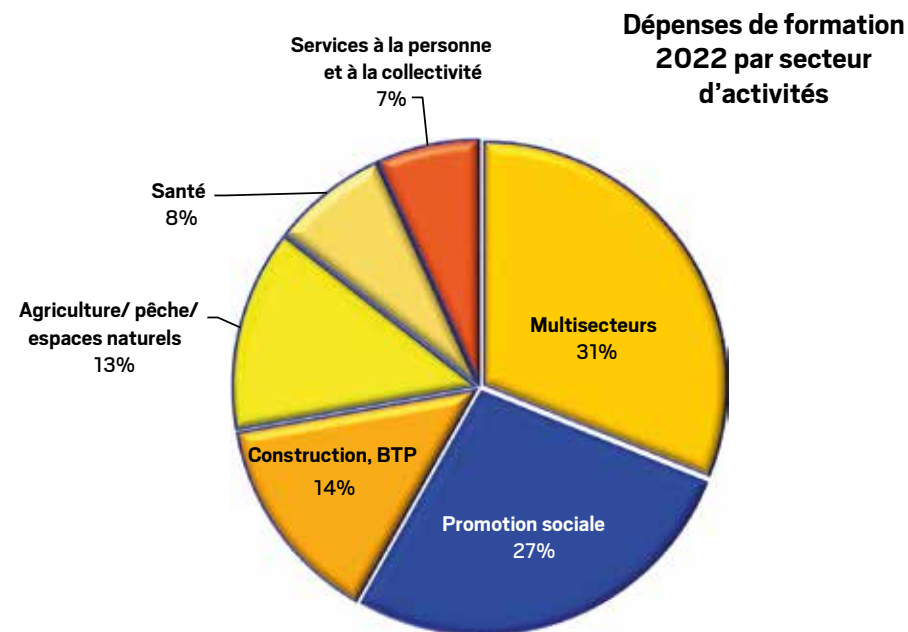
Concernant le profil des stagiaires, 56 % sont des femmes et 67 % sont des jeunes (de 18 à 35 ans). Enfin, 74 % sont des demandeurs d'emploi et 26 % des porteurs de projets.

**Le centre Anselmo Tiahi de Tuo Cèmuhi (Touho)** est l'unique équipement provincial de formation. C'est un outil essentiel pour la réussite des stagiaires qui peuvent ainsi se concentrer sur leur formation.

Bien que fonctionnant comme un « hôtel de formation » en accueillant des stages et en offrant l'ensemble de la logistique nécessaire (salles de formation, hébergement des stagiaires et des



Formation en informatique





formateurs, restauration), le centre est aussi considéré comme un lieu de développement personnel et collectif.

Sa capacité d'accueil est de 81 lits. Il est géré par 4 agents de la DEFIJ. Hors personnel, le coût de fonctionnement courant s'est monté à 46 millions F.CFP en 2022. L'alimentation (39 %) et le nettoyage des locaux (29 %) sont les dépenses les plus importantes devant le gardiennage (13 %). Deux millions F.CFP de recettes ont été perçus de l'activité en 2022 ce qui a couvert 4 % des frais généraux du centre.

Divers travaux de rénovation du centre ont été conduits au cours de l'année pour un montant d'investissement de 38 millions F.CFP.

**Les dispositifs d'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle** ont pour objectif d'agir au bénéfice de personnes en difficulté d'intégration sociale, en amont, pendant et après de la formation.

**La Mission Locale d'Insertion des Jeunes (MIJ)** a joué un rôle central dans l'insertion des jeunes au travers d'un marché annuel de prestations pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes. L'association a perçu 119 millions F.CFP à ce titre en 2022. La MIJ est en mesure d'accueillir, d'informer puis d'orienter les jeunes en fonction de leur projet socioprofessionnel vers les dispositifs collectifs ou individuels mis en place par la structure ou par ailleurs. L'accompagnement se fait tout au long du parcours du jeune. A compter du second semestre 2022, l'accompagnement des jeunes domiciliés dans les Espaces de l'Ouest a été internalisé au sein de la



Action de sécurité routière à Ouéholle

collectivité et assuré par des agents de la DEFIJ.

Le groupement du service militaire adapté (GSMA) a aussi bénéficié du soutien provincial, comme l'Association Dépotage et Manutention de Nouméa (ADMN) et des sessions de préparation au permis de conduire.

Enfin, durant les journées nationales d'action contre l'illettrisme (JNAI) du 8 au 15 septembre, des actions ont

été mises en place à destination d'un public scolaire et en formation.

**Les Points Information Jeunesse (PIJ)** sont des lieux où la population trouve des informations dans de multiples domaines tels que la formation, les loisirs, les démarches administratives, etc. Pour cela, ils disposent d'une large documentation alimentée par le Centre de



## L'ENSEIGNEMENT, LA FORMATION ET L'INSERTION

Ressources Information Jeunesse (CRIJ) provincial situé à Koohnê (Koné) et le Centre Information Jeunesse de la Nouvelle Calédonie (CIJNC). Le public cible est la tranche des « 16-30 ans » mais ils sont ouverts à tous. Les services de consultation par internet, de réalisation d'un CV et d'une lettre de motivation ou d'affichage d'une information sont gratuits pour les jeunes. Six PIJ étaient opérationnels en 2022. Le portage est assuré par cinq communes et par la province (sur VKP). Ils ont enregistré 2 271 passages sur l'année. Deux journées information jeunesse ont été organisées en août à Tuo Cèmuhi (Touho) et à Koohnê (Koné). Les acteurs du réseau provincial se sont rassemblés à deux reprises et un séminaire du réseau calédonien a eu lieu en fin d'année.

L'accompagnement provincial porte sur leur fonctionnement, leur équipement et l'aide à l'emploi. Il consiste aussi à coordonner le réseau et à entretenir la dynamique par des visites régulières et par l'organisation de regroupements.

Une somme de 30 millions F.CFP a été consacrée à ce dispositif en 2022.

L'étude du nouveau bureau d'information des jeunes de Koohnê (Koné) installé dans l'ancien centre médico-social, se poursuit.



Sensibilisation de scolaires à la protection de l'environnement par le CIE



L'action de la direction de l'aménagement et du foncier (DAF) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population

## Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Structurer le pôle urbain VKP
- Améliorer l'accès à un logement décent
- Sauvegarder l'environnement naturel

## Résultats attendus

- Les aéroports et ouvrages maritimes sont en bon état et leur usage se développe
- Les infrastructures routières sont en bon état et leur usage se développe
- La surface du territoire provincial couverte par des outils de planification de l'espace progresse
- 1000 logements aidés sont construits et/ou initiés entre 2017 et 2023
- Les transports maritimes et terrestres provinciaux sont optimisés
- La ressource en eau dans les bassins versants sensibles est mieux gérée pour un usage partagé





Le nouveau projet de direction de la DAF engagé en 2020 a donné lieu à une nouvelle organisation adoptée par l'assemblée du 30 septembre 2022.

La direction est désormais organisée en quatre pôles. Le pôle ressource comprend le service administratif et financier ainsi que les bureaux ressources humaines et secrétariat de direction. Le pôle mobilité regroupe le service infrastructure et les subdivisions de Canala, Koumac et Kooehnê (Koné). Le pôle aménagement durable intègre le service topographie et foncier, le service habitat, le service aménagement et urbanisme et celui de l'aménagement et de gestion de l'eau. Le pôle patrimoine immobilier regroupe le service du patrimoine immobilier et le service des ports et aérodromes.

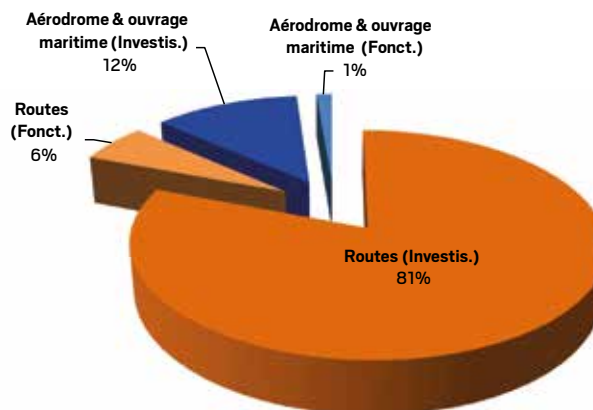
## ► FAVORISER LA MOBILITÉ DE LA POPULATION

### Construire et gérer les infrastructures

La province assure la construction, l'amélioration ainsi que l'entretien courant des 424 kilomètres du réseau routier provincial (RPN), des quatre aérodromes provinciaux et de divers ouvrages maritimes.

En outre, les services réalisent l'entretien du réseau territorial pour le compte de la Nouvelle-Calédonie (RT3, RT4 et RT1 sur son territoire, d'un linéaire de 319 km) ainsi que la maîtrise d'ouvrage déléguée par les communes pour la liaison Hienghène/ Bwapanu (Kaala-Gomen).

En 2022, les dépenses totales pour ces infrastructures se sont élevées à 2,1 milliards F.CFP, dont 87 % pour les routes. Les dépenses de fonctionnement couvrent l'entretien courant, c'est-à-dire les enduits d'usure, le



**Dépenses 2022 dans les infrastructures**

fauchage, la signalisation horizontale et verticale et les points à temps. Les dépenses d'investissement portent sur les travaux de réhabilitation ou de renforcement de chaussée et la construction d'ouvrages.

### Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Infrastructures routières	2 054
Aides aux transports	273
Aides aux communes	130
Habitat	113
Autres	104
Infrastructures portuaires / aéroportuaires	86
Gestion des ressources naturelles	39
<b>Total budget DAF</b>	<b>2 799</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>2 845</i>

Unité : millions F.CFP



Réfection de l'accès à la passerelle de Mére (RPN3)





Dépenses en millions F.CFP	Construction et rénovation	Entretien	% du total
RPN 10	590 MF	39 MF	34%
RPN 3	467 MF	21 MF	26%
Liaison Hienghène/ Kaala-Gomen	336 MF		18%
RT1 & RT3	154 MF		8%
Autres RPN	181 MF	63 MF	13%
<b>Total général</b>	<b>1 730 MF</b>	<b>123 MF</b>	

Les chantiers de grande taille conduits cette année sont :

- La consolidation de la corniche de la Ouaième et le l'achèvement du pont de Tipwaditu sur RPN 10,
- Les ponts de Nèxiri (Tenda) et de Pörö (Poro) nord sur la RPN 3,
- La poursuite des travaux de la liaison Hienghène/ Bwapanu (Kaala-Gomen),
- Le Pont du Creek à Paul sur la RPN8.

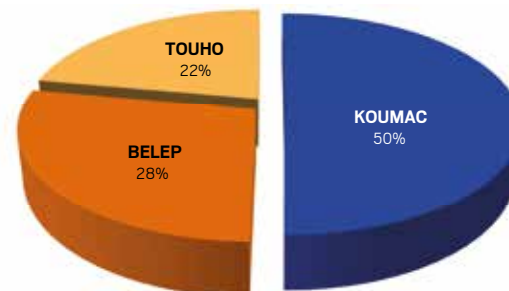
Une partie des travaux d'entretien courant est réalisée en régie par les subdivisions DAF. Ce sont notamment des opérations de point à temps (418 jours d'intervention), l'entretien des espaces verts (182 jours), l'entretien de la signalisation verticale, l'évacuation d'éboulements ou encore les réparation de chaussée.

Le renouvellement du matériel de travaux publics a été réalisé pour une valeur de 46 millions F.CFP avec notamment l'acquisition d'une pelleteuse et de deux véhicules tri-bennes.

Pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, les subdivisions DAF ont assuré la maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien courant des RT. D'un point de vue financier, la dépense est réalisée par la province qui se fait ensuite rembourser par la Nouvelle-Calédonie dans la limite de l'enveloppe attribuée.

**La gestion des aérodromes provinciaux** consiste à mettre les moyens nécessaires pour un usage conforme à la réglementation sur la circulation aérienne.

### Dépenses pour les aérodromes (71 MF)



Construction du pont Tipwaditu à Tuo Cèmuhi (Touho)

Les principaux travaux ont porté sur la rénovation du balisage à Koumac.

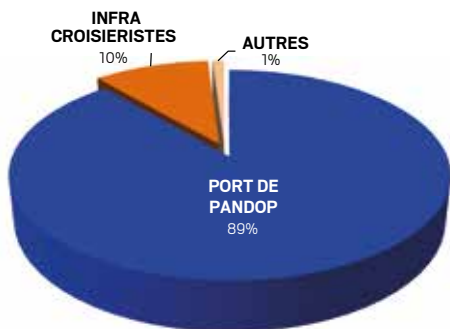
En raison de l'arrêt des dessertes des aérodromes par des ATR, une refonte de l'organisation du personnel a été réalisée et la classification du service de sauvetage et de lutte contre l'incendie des aéronefs sur l'aérodrome (SSLIA) de Touho est redescendu au niveau 3.

Les deux pompiers et agents AFIS<sup>7</sup> de Tuo Cèmuhi (Touho) assurent à tour de rôle chaque semaine une vacation sur l'aérodrome de Koumac pour accompagner la reprise des vols depuis Nouméa, au quatrième trimestre 2022. Le troisième pompier a été redéployé à Dau Ar (Bélep) en fin d'année, en prévision du redémarrage de la desserte de l'île par Air Loyauté.

<sup>7</sup>L'Aérodrome Flight Information Service (AFIS) est un type de service de la circulation aérienne, correspondant aux services d'information de vol et d'alerte sur des aérodromes.



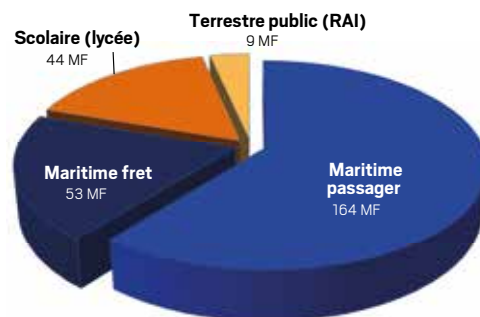
## Dépenses pour les ouvrages maritimes (216 MF)



Dans le domaine portuaire, la seconde tranche du soutien financier à la commune de Koumac a été versée pour l'aménagement du quai de pêche de Pandop et permettre ainsi l'accostage de nouveaux bateaux. Dans le cadre du contrat de développement intercollectivité pour améliorer l'accueil des croisiéristes, la collectivité a contribué au financement de l'aménagement du quai de Kuto à l'île des Pins.

## Soutenir les transports collectifs

Pour favoriser la mobilité des populations, la collectivité finance certains transports publics. La répartition par catégorie des 269 millions F.CFP dépensés au cours de l'année est indiquée dans le graphique.



### Aides aux transports 2022

L'objectif prioritaire reste d'assurer la continuité territoriale avec Dau Ar (Bélep) et les îlots du Nord. Pour cela, la collectivité organise les lignes maritimes régulières pour le transport des personnes et du fret. La barge automotrice provinciale Béléma Nénéma et un catamaran privé d'une capacité de 120 places, le Seabreeze, y sont consacrés. Les bateaux sont exploités par le même armateur. Toutefois, un incendie a gravement

endommagé la barge en octobre 2022, ce qui a conduit à son arrêt dans l'attente de réparations. Une barge de grande dimension avec un remorqueur a été affrétée pour assurer le service en substitution. Les dépenses pour la desserte maritime de Dau Ar (Bélep) se décomposent en quatre catégories : le marché de transport de passagers (164 millions F.CFP), le marché du fret (39 millions F.CFP), la location d'une barge de remplacement (12 millions F.CFP) ainsi que l'entretien de la barge et de ses équipements (2 millions F.CFP). Le comité de suivi composé des communes de Dau Ar (Bélep), Pum (Poum) et Koumac, de la province Nord et de l'armateur se réunit périodiquement pour suivre le déroulement de la desserte.

Avec deux rotations par semaine en moyenne, le Seabreeze a augmenté sa fréquence pour pallier à l'absence de trafic aérien. Le navire a réalisé son arrêt technique du 8 août au 2 septembre. Le service des affaires maritimes a autorisé



Barge et remorqueur en location à Pum (Poum)

la province Nord à transporter jusqu'à 12 passagers sur la Béléma Nénéma lors de la rotation de fin août. 95 rotations du navire ont été effectuées dans le cadre du marché provincial, les autres le sont principalement dans le cadre des transports scolaires communaux.

### Le soutien en matière de transport terrestre se décline en :

- L'organisation et le cofinancement de la desserte des lycées qui a bénéficié à 510 élèves.
- L'attribution d'une participation au Syndicat Mixte des Transports Interurbains (SMTI) dans le cadre du réseau RAI.

### Desserte de Dau Ar (Bélep)

Passagers

106

7 768 passagers

Fret (barge uniquement)

34

2 753 m<sup>3</sup> (vrac et palettes)  
388 fûts de carburant



## ► METTRE EN ŒUVRE LES RÈGLES D'URBANISME ET PLANIFIER L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

L'application des droits des sols est gérée par la province sur toutes les communes de son territoire. Près de 700 nouvelles demandes d'urbanisme ont été déposées pour instruction tandis que 650 autorisations ont fait l'objet d'une décision. Globalement, cela marque une augmentation de 47 % sur un an du nombre de dossiers traités. La hausse est importante pour toutes les catégories.

L'ETH des Espaces de l'Ouest représente 55 % des permis de construire accordés et se situe devant le Grand Nord (33 %).

Les autorisations de construire renseignent en particulier sur la dynamique du logement hors terres coutumières. Le nombre de permis accordés est remonté par rapport à 2021, comme celui des logements autorisés. Les logements de type F3 et F4 représentent 78 % des logements autorisés en 2022.

Sept des neuf communes<sup>8</sup> qui ont adopté la **Taxe Communale d'Aménagement** (TCA) ont perçu des recettes. La mise à la liquidation de la TCA a représenté 23,1 millions F.CFP, soit 38 % de moins qu'en 2021. La catégorie « habitat » en représente 62 %.

Les communes sont les maîtres d'ouvrage de la réalisation de leur **Plan d'Urbanisme Directeur** (PUD) et elles bénéficient de l'accompagnement technique de la collectivité. Un appui a été apporté à Tuo Cèmuhi (Touho), Koumac, Canala et Nèkö (Poya) cette année.

Dossiers par catégorie	Demandes déposées	Demandes délivrées
Note d'urbanisme	446	441
Permis de construire	146	118
Division Foncière	75	76
Déclaration préalable	24	17
Installation publicitaire	5	5
Permis de lotir	1	1
<b>Total 2022</b>	<b>697</b>	<b>649</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>510</i>	<i>442</i>

Permis de construire	2021	2022	Evolution
Nombre délivré pour logement	52	68	+ 31%
Logements correspondants, dont	53	68	+ 28%
<i>Particulier</i>	<i>50</i>	<i>67</i>	<i>+ 34%</i>
<i>Administration</i>	<i>3</i>	<i>1</i>	<i>- 67%</i>

<sup>8</sup> Il s'agit de Hienghène, Nèkö (Poya), Pwèbuu (Pouembout), Koohnê (Koné), Vook (Voh), Koumac, Pum (Poum), Kaa Wi Paa (Kouaoua) et Pwàràiriwà (Ponérihouen).



Concernant les études d'aménagement, le service d'aménagement et d'urbanisme co-pilote l'étude des vulnérabilités et des propositions d'orientations de la commune de Kaa Wi Paa (Kouaoua) face au risque inondation, qui s'est achevée en 2022.

L'élaboration du plan de déplacement inter-administration sur la zone de Xapecedeaxate (Païamboué) est également terminée. Sa réalisation s'est notamment appuyée sur 6 ateliers de travail et une enquête auprès de 200 personnes.



Renforcement de la corniche de la Ouaième (RPN10)

## ► METTRE EN ŒUVRE LES AIDES À L'HABITAT

La mise en œuvre de la politique du logement est fondée sur le code de l'habitat adopté en 2011 et ajusté à plusieurs reprises au fil des années pour mieux répondre aux besoins. La rédaction d'un nouveau texte était en cours fin 2022.

La dépense 2022 en faveur du logement s'est établie à 113 millions FCFP dont 90 % pour des opérations d'accession individuelle hors VKP.

Au cours de l'année 2022, la production totale de logements aidés est de 41 comme détaillé dans le tableau. Trois programmes sont concernés mais le HPN est dominant. Cela marque une nette diminution par rapport à l'année précédente (62 logements en accession en 2021). Il est dans les usages de la collectivité de procéder à la remise officielle de la clef des logements du programme « HPN » et 45 logements ont eu droit à une cérémonie en ce sens en 2022.

Le coût des projets ainsi que le niveau d'intervention de la province sont variables selon les programmes puisque les situations individuelles sont différentes. Les 41 logements représentent une valeur de travaux de 325 millions F.CFP qui ont bénéficié de 90 % de subvention en moyenne.

L'identification de toutes les réalisations de l'habitat aidé au sein d'un système d'informations géographiques (SIG) dédié se poursuit. Environ un millier de logements supplémentaires ont été géolocalisés à ce titre au cours de l'année.

Chaque attribution de logement locatif du parc social aidé (SIC et FSH) doit être validée par la province Nord, par le biais d'une commission technique qui étudie la conformité des dossiers de candidature avec le code de l'habitat. 210 dossiers ont fait l'objet de cette procédure lors de 27 commissions et 181 ont reçu un avis favorable.

Réceptions 2022 <sup>9</sup>	Nombre	Coût global des projets	Coût moyen	Subvention globale PN	Taux aide moyen
HPN	26	252 MF	<b>9,7 MF</b>	228 MF	90%
ASI	9	56 MF	<b>6,2 MF</b>	56 MF	99%
ASTH	6	17 MF	<b>2,8 MF</b>	10 MF	60%
<b>Total</b>	<b>41</b>	<b>325 MF</b>	<b>7,9 MF</b>	<b>293 MF</b>	<b>90%</b>

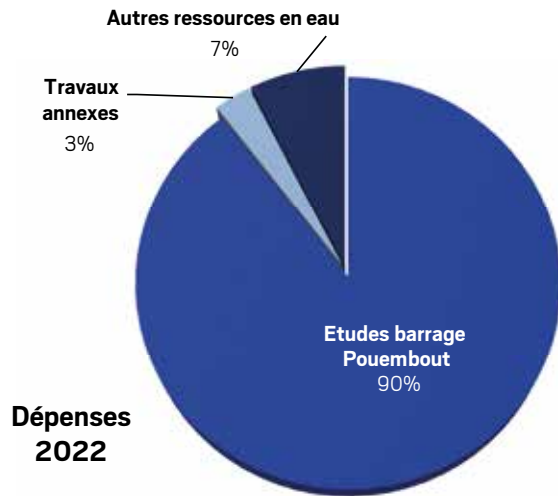
<sup>9</sup> HPN = Habitat Province Nord, le programme « phare » ; ASI = Action Sociale Intégrée (ASI), à destination des personnes âgées ou handicapées ; ASTH = Aide Subventionnelle et Technique à l'Habitat autrefois qualifiée d'auto-construction.



## ► GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

Le service aménagement et gestion de l'eau est chargé de la mise en œuvre de la politique provinciale en matière de gestion de la ressource en eau et du milieu.

Les dépenses se sont élevées à 79 millions F.CFP. Elles sont ventilées dans le graphique par axe d'actions.



Le **barrage à usages multiples de Pwëbuu (Pouembout)** est le projet principal. La diversité des thématiques à traiter et leur complexité a conduit la mise en place d'une gestion de projet innovante afin de recourir aux différentes expertises et compétences réparties au sein de la collectivité. Pour impliquer et responsabiliser l'ensemble des directions concernées par ce projet transverse, le suivi est organisé en douze thèmes et inclue des organes de gouvernance dédiés. Une planification de l'ensemble du

projet et une feuille de route sur six mois complètent les outils.

L'avis du Conseil d'Etat sur la compétence pour sa construction a été rendu en mai 2022. S'agissant de ce barrage et compte tenu du mode de fonctionnement par lâchers d'eau, c'est la Nouvelle-Calédonie qui est compétente pour le construire. La province Nord a immédiatement délibéré pour demander la délégation de compétence de la Nouvelle-Calédonie. Celle-ci n'avait pas encore été accordée à la fin de l'année 2022.

L'expertise du milieu naturel dans la zone d'influence du projet barrage s'est achevée. Deux nouvelles études ont été lancées : l'installation d'un réseau de 25 échelles de crues en amont du « point zéro » et l'étude d'impact socio-économique et environnemental préliminaire. Les prestataires des études hydrologique et du transport solide du bassin versant ont été sélectionnés. Une partie du foncier privé impacté par la retenue a été acquise.

Depuis l'adoption du schéma d'orientation de la politique de l'eau partagée, le service participe aux travaux des groupes de travail.

Pour répondre à des besoins métier, un outil SIG de diagnostic des bassins versants est développé. Sa vocation est d'être un outil d'aide à la décision pour hiérarchiser les bassins versants au regard de leur état de dégradation et des enjeux en présence.

## ► RÉALISER LES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES ET FONCIERS

Les missions du **service topographique et foncier** sont la conservation et la mise à jour des documents topographiques, le renseignement et la vérification du foncier des demandes d'urbanisme, la mise à jour de la cartographie au 1/2000<sup>ème</sup>, la réalisation de travaux de délimitation, de bornage et de lever topographiques ainsi que la délimitation du domaine public maritime.

Il s'appuie sur trois circonscriptions topographiques localisées à Koohnê (Koné), Koumac et Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié).

Dans le cadre de la Gestion Electronique des Documents (GED), la numérisation des archives se poursuit. L'application de cette GED vise son ouverture future à l'extérieur sur un site internet sécurisé.

Le service topographique est sollicité par les directions provinciales selon leurs besoins en données topographiques. Cela se caractérise par une recherche de la donnée dans les dossiers du service ou par une intervention sur le terrain des équipes lorsque la donnée est absente. En 2022, 35 chantiers ont été réalisés par les trois bureaux. La couverture cartographique au 1/2000<sup>ème</sup>



poursuit son extension. Cette échelle permet d'avoir un grand niveau de précision pour les études dont les cartes servent de support : aménagement, inondabilité, etc. En 2022, la donnée cartographique des communes de Koohnê (Koné) et Pwëbuu (Pouembout) a été mise en forme et préparée pour une intégration ultérieure dans le GIE SERAIL (Système d'Exploitation, de Répartition et d'Administration des Informations Localisées) dont la province est devenue membre.

En 2022, les **délimitations du Domaine Public Maritime** (DPM) réalisées à la demande des propriétaires limitrophes ont donné lieu à 11 arrêtés répartis sur 6 communes. Ils représentent un linéaire de 30,5 km de rivage et de 13,7 km de limite supérieure de DPM. Le bureau foncier a également traité 123 dossiers présentés par des géomètres, qui ont abouti à 100 certificats de dépôts dont 2 pour des lotissements sur la commune de Bwapanu (Kaala-Gomen) et 23 refus.



Groupe de travail sur le barrage en septembre 2022

## ▶ ACCOMPAGNER LES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Le **service patrimoine immobilier** (ex-constructions publiques) assure la conduite d'opération pour le compte de l'ensemble de la province. Il apporte une assistance aux directions pour la programmation et la réalisation de leurs infrastructures et il est chargé de l'entretien des bâtiments provinciaux.

Les opérations importantes achevées en 2022 sont :

- la construction de la maison de la femme de Pum (Poum),
- le réagencement de l'accueil et des travaux de mise en conformité dans les centres médico-sociaux de Koumac, Vook (Voh) , Nèkô (Poya), Pwäriwâ (Ponérihouen), Pweevo (Pouébo) et Pum (Poum),
- Les travaux de peinture intérieure des dortoirs de l'internat de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié),
- L'aménagement d'un vestiaire EPS au collège de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié),

Les projets en phase étude sont le réaménagement des locaux du service bien-être de la DRH, l'extension du CAFED à Kawewath (Témala), la construction d'un foyer au centre de formation de Tuo Cèmuhi (Touho), la construction d'un nouvel atelier mécanique au collège de Koohnê (Koné), des travaux dans quatre CMS, l'aménagement du

site de loisir de Xapedeaxeate (Païamboué) et la poursuite de la mise en conformité des silos de Pwëbuu (Pouembout).

L'application informatique « GESBAT » fait office de guichet unique des demandes tant pour les « petites interventions » sur le site de l'hôtel de province (HPN) que pour les travaux d'entretien demandés par les services administratifs sur l'ensemble des locaux. Au cours de l'année, 437 demandes d'interventions sur l'HPN ont été enregistrées, elles ont conduit à réaliser 9 millions F.CFP de petits travaux.

**Le conseiller en énergie partagé** (CEP) a organisé des actions de sensibilisation pour faire émerger une conscience collective sur l'utilisation rationnelle de l'énergie. Un défi d'une durée de trois mois consistait à réaliser la plus importante baisse de consommation par direction.

De nouveaux équipements photovoltaïques ont été installés en 2022 sur huit sites pour une puissance totale de 169 kWc : subdivisions DAF de Canala et de Waa wi Luu (Houailou), aérodrome de Dau Ar (Bélep), CMS de Pweevo (Pouébo), Tuo Cèmuhi (Touho) et Nèkô (Poya), antenne DDEE de Koumac et murisserie de Ouégoa.



L'action de la direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalité

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

## Objectifs spécifiques

- Diversifier et valoriser le potentiel économique pour créer de la richesse
- Réduire les déséquilibres internes

## Résultats attendus

- Les productions marchandes agricoles, aquacoles, pêche et bois sont en progression
- Les filières économiques se structurent grâce à des organisations professionnelles qui gagnent en autonomie
- L'agriculture traditionnelle en tribu, gage de cohésion sociale, se maintient
- Les dispositifs de soutien sont optimisés en fonction d'évaluations multicritères





# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Le nouveau projet de direction de la DDEE vise deux finalités :

- Soutenir la structuration du développement économique de l'ensemble des territoires de la Province nord tout en préservant un environnement sain pour les générations futures.
- Améliorer la qualité de réponse aux attentes et besoins de la population par l'optimisation du fonctionnement de la direction. Il s'articule en 6 axes déclinés en 51 actions.



Réalisation d'un forage à Koumac

Il a également donné lieu à une nouvelle organisation adoptée par l'assemblée du 30 septembre 2022. La direction est désormais organisée en trois pôles.

Le pôle développement local rassemble les quatre antennes (une par ETH) et le service de développement local, le pôle ressources regroupe le service administratif et financier et le bureau de la coordination administrative et juridique, le pôle services sectoriels comprend le bureau des installations classées pour la protection de l'environnement et six services : milieux et ressources terrestres, milieux et ressources aquatiques, impact environnemental et conservation, développement durable, agriculture, investissements et entreprises.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement du développement économique ont été ventilées par secteur d'activité.

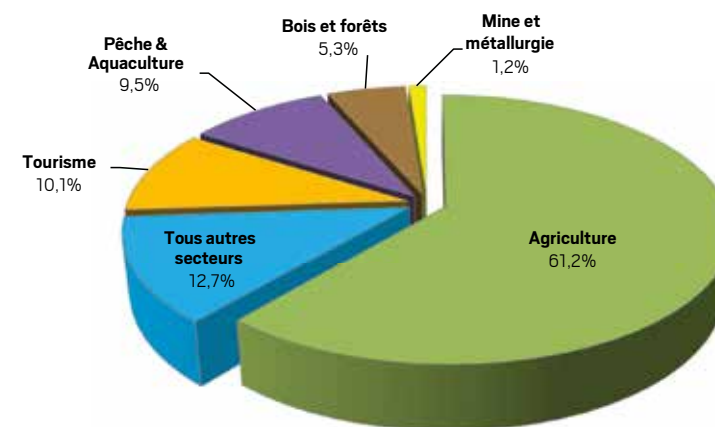
L'agriculture reste le secteur dominant avec plus de 60 % des interventions.

## Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Accompagnement des acteurs	276
Soutien à l'investissement individuel	259
Recherche et développement	226
Soutien à la production	127
Soutien à l'investissement structurant	86
<b>Total budget dvlpt économique DDEE</b>	<b>974</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>885</i>

Unité : millions F.CFP

## Répartition des dépenses 2022 par secteur







## ► RÉALISER DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS

**L'objectif est d'aménager le territoire avec des équipements à usage collectif au bénéfice des acteurs privés.** La nature des équipements est variée selon les secteurs d'activités.

Comme cela est indiqué dans le tableau, plusieurs projets ont fait l'objet d'investissement cette année.

Équipements structurants	Dépenses en millions F.CFP et objet	
Filière céréales	<b>58 MF</b>	Silos de Pwëbuu (Pouembout)
Réseaux d'irrigation	<b>9 MF</b>	Réseau de Pwëbuu (Pouembout)
Unité de sciage	<b>15 MF</b>	Bois du Nord
Périmètre forestier	<b>7 MF</b>	Périmètre de Tango
Aménagement touristique	<b>13 MF</b>	Sentier de grande randonnée
Filière pêche	<b>3 MF</b>	Équipement Armement du Nord



Équipement photovoltaïque de la murisserie de Ouégoa

**En matière agricole et concernant les silos de Pwëbuu (Pouembout),** la commande de nouvelles cellules de stockage a été passée, la maîtrise d'œuvre a préparé le dossier de consultation des entreprises pour l'installation et la mise en marche de ces équipements. Le calendrier ne leur permettant pas d'être fonctionnels pour la récolte 2023 et à la suite de l'incendie de l'ancien séchoir, une subvention a été accordée à la coopérative pour l'acquisition d'un autre séchoir à grain dès 2023. La toiture du bâtiment a été équipée de panneaux photovoltaïques. De son côté, le déplacement des installations du club sportif limitrophe permettant le respect des prescriptions ICPE est en cours.

La principale dépense sur le réseau d'irrigation de Pwëbuu (Pouembout) est le renforcement de l'alimentation électrique de la station de pompage. L'utilisation des réseaux de Ouégoa et de Pwëbuu (Pouembout) est suivie par les techniciens hydrauliques. A Ouégoa, trois nouveaux compteurs ont été installés durant l'année portant leur total à 93 sur l'ensemble du réseau mais seuls 43 ont été utilisés en 2022.

Les deux centres de traitement des fruits et légumes provinciaux sont gérés par des acteurs privés : une coopérative à Pwëbuu (Pouembout) et un patenté à Ouégoa. Dans cette unité, 117 tonnes de bananes ont été livrées en 2022.

La province Nord a répondu à un appel à projet afin d'équiper le centre de tri de Pwëbuu (Pouembout) d'une récupération d'eau de pluie pour limiter les prélèvements sur le réseau.

**Dans la filière bois**, la collectivité prend en charge le renouvellement des plantations après leur coupe définitive et l'entretien de la voirie sur le périmètre forestier de Tango. Le cinquième marché pour le renouvellement de 35 ha après coupe finale a été exécuté, et un sixième a été lancé pour les années 2022-2023. En supplément des dépenses d'investissement indiquées dans le tableau ci-dessus, des travaux en régie à hauteur de 14 millions F.CFP ont été conduits par le bureau des travaux forestiers, notamment pour l'entretien des voies de circulation des périmètres forestiers. Le traitement des données collectées par LIDAR en 2021 a permis d'évaluer les volumes de bois sur pied dans le périmètre test de 200 ha.

La province a accompagné la scierie, qui exploite le périmètre de Tango, dans la mise en œuvre de son plan de sauvegarde par le versement d'une aide à l'investissement pour la remise en état de certains matériels et d'une aide à la trésorerie d'un montant de 30 millions F.CFP.

En matière **d'éco-tourisme**, l'entretien du sentier de grande randonnée GR Nord et de ses équipements a été réalisé. Par ailleurs, les sentiers de petite randonnée des Roches de la Ouaième et de Wiwaek à Hienghène ont été remis en état. Le bureau de l'écotourisme assure la promotion de ces équipements avec l'appui du GIE Tourisme Province nord.

Dans le cadre du soutien à la **pêche hauturière** dont la flotte de bateaux est basée à Koumac, une première

tranche de matériel pour le débarquement et la conservation des poissons a été livrée en 2022 avec une aide de la collectivité.

La **pépinière d'entreprises** « Initiative Nord » de Koohné (Koné) a vocation à mettre à la disposition de jeunes entreprises, des locaux aménagés, du matériel et des services mutualisés. La collectivité continue à financer sa gestion en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie. En fin d'année 2022, quatre entreprises y sont logées (dont le GIE tourisme).

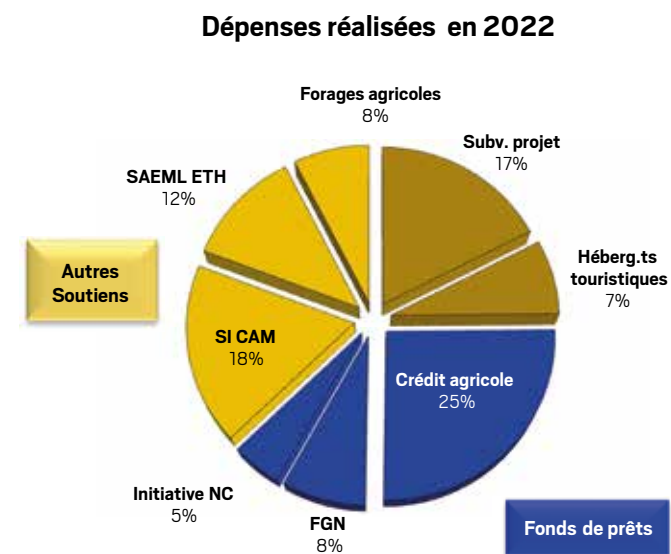


Traitement des crevettes dans l'atelier de la SOPAC à Koohné (Koné)

## ► SOUTENIR L'INITIATIVE PRIVÉE

Le dispositif mis en œuvre vise à réduire le coût des investissements et à consolider les fonds propres des promoteurs qui s'inscrivent dans le développement économique par l'entrepreneuriat.

La ventilation par type de dispositif des 256 millions F.CFP de dépenses est présentée dans le graphique.





Promotion de la charte d'accueil en tribu, à Hienghène

**Les aides directes à l'investissement** se présentent sous la forme de subventions dans le cadre de différents dispositifs du code de développement ou CODEV. A ce titre, 56 projets économiques ont été agréés en 2022, un nombre en nette réduction par rapport à 2021 (- 35 %). La diminution s'observe aussi dans la valeur des investissements (205 millions F.CFP, soit - 14 %) et dans celle des subventions (88 millions F.CFP, soit - 33 %).

La répartition par secteur économique est présentée dans le graphique.

- ◆ L'agriculture est toujours largement dominante avec 75 % des projets. Ces projets concernent majoritairement la filière fruits, légumes et tubercules (dont des « modules d'insertion »). Il faut souligner un projet de taille importante en élevage bovin et un autre en maraîchage.

- ◆ Quatre structures d'hébergements touristiques ont obtenu une aide pour les accompagner dans leur rénovation et leur mise aux normes.

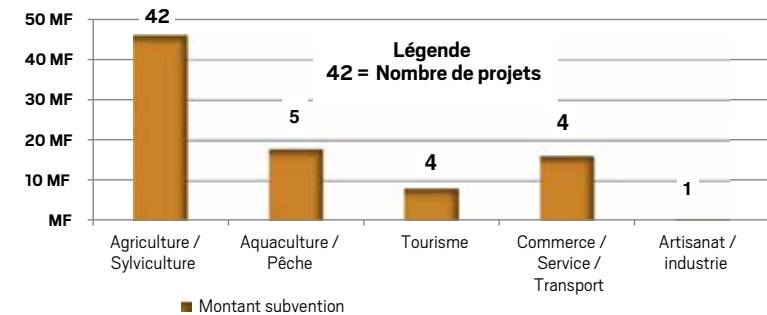
La répartition géographique des projets subventionnés par ETH indique que la Côte Océanienne et le Grand Nord regroupent les deux-tiers des projets. L'ETH Espaces de l'Ouest prédomine pour le montant des subventions accordées.

La répartition par genre du porteur de projet reste très déséquilibrée puisque les femmes ne représentent que 30 % des projets et 15 % du montant des aides accordées.

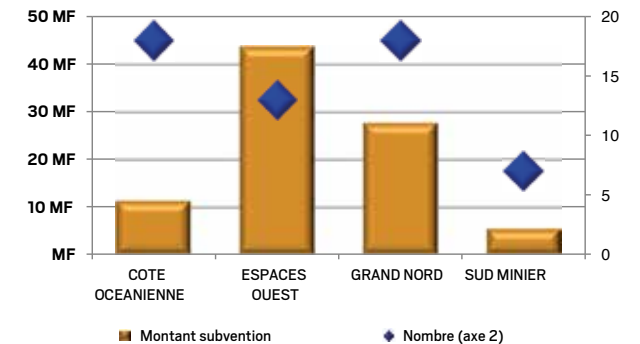
**Des dispositifs complémentaires aux subventions existent** pour favoriser le recours à l'emprunt dans le financement des projets. La collectivité soutient financièrement les organismes dont l'intervention complète le financement bancaire traditionnel ou qui s'adressent aux promoteurs qui n'y ont pas accès :

- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) met en place des micro-crédits. 185 promoteurs ont obtenu des financements de l'ADIE pour la création ou le développement d'une petite entreprise en 2022. Cela représente 247 prêts mobilisés (65 prêts d'honneur et 182 microcrédits professionnels) pour 112 millions FCFP de capital emprunté. Le secteur du commerce, des services et du transport en pèse 57 % et l'agriculture 18 %.
- Initiative Nouvelle-Calédonie attribue des prêts d'honneur sans intérêts. Les dossiers sont instruits par

## Agrément de projets par secteur d'activité en 2022



## Répartition des agréments par ETH



les agents du service investissements et entreprises. Six prêts ont été acceptés pour un montant global 13,5 millions F.CFP. Le fonds de prêts d'honneur a été réabondé à hauteur de 12 millions F.CFP.

- Les dispositifs de facilitation d'accès au crédit logés au Crédit Agricole Mutuel (CAM) sont maintenus. Le fonds « Agri-Equip-Nord » a été alimenté par une dotation de 65 millions F.CFP. Le CAM a aussi bénéficié d'une

subvention 46 millions F.CFP pour la mise en place d'un nouveau système d'information.

- Le fonds de garantie Nord (FGN) géré par la SOGEFOM a aussi été réalimenté avec 20 millions F.CFP de dotation. Trois nouveaux prêts ont été avalisés en 2022.

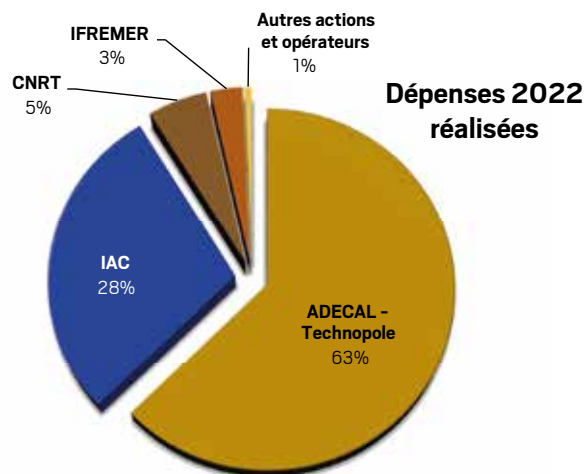
Six **forages agricoles** ont été réalisés en 2022 sur les communes de Pwëbuu (Pouembout), Vook (Voh), Koohnê (Koné), Koumac et Ouégoa. Tous ces forages ont eu un résultat positif. Le dispositif de soutien à la création de forage a été modifié. Désormais il s'agit d'une subvention au bénéficiaire versée directement aux entreprises et dont le montant est ajustée aux quantités réellement exécutées. La participation de l'agriculteur devient forfaitaire à hauteur de 180 000 F.CFP.



Réaménagement d'une aire de repos

## ► FAVORISER ET ACCOMPAGNER L'INNOVATION

Le soutien à la recherche et à l'expérimentation se traduit par la participation à la programmation, au financement et à la gouvernance des différents organismes de Pays.



La ventilation par opérateur des dépenses du programme indique la part prépondérante des deux établissements que sont la Technopole au sein de l'ADECAL et l'IAC.

### Dans le domaine marin :

Les travaux du **pôle « valorisation des écosystèmes marins »** de l'ADECAL se poursuivent dans ses trois centres : le Centre Technique Aquacole de Saint-Vincent (CTA) situé à Boulouparis pour la crevetticulture, le Centre Calédonien de Développement et Transfert en Aquaculture Marine (CCDTAM) et le Centre Technologique des MicroAlgues (LEMA et LTMA).

Le LTMA (Foué) maintient ses essais de croissance et de mise en culture en grands volumes de plusieurs souches d'algues locales isolées par le LEMA de Nouméa. Le CTA a mis en place des essais de grossissement d'huîtres de roche dans cinq sites pilotes dont trois localisés en Province nord. En 2022, l'ADECAL a mené des consultations pour définir sa nouvelle programmation pluriannuelle.

L'accord-cadre définissant les activités de l'**IFREMER** en Nouvelle-Calédonie pour la période 2017-2021 a été prolongé en 2022, les conventions associées concernent deux programmes de recherche :

- Projet RESSAC (RESsources et écosystèmes Aquacoles en Nouvelle-Calédonie) dans les domaines de la crevetticulture, de l'aquaculture de microalgues, de la diversification aquacole et des biotechnologies associées et du soutien aux centres techniques et aux filières économiques.
- Projet PRESENCE (PRESsions sur les Ecosystèmes récifo-lagonaires de Nouvelle-CalédoniE) dans les domaines de l'exposition aux pressions et de la vulnérabilité des écosystèmes récifo-lagonaires, notamment dans le cadre du Parc Naturel de la Mer de Corail et du Patrimoine inscrit à l'UNESCO.



## Dans le domaine terrestre :

L'Institut Agronomique Calédonien (IAC) mène des recherches en appui au développement rural du pays, centrées sur des enjeux d'agriculture durable, d'environnement exceptionnel à préserver et de transformations du monde rural. Les activités s'inscrivent dans la programmation 2017-2021 mise en œuvre par les trois équipes de recherche : ARBOREAL (Agriculture Biodiversité Et valorisation), SolVeg (Sol et Végétation) et TerAU (Territoires, Acteurs et Usages). L'IAC a poursuivi ses activités de recherche et de diffusion des résultats notamment en matière de valorisation et protection de la biodiversité et des ressources, d'étude du fonctionnement des agro-écosystèmes et d'analyse des pratiques et des transformations de la ruralité. L'année 2022 a vu la préparation de la future programmation. Le comité d'orientation stratégique s'est réuni afin d'identifier les principaux enjeux et sujets à traiter, puis le comité scientifique les a organisés en thématiques et questions de recherche au regard des capacités à faire de l'institut.

Le pôle « Valorisation des écosystèmes terrestres » de l'ADECAL s'inscrit également dans le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Les travaux de ses centres techniques viennent en appui aux filières de production : le Centre de Promotion de l'Apiculture (CPA), le Centre de Recherches et d'Expérimentations Agronomiques (CREA) pour les grandes cultures, le Centre des Tubercules Tropicaux (CTT) et le Centre Technique d'Expérimentation et de Transfert en Maraîchage (CTETM). Parmi les faits marquants en 2022, on peut noter la mise en place d'essais chez des producteurs du Nord : deux relatifs au blé sur la côte ouest et un concernant les tubercules tropicaux sur la côte est.

## ► SOUTENIR LA PRODUCTION

Le soutien à la production a pour objectifs :

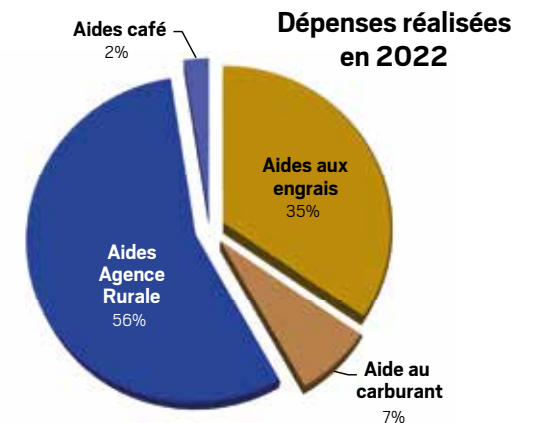
- De compenser les handicaps géographiques liés à l'éloignement des centres d'approvisionnement ou de commercialisation
- De réduire les charges d'exploitation
- De soutenir spécifiquement certaines filières

La ventilation des 81 millions F.CFP de dépenses est présentée dans le graphique.

La majorité des **aides aux filières** étaient prises en charge directement par l'Agence Rurale depuis 2019. Toutefois en 2022, l'Agence a stoppé le financement de l'aide au transport des intrants et de celle pour la commercialisation des fruits et légumes. Elle a continué à en assurer leur mise en œuvre mais sur des financements provinciaux alloués respectivement à hauteur de 32 et de 12 millions F.CFP.

Deux types d'aides à l'**achat d'intrants** ont été mises en œuvre :

- **L'aide aux engrais** agricoles est conventionnée avec la chambre d'agriculture qui les importe. Elle permet d'en réduire le coût pour l'acheteur en prenant en charge une partie des frais d'approche depuis l'usine de fabrication. Elle bénéficie également aux aquaculteurs pour l'acquisition des amendements de fond de

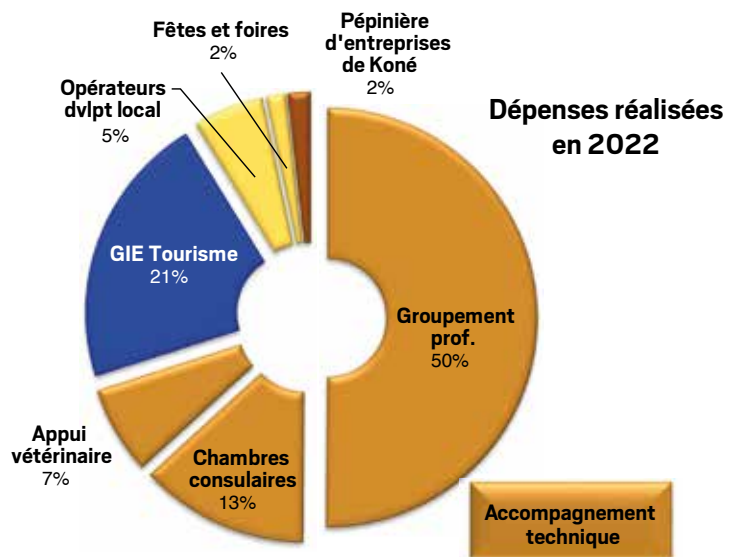


bassin. Le taux d'aide a été révisé à la baisse, il est passé de 29 % à 21 % du prix de revient final pour les engrais « conventionnels » avec une majoration à 24 % pour les références biologiques ou organiques. 767 tonnes d'engrais ont été achetées par les producteurs du Nord en 2022, soit 243 tonnes de moins que l'année précédente.

- **L'aide au carburant** a été servie à 49 pêcheurs lagonaires sur la base de leur déclaration de production de l'année précédente.



## ▶ ACCOMPAGNER LES ACTEURS



Atelier sur la permaculture organisé par Biocalédonia

Pour prolonger et compléter l'intervention des équipes techniques de la direction du développement économique, l'accompagnement des acteurs s'appuie sur un réseau d'opérateurs professionnels, le plus souvent associatifs. Les formes et les modalités de l'accompagnement financé par la province sont différentes selon les secteurs d'activité.

**Dans l'agriculture et la pêche**, le financement provincial permet notamment aux opérateurs de se doter de ressources humaines permanentes afin

d'œuvrer sur le terrain auprès des exploitants agricoles et des pêcheurs de la province. Le réseau d'appui est similaire à celui de 2021. La liste des principaux partenaires est présentée dans le tableau.

L'appui vétérinaire est assuré par trois cliniques conventionnées avec la province pour certains actes en faveur des animaux d'élevage et situées à Koohnê (Koné), à Koumac et à La Foa (au bénéfice de Canala et Kaa Wi Paa (Kouaoua)). Il est complété par l'activité du vétérinaire provincial basé à Pwêédi Wiimîâ (Poindimié).



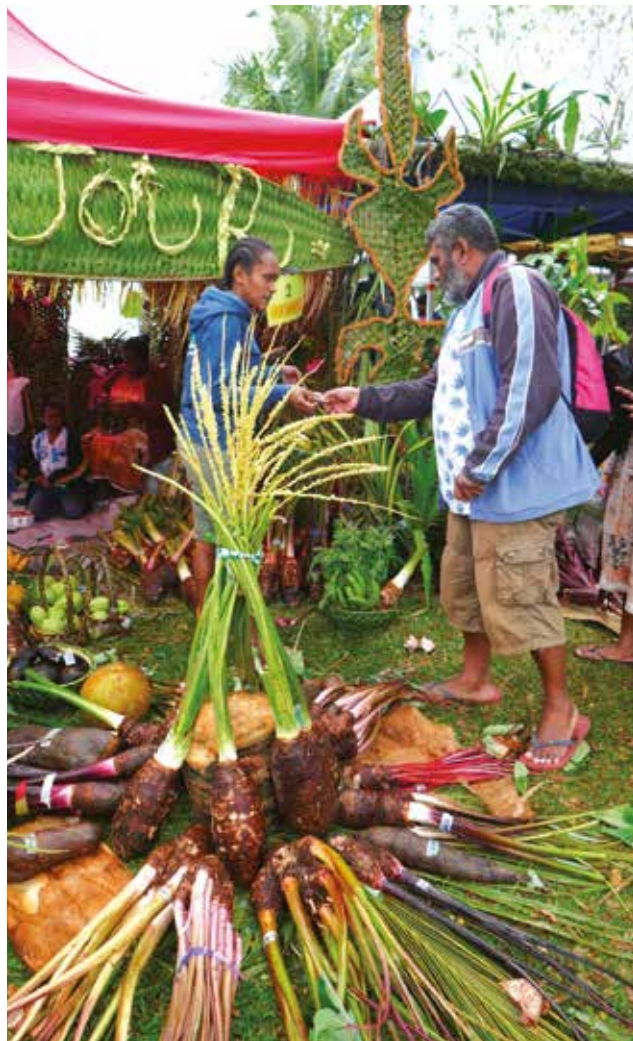
Nom de l'organisme	Objet et observations pour 2022
Arbofruits	Appui technique aux producteurs fruitiers par sept techniciens. 1 200 visites techniques chez 318 producteurs, fourniture de plants fruitiers.
ADECAL (CPA)	Appui technique aux apiculteurs par deux techniciens à mi-temps. Mise en place d'une convention encadrant la fourniture de reines sélectionnées.
Bio Caledonia	Mise en œuvre de la norme océanienne en agriculture biologique (92 producteurs labellisés dont 3 éleveurs) et animation des groupes locaux par deux animatrices.
Horti-Neva	Accompagnement technique et commercial des horticulteurs par une animatrice.
Upra Bovine	Appui technique aux éleveurs bovins en matière d'amélioration génétique - un technicien
Chambre Agriculture	Comptabilité et conseil de gestion (72 dossiers actifs) Plateforme machinisme agricole
GIE Meru	Appui technique aux aviculteurs, organisation de la filière poulets fermiers (20 producteurs)
REPAIR	Appui technique et mise en œuvre de la certification « Agriculture Responsable » (10 adhérents, 6 agriculteurs certifiés et 3 en cours de certification)
Fédération des Pêcheurs Professionnels	Appui technique aux pêcheurs, organisation de la filière pêche lagonaire
Groupement des fermes aquacoles	Appui technique et animation de la filière crevettes (5 fermes et une éclosérie en Province nord)



Salon Echappée Nord organisé par le GIE TPN



Equipe de la DDEE lors de la journée de la femme à Koohnê (Koné)



Stand agricole à la fête de Pwêédi Wiimîâ (Poindimié)

**Les dispositifs en faveur des entreprises** financés par la province sont également variés. Les plus importants sont les suivants :

- ◆ **La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)** offre un accompagnement multiforme aux futurs entrepreneurs (réunion info création, atelier de l'idée au projet, etc.). L'offre de prestations est organisée comme un parcours en différentes étapes à partir de la phase de création et jusqu'au suivi des premières années d'activité. En 2022, 25 sessions collectives ont été organisées pour le compte de 105 participants et des soutiens individuels (création, financement, etc.) ont été réalisés auprès de 33 entreprises. La CCI a aussi apporté un accompagnement itinérant pour la gestion des TPE de la Côte Océanienne et du Sud Minier au profit de 14 entreprises ainsi que pour la professionnalisation des acteurs touristiques grâce à un conseiller dédié.
- ◆ Le soutien financier à la grappe d'entreprises « AMD » relative à la maintenance industrielle a été poursuivi. Son but est de favoriser l'innovation et la mutualisation de ses membres.
- ◆ L'ADIE, outre le financement des projets, offre une assistance et des conseils aux promoteurs fournis par ses conseillers. Sa présence est assurée en Province nord par trois agences fixes et trois mobiles.
- ◆ Une aide a aussi été apportée au pôle innovation de l'ADECAL qui déploie trois dispositifs : le transfert,

l'incubateur et l'accélérateur. Une entreprise basée en Province nord est accompagnée dans ce cadre.

**Le GIE Tourisme Province Nord (TPN)** est l'opérateur à qui la collectivité confie la promotion de la destination touristique de la Province nord. Il emploie cinq personnes. Les actions particulières en 2022 ont été la participation à des événements promotionnels (deux salons « Echappée Nord » et la foire du Pacifique), une tournée des adhérents relative à la « charte des accueils chez l'habitant » et pour mettre à jour les informations sur les structures ainsi qu'un travail de partenariat avec Nouvelle-Calédonie Tourisme.

**Les structures de développement local** que sont le GIE Meru, le Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est (GAPCE sur Pwêédi Wiimîâ/(Poindimié)/ Tuo Cèmuhi (Touho)/ Pwäriiwâ (Ponérihouen)) et l'association Wake Chaa (Canala) maintiennent chacune une action de proximité. Elles permettent une mise en valeur des produits agricoles issus des petits producteurs de leur zone, sur le marché. Des comités de suivi permettent de faire des points de situation sur l'activité de chacune de ces structures.

Trois manifestations communales ont obtenu une subvention pour leur organisation. Il s'agit de la foire de Koumac, de la fête agricole de Pwëbuu (Pouembout) et de la fête de Tuo Cèmuhi (Touho).





L'action de la direction du développement économique et de l'environnement (DDEE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalité

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement

## Objectifs spécifiques

- Sauvegarder l'environnement naturel
- Réduire les déséquilibres internes

## Résultats attendus

- Tous les déchets ménagers sont collectés et traités dans des installations aux normes
- La conservation et la protection des espaces à enjeux progressent
- La population a une meilleure connaissance de la réglementation et la réglementation est mieux respectée





Présentation de la méthode de suivi des récifs par Pala Dalik

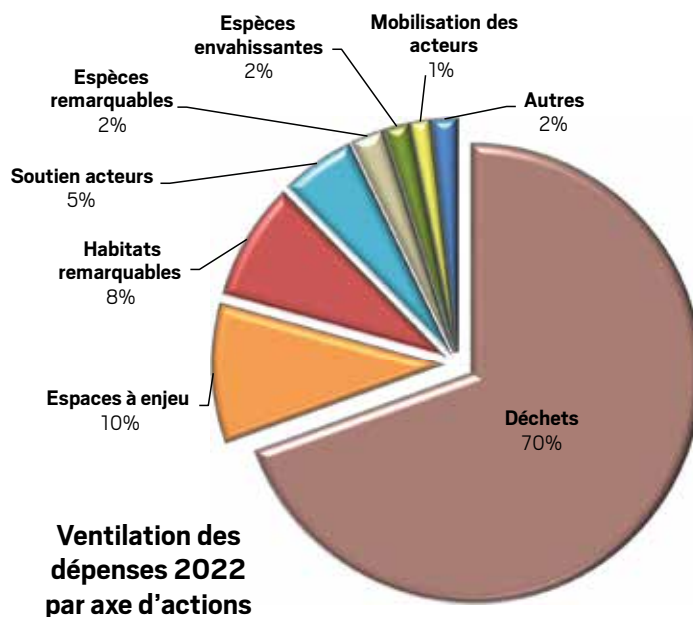
La répartition des dépenses 2022 par axe d'actions est représentée dans le graphique.

Le code de l'environnement constitue la référence réglementaire de l'activité des services.

### Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Gestion des déchets	359
Mesures de gestion	151
Autres	7
<b>Total budget Env. DDEE</b>	<b>517</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>173</i>

Unité : millions F.CFP



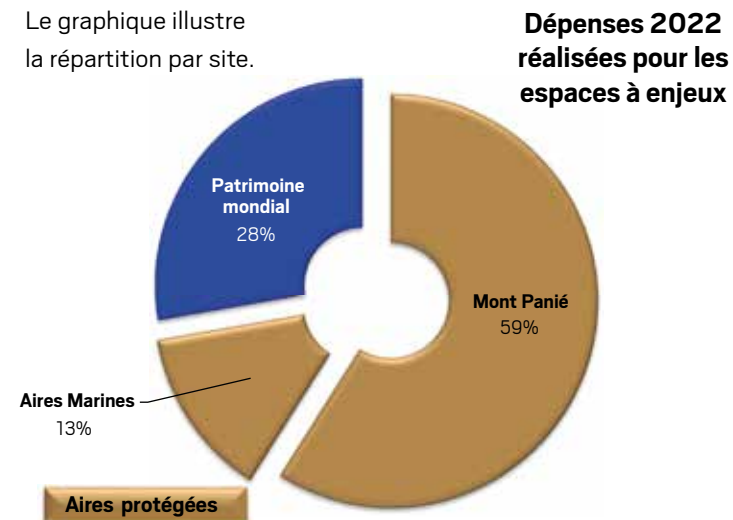
## ► PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT

**Les aires protégées marines et terrestres ainsi que les sites inscrits au patrimoine mondial** forment le socle de la stratégie provinciale de protection des espaces naturels.

Certains sites sont réglementairement classés conformément au code de l'environnement et d'autres font l'objet d'une attention particulière pour leurs caractéristiques remarquables sans disposer de statut juridique. La participation des populations locales est recherchée pour mettre en œuvre les actions de gestion.

Une somme de 51 millions F.CFP a été dépensée en faveur des espaces à enjeux en 2022.

Le graphique illustre la répartition par site.





## Au niveau terrestre :

**La réserve naturelle sauvage (RNS) du Mont Panié** concentre une large part des interventions financières. L'extension de l'aire du Mont Panié a été adoptée par délibération de l'assemblée en octobre 2022, sur proposition de l'association Dayu Biik. La superficie est portée de 5 490 ha à 10 918 ha. Le site est désormais découpé en trois entités de statut différent et l'aire protégée prend le nom de « Thönyé ».

## Au niveau marin :

Les services provinciaux ont coordonné la mise à jour du diagnostic environnemental de l'aire marine protégée de Nekoro à Nékö (Poya) et sa restitution aux acteurs locaux. Un inventaire des poissons a été réalisé au sein de l'aire marine protégée de Yabé/LéJao à Pweevo (Pouébo) ainsi que le suivi des populations d'oiseaux dans la réserve de l'étang de Koumac.

Dans la **zone côtière Nord et Est** classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, les deux associations Hô-üt à Tuo Cèmuhi (Touho) et Pöpwadene à Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) ont perçu une aide financière de la province Nord pour conduire leurs actions : restauration de la mangrove, collecte de déchets, etc. L'évaluation du plan de gestion de ces communes et la mise à jour du diagnostic environnemental sont terminées.

Dans le Grand lagon Nord, à Dau Ar (Bélep), l'association Pwee Molep a poursuivi quelques actions et un



Collecte des savoirs sur les dugongs

atelier technique sur la gestion des espèces exotiques envahissantes a été organisé pour les membres de l'association.

Une formation au suivi des **réécifs coralliens** a été dispensée aux membres des trois associations environnementales citées et Kaa Porau à Hienghène.

Les actions de **protection des habitats** restent concentrées sur la forêt sèche dans le cadre du programme inter-collectivités de conservation mis en œuvre par l'Agence néocalédonienne de la Biodiversité (ex Conservatoire d'Espaces Naturels) ou ANCB. Les chantiers

structurants lancés depuis 2014 se poursuivent, l'action a porté sur l'entretien minimal et le suivi des plantations antérieures dans les quatre sites prioritaires de Piidai (Pindai), Nékoro, Malhec et Tiéa.

Le projet « reconquérir la biodiversité par la mise en valeur des terres coutumières » cofinancé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) s'est achevé en septembre 2022 sur les tribus de Pwoi (Poyes), Tiwaé et Vieux-Touho, à Tuo Cèmuhi (Touho). Des plans simples de gestion ont été établis après une large concertation.

**La lutte contre les cerfs et les cochons** dans les zones à fort enjeu écologique et écosystémique s'effectue principalement dans le cadre du projet PROTEGE (11<sup>ème</sup> FED) dont la composante « gestions des ongulés envahissants » est cofinancée avec l'Agence Rurale. Les actions de régulation professionnelle dans la zone prioritaire de Néaoua-Mé Adéo ont été préparées par l'identification de chasseurs et leur formation.

## La protection des espèces

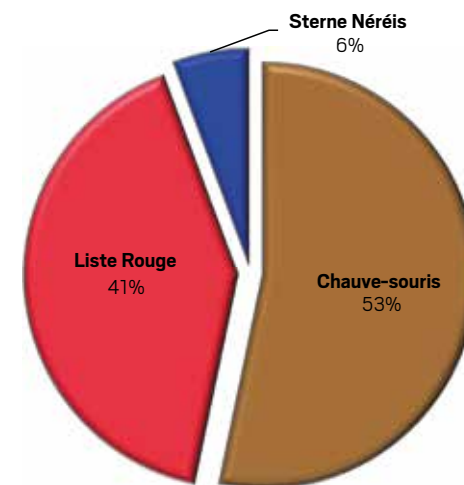
La base de la protection des espèces est la protection des habitats qui les abritent ainsi que la mise en place d'un cadre réglementaire dédié. Cependant, pour certaines espèces en danger, des actions spécifiques de conservation sont mises en œuvre dans le cadre de programmes pluriannuels. En 2022, une dépense de 12 millions F.CFP a été consacrée aux espèces remarquables.



Restauration de la mangrove  
par Hô-ût à Tuo Cèmuhi  
(Touho)

Le projet « animation pour une gestion concertée des roussettes en Nouvelle-Calédonie » ou AGESCOR, cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité s'est achevé. Son point d'orgue a été le « forum roussettes » organisé à Hienghène le 8 octobre 2022. Le travail d'un groupe de concertation citoyen y a été exposé avec une série de mesures pour améliorer la situation des populations des roussettes qui subissent un sur-prélèvement avéré. Ce projet a également permis la réalisation d'une étude socio-anthropologique sur les représentations et les usages des roussettes, la production de documents de sensibilisation et de synthèse des connaissances.

**Les tortues marines** font l'objet d'un plan d'action pays piloté par l'Agence néocalédonienne de la Biodiversité. Une campagne de sensibilisation sur l'échouage des tortues a été déployée sur tout le territoire dans ce cadre. En Province nord, les suivis de pontes et de traces ont été renouvelés sur les communes de Hienghène, Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié), Waa wi Luu (Houailou), Pwărăiriwâ (Ponérihouen) et Pum (Poum). Concernant **la Sterne néréis**, la campagne de suivi et de sensibilisation a été reconduite autour de la saison de nidification. Les gardes nature ont géré la mise en place des mâts d'avertissement sur les îlots occupés par les oiseaux.



### Dépenses en faveur des espèces remarquables 2022

- > La province Nord poursuit son soutien à **l'actualisation du statut de conservation des plantes** en Nouvelle-Calédonie mise en œuvre par l'association Endémia. Le travail a été effectué pour 259 nouvelles espèces, portant à 2 472 le nombre d'espèces de la flore évaluées depuis 2014 dont 42 % sont menacées d'extinction.



## ► METTRE EN ŒUVRE DES ACTIONS DE GESTION DES RESSOURCES

L'usage des **ressources maritimes** est soumis à la réglementation de la pêche. Les services ont délivré 318 autorisations de pêche professionnelle en 2022. L'application de la réglementation fait l'objet d'un effort continu de sensibilisation auprès des pêcheurs professionnels et des plaisanciers, la fédération des pêcheurs professionnels du Nord (FPPN) en est un relais essentiel. L'agenda des marées de la province Nord, guide d'information pour la pêche professionnelle et de plaisance, a été édité en 2022 et largement diffusé.

La **pêche à l'holothurie** nécessite une autorisation spéciale car il s'agit d'une activité économique très attractive et l'animal est particulièrement vulnérable à la surpêche. En 2022, l'activité des services s'est concentrée sur le respect des quotas de pêche imposés au niveau du pays à la suite de l'inscription de deux espèces d'holothuries à l'annexe II de la CITES<sup>10</sup> (« tété noir » et « tété blanc »). La pêche pour ces deux espèces a été fermée en fin d'année 2022.

Deux études visant à mesurer l'effort de pêche professionnelle sur les vivaneaux profonds et le perroquet à bosse ont été lancées. Une autre étude a été financée par l'IFRECOR pour développer une méthode d'évaluation de l'effort de pêche non professionnelle sur Tuo Cèmuhi (Touho).

La **gestion de la chasse** passe notamment par le soutien à la fédération de la faune et de la chasse de

Nouvelle-Calédonie. En outre, les services techniques ont délivré 5 924 permis de chasse en 2022, ce nombre est très proche de l'année précédente (5 823 en 2021).



Mise en place d'un piège à cochons à Néhoué dans le cadre d'une formation

<sup>10</sup>Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES, ou Convention de Washington

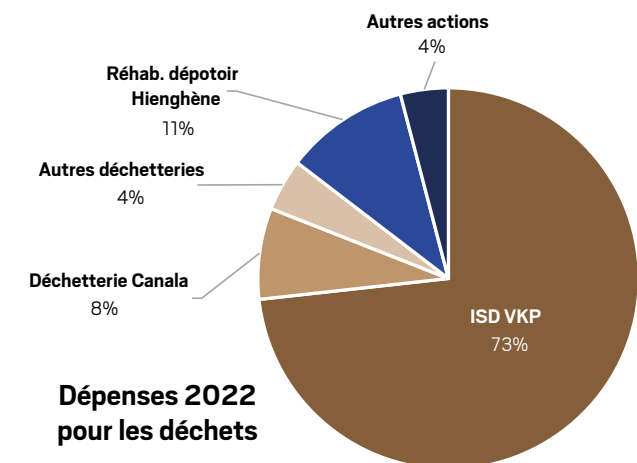
## ► RÉDUIRE LES IMPACTS DES ACTIVITÉS HUMAINES

La stratégie de traitement des déchets ménagers est fondée sur le **schéma provincial de gestion des déchets**, qui a fait l'objet d'une actualisation en fin d'année 2020.

Le travail d'accompagnement technique et financier auprès des communes doit notamment aboutir à :

- Une structuration du territoire avec des équipements aux normes : Installations de Stockage de Déchets (ISD) et déchetteries ou centres de tri et de transfert,
- la fermeture des dépotoirs encore en activité.

Une dépense de 359 millions F.CFP a été consacrée aux déchets en 2022.





## Plan de gestion 2022

## Quantités collectées

Huiles usagées	1 040 000 litres
Accumulateurs au plomb usagés (batteries)	135 tonnes
Piles et accumulateurs usagés	2 000 kg
Pneumatiques usagés	596 tonnes
Véhicules hors d'usage	200 véhicules



Visite de l'ISD de Gadgi par une délégation de VKP

### La construction de l'ISD de l'ETH « Espace de l'Ouest »

a démarré en 2022. La province Nord assure la délégation de maîtrise d'ouvrage du SIVOM VKP. L'installation est prévue pour enfouir 450 000 m<sup>3</sup> de déchets sur une période de 25 ans mais un seul casier de 143 000 m<sup>3</sup> sera construit dans un premier temps (prévu pour 8 ans d'exploitation). Pour compléter les infrastructures de la zone, un financement a été accordé pour les trois centres de tri et de transfert (CTT) de Vook (Voh), de Koohnê (Koné)/Pwëbuu (Pouembout) et de Nèkö (Poya).

Des aides ont également été attribuées à la commune de Pwărăiriwâ (Ponérihouen) pour réaliser son CTT et à Kaa Wi Paa (Kouaoua) pour en étudier un ainsi que pour acquérir des bennes à déchets.

La disparition de l'usage des dépotoirs se poursuit. Les communes de Pwărăiriwâ (Ponérihouen) et de Kaa Wi Paa (Kouaoua) ont fermé leurs dépotoirs tandis que Hienghène

a achevé la réhabilitation du sien.

Une tournée des communes de la Province nord a permis de présenter la situation de chacune d'entre elles en termes de traitement des déchets et d'échanger sur leurs projets dans le but d'établir une programmation pour les années suivantes.

Un ensemble d'actions d'accompagnement complète la mise en place des équipements. Elles ont pour objectif la responsabilisation des producteurs à la réduction de leurs déchets et à leur tri. Cinq projets ont été soutenus à la suite de l'appel à projets intitulés « prévention de la production de déchets et économie circulaire ».

La formation à la réalisation du compostage en tribu s'est poursuivie en 2022 avec deux sessions sur la commune de Koohnê (Koné) couplées à des ateliers de réalisation de produits d'entretien ménager et de cosmétiques naturels.

**L'ADEME est partenaire de la province Nord** dans le cadre d'une convention pluriannuelle et elle cofinance tous ces projets.

La réglementation des filières de **gestion des déchets dangereux** avec la responsabilité élargie des producteurs est en place depuis 2013 pour les huiles usagées, les piles et accumulateurs usagés, les accumulateurs au plomb usagés (batteries), les Véhicules Hors d'Usage (VHU), les pneumatiques.

Elle est complétée depuis octobre 2021 par les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E).

Enfin, la collectivité a soutenu la mise en place d'une campagne de communication en vue de lancer la filière des déchets agricoles (produits phytosanitaires non utilisés, emballages, etc.) portée par une association professionnelle.



Les entreprises ayant « une activité à caractère industriel ou agricole susceptible d'entraîner des impacts environnementaux, des risques accidentels ou des risques sanitaires » sont soumises à la réglementation sur les **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**. Des procédures similaires existent pour les carrières. Les chiffres clés sont présentés dans le tableau. L'équipe d'inspection provinciale est composée de deux inspecteurs qui couvrent l'ensemble des rubriques ICPE. Dans le secteur de l'industrie, de la mine et des carrières, les inspections sont réalisées par la Direction des Mines et de l'Energie de la Nouvelle-Calédonie (DIMENC). Les inspecteurs provinciaux ont conduit 62 visites d'installations existantes (ISD, porcheries, etc.).



Ramassage de déchets à Vook (Voh)

**La brigade des gardes nature ou BGN** est constituée de neuf agents qui se répartissent sur le terrain en 3 secteurs géographiques. Tous les agents sont assermentés pour assurer l'application de l'ensemble du code de l'environnement. Ils ont pour mission d'informer le public, de constater et de réprimer les infractions au code et d'effectuer des suivis de milieux naturels. Ainsi, seize infractions environnementales de nature délictuelle ou contraventionnelle ont été verbalisées. La sensibilisation et la prévention demeurent toutefois la première mission de la BGN qui effectue aussi le suivi des milieux.

**Le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE)** est le partenaire privilégié pour la sensibilisation de la population dans le domaine de l'environnement, en particulier en direction des scolaires. En 2022, 4 500 personnes dont 86 % d'enfants, ont été touchées dans le Nord, au cours de 242 interventions financées par la province Nord ainsi que par d'autres partenaires publics et privés. Les déchets et la forêt sèche sont les deux thèmes le plus souvent abordés devant la mangrove.

Nombre 2022	ICPE	Carrières
Nouveau dossier déposé	26	2
Arrêté produit (tous types)	7	4
Récépissé	7	
Enquête publique	7	0



Sensibilisation aux dégâts des feux par le CIE



Découverte des milieux naturels organisée par le CIE



Sensibilisation à la protection des tortues

## Les principaux partenaires provinciaux<sup>11</sup>

- Association Dayu Biik (Mont Panié)
- Association Hô-üt
- Agence néocalédonienne de la Biodiversité
- Fédération de la Faune et de la Chasse
- Centre d'Initiation à l'Environnement
- Association Tipwoto
- Endémia
- Association Popwadene
- Association Cemi Acuut a Mulip
- Association Pwee Molep

La mise en œuvre de la politique environnementale s'appuie sur un important réseau d'acteurs, le plus souvent associatifs, dont les principaux en 2022 sont listés dans le tableau. D'autre part, l'Institut Agronomique Néo-Calédonien (IAC), l'ADECAL Technopole et l'Institut de Recherche et Développement (IRD) sont les organismes qui ont apporté leur collaboration scientifique aux travaux conduits.

<sup>11</sup> ayant perçu un financement supérieur à 1 Million F.CFP en 2022





# LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

L'action de la direction des sports et des activités socio-éducatives (DSASE) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

## Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Développer et promouvoir les loisirs
- Encourager l'engagement citoyen et la prise de responsabilité
- Favoriser l'intégration des jeunes dans la société

## Résultats attendus

- Le mouvement sportif est structuré et la pratique sportive peut s'effectuer dans des équipements adaptés
- Le nombre de pratiquants sportifs dans les disciplines classées prioritaires progresse
- Les activités socio-éducatives et d'éducation populaire se structurent et le nombre de bénéficiaires progresse sur l'ensemble de la province





# LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

## Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Développement sportif	74
Développement socio-éducatif	41
Equipements sportifs	30
Autres	19
Aides aux communes	12
<b>Total budget DSASE</b>	<b>176</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>222</i>

Unité : millions F.CFP



Sortie à Arama organisée par l'éducateur sportif de Pum (Poum)

## ► DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LE SOUTIEN AU SPORT

Dans le domaine du sport, les deux principaux leviers d'actions de la province sont le soutien au mouvement sportif et la construction d'infrastructures.

**La structuration et le développement du sport** reposent d'une manière générale sur la dynamique associative constituée par les clubs et les comités.

Ces structures peuvent bénéficier de subventions de fonctionnement. Ainsi, 24 clubs et comités de la Province nord (hors scolaire) ont reçu une aide en 2022, un même nombre que l'année précédente. Les interventions de la collectivité sont très diversifiées, elles portent

sur leur fonctionnement général, le soutien aux projets et à l'encadrement technique des clubs, sur l'aide aux déplacements ou encore l'organisation d'événements.

L'aide à l'emploi permet aux associations d'embaucher des professionnels pour leur encadrement sportif et de personnels administratifs pour accompagner le travail quotidien des bénévoles. Dans certains cas, ce sont des prestataires diplômés qui assurent

Aide au mouvement sportif 2022	Nombre de bénéficiaires	Montant versé (MF.CFP)
<b>Comités provinciaux</b>	<b>8</b>	<b>27 MF</b>
<b>Clubs PN</b>	<b>16</b>	<b>32 MF</b>
Comité régional et ligue (y-c CISE)	2	4 MF
Sport scolaire	7	8 MF
<b>Total général</b>	<b>33</b>	<b>71 MF</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>35</i>	<i>89 MF</i>



Compétition de basket dans la salle de Vook (Voh)

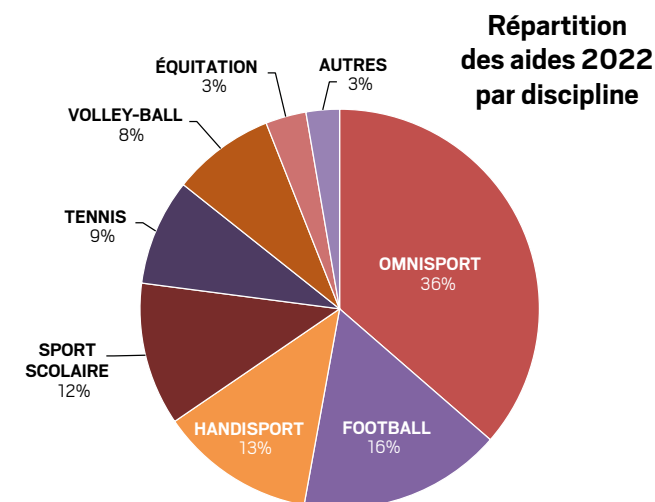
cet encadrement. En 2022, 16 emplois salariés et de prestataires au bénéfice de 8 associations (y compris les comités provinciaux mais hors Groupement des Employeurs Nord Sport et Loisirs ou GENSL) ont été aidés, dont 13 emplois d'éducateurs sportifs.

Par ailleurs, les services provinciaux participent à l'instruction des demandes de financement des clubs déposées auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Dans le cadre du volet sportif du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, la collectivité participe à hauteur de 10 % au co-financement d'éducateurs sportifs mis à la disposition des communes du Nord volontaires. Le GENSL, créé en 2019, a employé 9 éducateurs qui ont été actifs dans leur commune respective en 2022. Ils ont ainsi proposé 1 800 séances d'animation au cours de

l'année dont une moitié en extra-scolaires (sport-santé, week-end, vacances, etc.). Ce sont 29 300 participants qui ont bénéficié de ces animations.

La collectivité s'appuie sur deux partenaires privilégiés dans la mise en œuvre de la politique sportive, le Comité Provincial Nord des Sports et Loisirs (CPNSL) et le Comité Provincial Olympique et Sportif Nord (CPOSN) qui sont également des prestataires pour certaines mesures. Les aides spécifiques en faveur de sportifs d'excellence sont délégués au CPOSN et quatre sportifs ainsi qu'une équipe ont été soutenus cette année. De son côté le CPNSL organise notamment des **jeux intercommunaux** (JIC). Les JIC 2022 ont vu la participation de 12 communes et ils ont réuni 2 750 participants tout au long du calendrier. L'équipe Pwărăiriwâ (Ponérihouen) en est sortie vainqueur.



La répartition des aides par discipline est indiquée dans le graphique. Pour les clubs pluridisciplinaires, seule la discipline principale est prise en compte. Le CPNSL, le CPOSN et le GENSL sont classés en omnisport, ce qui explique l'importance de cette catégorie. On note ensuite la seconde place du football devant le handisport.

Les dépenses d'investissement ont été cette année de 21 millions F.CFP dont 14 millions F.CFP pour le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout). L'aménagement d'un snack y est achevé. De plus, 7 clubs ont perçu 2,4 millions F.CFP de subventions d'équipement.

Le centre d'hébergement de Canala a été réceptionné et l'exploitation de cette infrastructure sera réalisée par la direction.



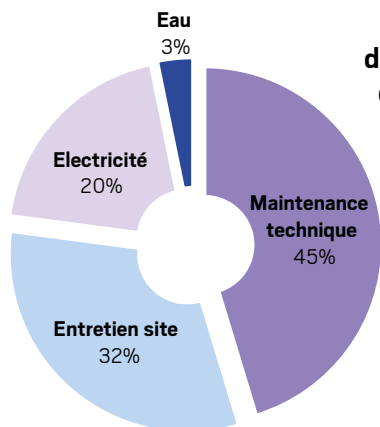
# LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

La gestion d'équipements sportifs de « dimension provinciale » est réalisée de deux manières. Des associations sont conventionnées pour le centre tennistique provincial (avec le comité provincial Nord de tennis) à Koohnê (Koné) ainsi que pour la base nautique de Pandop à Koumac (avec l'association Les toiles du lagon). La gestion du stade Yoshida est assurée par la Mairie de Koohnê (Koné) qui en est propriétaire, avec le soutien financier de la province Nord. Pour ces trois infrastructures, la collectivité a versé 12,4 millions F.CFP au titre du fonctionnement.

La collectivité exploite directement la base nautique de Koohnê (Koné), le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout) et la salle multisports de Vook (Voh). La base nautique a notamment accueilli 562 élèves issus de quatre établissements scolaires. Quant à la salle de Voh, trois établissements scolaires et trois clubs se sont partagés les réservations au cours de l'année.



Remise des récompenses des performances sportives 2022



Charges de fonctionnement du CAP en 2022

**Le centre aquatique de Pwëbuu (Pouembout)** (CAP) a ouvert au public durant 272 jours en 2022, soit 50 jours de plus qu'en 2021. Hormis le dimanche, les jours de fermeture ont été liés aux aléas climatiques, aux travaux et à la vidange annuelle. 32 000 entrées ont été enregistrées, soit 118 personnes par jour en moyenne. Les entrées « grand public » en représentent 37 %, les scolaires 36 %, les trois associations utilisatrices à l'année 25 % et les deux journées « portes ouvertes » le solde.

Les dépenses pour le fonctionnement du CAP en 2022, hors personnel, ont été de 36,2 millions F.CFP en hausse de 9 % sur un an. Comparativement à l'année précédente, la consommation d'eau s'est réduite, la facture d'électricité est restée stable tandis que la maintenance et l'entretien sont en augmentation.

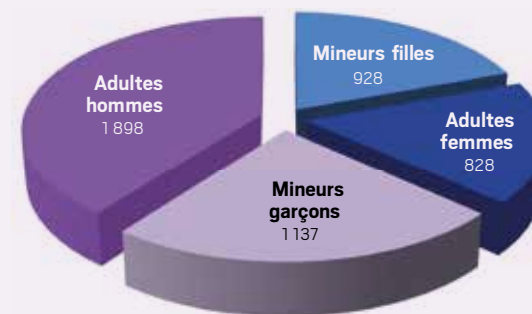
Le paiement des entrées a permis de percevoir 3,6 millions F.CFP de recettes.

## La pratique sportive en Province nord au sein des clubs en 2022

**Le nombre total de licences** (source : CTOS) s'établit à 7 868, en réduction de 8 % sur un an. L'évolution est contrastée selon les catégories : + 5 % pour les disciplines fédérales et -23% en sport scolaire.

La répartition par groupe d'âge et genre est précisée dans la figure. Parmi les 4 800 licenciés du sport fédéral et de loisir, 2 065, soit 43 % ont moins de 18 ans (- 1 point sur un an). Les femmes représentent 37 % des licenciés en club (+6 points depuis 2021).

Licenciés sportifs dans les disciplines fédérales et de loisir en 2022





Remise des récompenses des performances sportives 2022

Le tableau présente les disciplines qui ont au moins 100 licenciés en 2021 ou 2022. Les disciplines qui ont le plus progressé sont le motocyclisme, le judo et le basket-ball. La dynamique est toujours positive pour le volley-ball, les sports sous-marins et le football.

A l'inverse, l'érosion est marquée pour la natation, la pétanque et l'équitation.

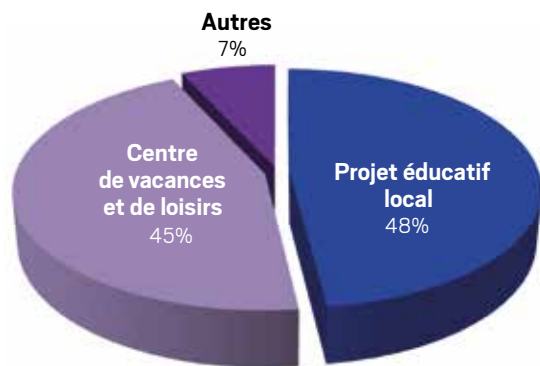
Discipline	2021	2022	Évolution 2021 - 2022	Nombre de clubs
FOOTBALL	1 474	1 610	9%	41
NATATION	560	436	-22%	2
BASKET-BALL	276	402	46%	6
VOLLEY-BALL	268	332	24%	10
TENNIS	298	315	6%	4
ÉQUITATION	258	236	-9%	5
JUDO	134	195	46%	3
PÉTANQUE	172	139	-19%	6
SPORTS SOUS-MARINS	102	117	15%	5
MOTOCYCLISME	47	117	149%	2
ATHLÉTISME	114	94	-18%	4
16 AUTRES	781	731	- 6%	28
SPORT POUR TOUS/ EPMM	59	67	14%	
USEP (primaire)	2 471	1 647	-33%	
UNSS (secondaire)	1 533	1 430	-7%	



# LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

## ► DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE LES PROGRAMMES SOCIO-ÉDUCATIFS

Au même titre que les actions sportives ou culturelles, **les activités socio-éducatives (ASE)** constituent un moyen d'utiliser le temps libre des enfants et des jeunes.



**Répartition des dépenses socio-éducatives 2022**

L'intérêt pour les familles est multiple puisqu'elles permettent de :

- Participer à la démarche d'éducation en complément de celles de la famille et de l'école ;
- Favoriser la rencontre, l'échange, le partage de cultures et de savoir-faire

entre les différents publics d'enfants et de jeunes ;

- Répondre à des besoins d'animation et de prise en charge des enfants et des jeunes ;
- Contribuer au développement des compétences.

Les différents dispositifs ont représenté une dépense globale de 42 millions F.CFP dont la répartition est précisée dans la figure.

La province soutient les organisateurs de **Centres de Vacances et de Loisirs (CVL) et les animations de proximité**. Sur un an, le nombre d'enfants bénéficiaires a connu une réduction de 8 %.

Lorsqu'il existe un Projet Educatif Local (PEL) dans la commune, les CVL sont identifiés dans le PEL pour la bonne cohérence de l'animation en faveur des jeunes.

Dans le cadre de la délégation de compétence<sup>12</sup>, les animateurs socio-éducatifs provinciaux sont chargés du contrôle du respect de la réglementation (administration, sécurité des publics, hygiène générale du CVL, pédagogies employées, activités proposées) ainsi que de l'accompagnement technique et pédagogique des centres.

25 CVL ont fait l'objet d'un contrôle.



Animation du GENSL à Canala

### Chiffres clés 2022

#### CVL

**10** organisateurs  
**56** séjours  
**1 986** enfants et jeunes

#### Animation socio-éducative

**9** organisateurs  
**66** opérations  
**1 179** enfants

<sup>12</sup> La province exerce la délégation de compétence de la Nouvelle-Calédonie, relative à la protection des mineurs à l'occasion des vacances scolaires et des temps de loisirs, depuis mi-2016. A ce titre, la province perçoit une compensation financière à hauteur de 7 millions F.CFP.



Les animations socio-éducatives ne sont pas soumises à la réglementation des CVL. Il s'agit d'animations périscolaires dans les établissements scolaires ou d'autres initiatives locales. Elles sont identifiées dans le cadre d'un Projet Educatif Local. La province apporte aussi un soutien financier à la formation pour accéder au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et de directeur (BAFD). 64 bourses ont été attribuées en 2022 dont 61 pour le BAFA.



Activités manuelles lors d'un centre de vacances organisé par l'AON

**Le Projet Educatif Local (PEL)** est un dispositif qui permet d'apporter une réponse coordonnée et adaptée aux besoins d'animation à l'échelle communale en faveur des enfants et des jeunes. La province apporte un soutien technique, financier et elle participe au pilotage du PEL dont la commune est maître d'ouvrage. Neuf PEL ont bénéficié d'une aide financière (selon le détail présenté dans le tableau) et d'un accompagnement d'un point de vue technique, c'est trois de moins qu'en 2021.

Les communes de Koohnê (Koné), Tuo Cèmuhi (Touho), Canala, Vook (Voh) et Nèkô (Poya) ont formalisé une note d'orientation en faveur des enfants et des jeunes qui cadre leur PEL.

L'accompagnement des **groupes de jeunes** vise à les aider à se structurer et à faire émerger des projets. Deux opérations associatives ont été soutenues financièrement, l'une à Pum (Poum), l'autre à Pwărăiriwâ (Ponérihouen). Elles ont réuni 38 jeunes de 16-30 ans.



Activités de kayak à Kaa Wi Paa (Kouaoua)

Commune	Montant versé (KF.CFP)	Nbre partenaires financés
Koohnê (Koné)	5 000	1
Nèkô (Poya)	4 868	4
Tuo Cèmuhi (Touho)	2 350	2
Kaa Wi Paa (Kouaoua)	2 000	1
Pweevo (Pouébo)	1 894	4
Dau Ar (Bèlep)	1 792	3
Pwărăiriwâ (Ponérihouen)	1 134	1
Canala	733	1
Hienghène	400	1
<b>Total</b>	<b>20 172</b>	<b>18</b>

<sup>15</sup> Bien que ce dispositif soit désormais géré par la mission jeunesse du secrétariat général, il est présenté dans cette partie pour une bonne lisibilité.



# LES SPORTS ET LES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES

La mise en œuvre de la politique sportive et en faveur des jeunes s'appuie sur un important réseau d'acteurs.

Les principales ayant bénéficié d'un soutien financier<sup>13</sup> en 2022 sont listées dans le tableau.

## Principales associations

- Comité Provincial Nord des Sports et Loisirs
- Les Cocos
- Handi Sport Adapté du Nord
- Hienghène Sports
- Comité Provincial Nord de Tennis
- Groupement d'Employeurs Nord Sport et Loisirs
- Comité Provincial Olympique et Sportif Nord
- Les Toiles du Lagon
- Association Omnisports Nepwî
- Les P'tits Picots
- Les Toiles du Lagon
- Poxanu Ayu Kaamo
- Union Nationale du Sport Scolaire
- Jeunesse Sportive de Baco
- Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie

<sup>13</sup> Associations qui ont bénéficié de plus de 2 millions F.CFP d'aide au fonctionnement



Camp de vacances itinérant  
au départ de Waa wi Luu  
(Houailou)



Centre de  
vacances à la  
base nautique de  
Koohnê (Koné)





L'action de la direction de la culture (DC) s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalités

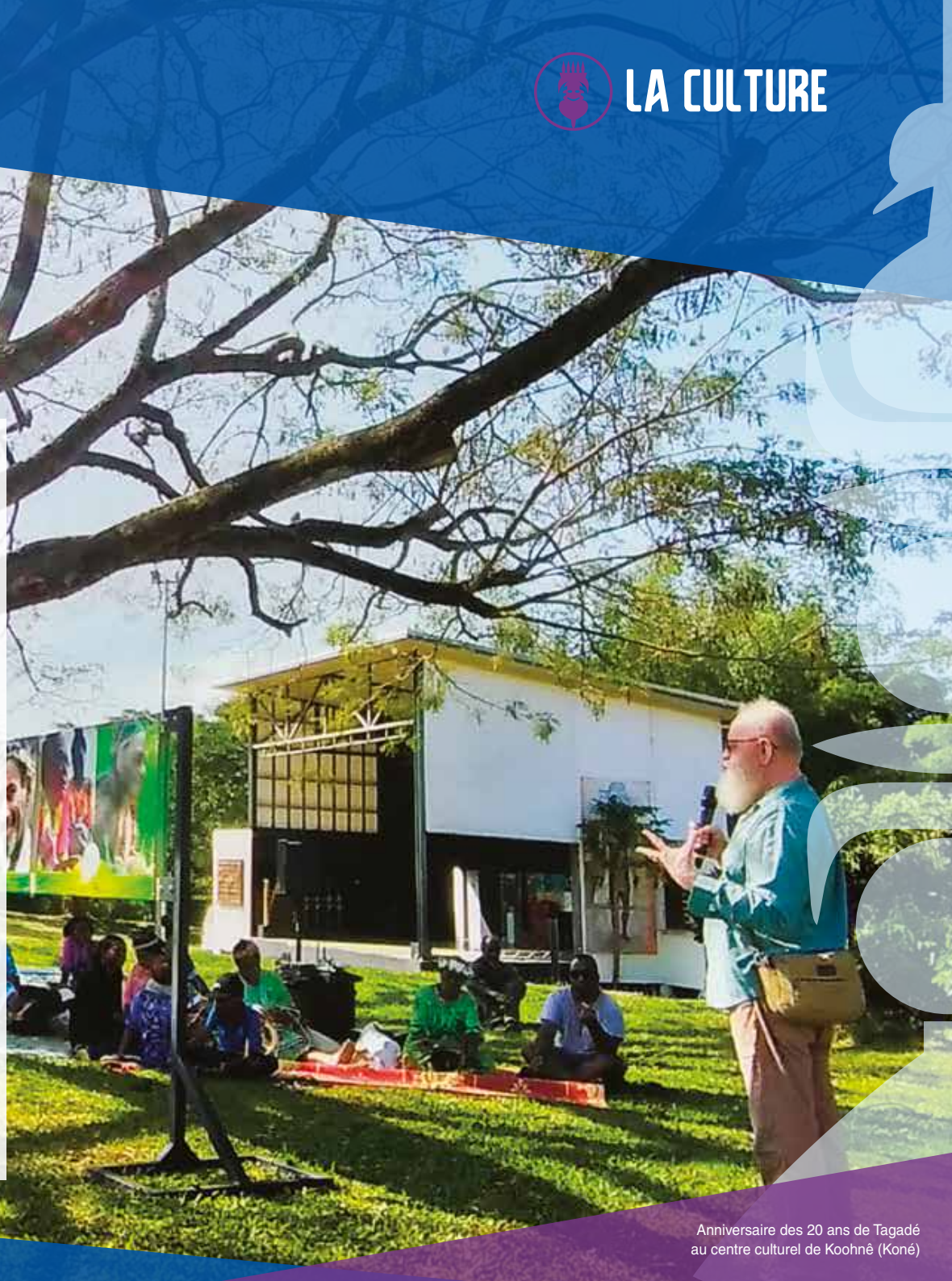
- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

## Objectifs spécifiques

- Réduire les déséquilibres internes
- Développer et promouvoir les loisirs
- Asseoir une identité commune

## Résultats attendus

- Le réseau d'équipements culturels, y compris les sites et monuments ouverts au public, se développe en tenant compte d'une répartition géographique équilibrée
- L'offre d'événements artistiques et culturels se développe en diversité et la création est dynamisée dans tous les domaines
- Le patrimoine archéologique et culturel est mieux sauvegardé
- Calédonia développe son audience





Le développement culturel et la valorisation du patrimoine reposent sur le soutien à un réseau d'associations et d'établissements publics qui œuvrent sur le territoire provincial et mettent en œuvre la politique culturelle chacun dans son domaine.



Initiation au chant à l'école

Ils s'inscrivent dans l'un des quatre programmes culturels :

- **Patrimoine de pays**
- **Art en mouvement**
- **Livre et édition**
- **Multimédia, cinéma et audiovisuel**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 708 millions F.CFP. Elles marquent une stabilité sur un an (-1%). Le programme « multimédia, cinéma et audiovisuel » reste de loin le plus important.

Il faut souligner que deux établissements publics de la Nouvelle-Calédonie : le Conservatoire de Musique et de Danse, la Bibliothèque Bernheim et le syndicat mixte Institut d'Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) ont bénéficié de 143 millions F.CFP, soit 20 % de ces dépenses.

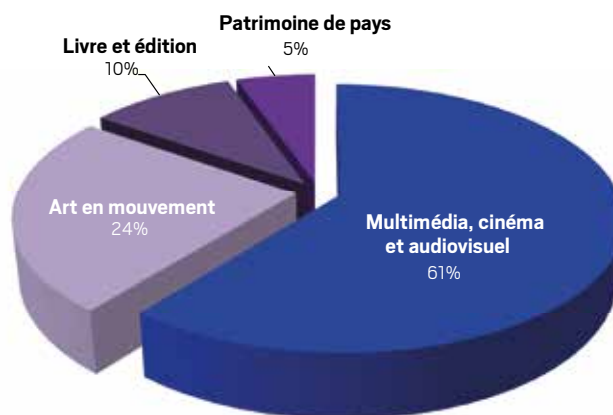
L'offre culturelle s'appuie sur un calendrier événementiel et une offre de proximité à la population. L'organisation d'événements « hors les murs » des infrastructures doit permettre un meilleur accès à l'offre culturelle pour la population.

### Les principales interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Développement culturel	611
Equipements culturels	67
Valorisation du patrimoine	45
Aides aux communes	22
<b>Total budget DC</b>	<b>745</b>
<i>Rappel 2021</i>	<i>990</i>

Unité : millions F.CFP

### Répartition des dépenses de fonctionnement 2022



Journée du patrimoine à Ouaco



## ► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « PATRIMOINE DE PAYS »

Les trois axes d’actions en faveur du patrimoine sont l’inventaire, la sauvegarde et la valorisation.

L’Institut d’Archéologie de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) est le principal opérateur soutenu en matière **d’inventaire et de sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel**.

L’IANCP a notamment participé aux travaux sur la presqu’île de Cap Bocage à Waa wi Luu (Houaïlou) et il a poursuivi la réalisation de la carte archéologique numérique.

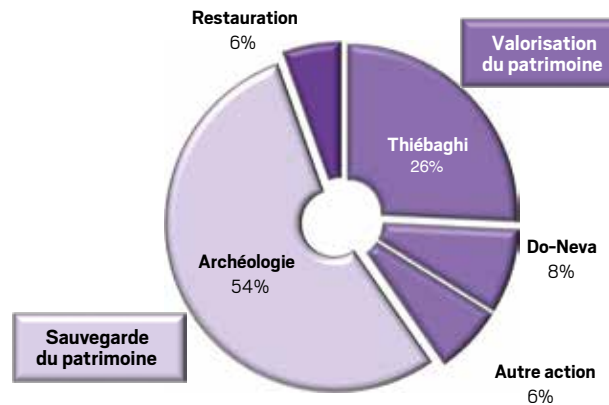
La presqu’île de Bogota à Canala a fait l’objet de nouvelles prospections archéologiques et d’une recherche historique.

De plus, une campagne d’archéologie préventive a été réalisée sur le site des futurs captage et réseau d’eau de Papana, projet connexe à celui du barrage de Pwëbbu (Pouembout).

**La mise en valeur du patrimoine** s’articule autour de sites historiques et d’événements.

Les associations Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien (SPMHNC) qui assure la gestion du vieux village de Tiébaghi et Réhabilitation du Patrimoine de Do Neva (ARP), sont les acteurs principaux. Ces deux structures conduisent des animations sur leurs sites ouverts régulièrement au public.

Ventilation des dépenses 2022 en faveur du patrimoine



Le Mois du patrimoine intitulé « Pe Seedan » ou « cheminer ensemble » a connu une programmation timide avec des manifestations dans seulement quatre communes de la Province nord dont Canala par Topwe Me Ciwi et Bwapanu (Kaala-Gomen) par l’association patrimoniale de Ouaco.

Tagadé, association des conteurs du Nord a organisé son vingtième anniversaire au travers d’une exposition, de colloques, de résidences et de soirées contes.

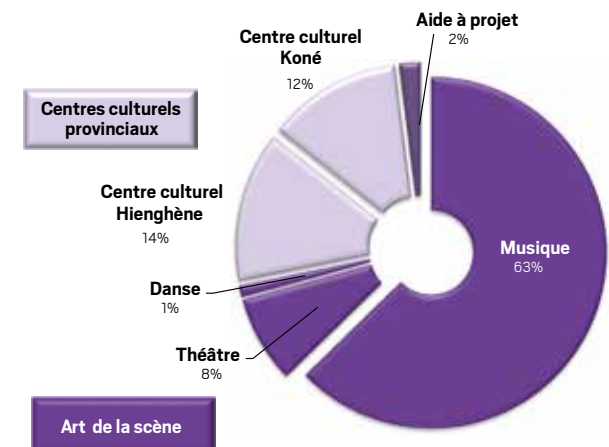
La dépense relative à la restauration du patrimoine indiquée dans le graphique précédent, concerne principalement la réparation de désordres sur l’église de Cié (Tyé).

## ► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « ART EN MOUVEMENT »

**Les centres culturels et les écoles de musique** sont les supports privilégiés de ce programme pour la formation, la diffusion, la création, ainsi que la promotion dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et des arts plastiques et visuels.

La répartition des dépenses de fonctionnement par catégorie indique la part très importante du soutien aux arts de la scène et à la musique en particulier.

Ventilation des dépenses de fonctionnement 2022





Public touché en 2022		Nombre
<b>Antennes du CMD-NC</b>	Koohnê (Koné)	1 157
	Koumac	900
	Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié)	185
<b>CPM de Waa wi Luu (Houaïlou)</b>		113

**Le développement de la pratique musicale** s'appuie sur le conservatoire de musique de danse (CMD-NC) et l'Association de Formation des Musiciens Intervenants (AFMI). Le CMD-NC dispose de trois antennes. L'AFMI apporte également un soutien logistique au conservatoire, elle organise et diffuse des événements et elle gère le centre de pratique musicale (CPM) de Waa wi Luu (Houaïlou).

La grande majorité des élèves des antennes du conservatoire sont des enfants et des jeunes. Les intervenants du CMD-NC et de l'AFMI s'occupent aussi d'élèves non-inscrits à des cours d'instruments dans le cadre des classes à horaires aménagés pour la musique et de projets scolaires. Le tableau regroupe les inscriptions ainsi que les scolaires touchés qui sont très nombreux pour Koohnê (Koné) et Koumac. Les auditoriums de Koumac et de

Koohnê (Koné) servent également à des conférences et à des spectacles au cours de l'année.

**Les centres culturels provinciaux Goa ma Bwarhat de Hienghène et Pomémie à Koohnê (Koné)** sont gérés respectivement par les associations Doo Huny et Poa Boa Vi Thila. Une synthèse de leur activité est présentée dans le tableau.

## Activités des centres culturels

### Type d'événements

#### Résidences artistiques

#### Expositions

#### Concerts et spectacles

Ils ont aussi participé aux manifestations d'envergure pays que sont la commémoration de la disparition du bateau La Monique et le festival Caledonia. A Canala, les travaux de construction du centre culturel ont été interrompus une partie de l'année.

**Dans le domaine des arts de la scène,** le Chapiô est une structure itinérante de diffusion des arts vivants, de création et de formation, c'est un acteur important pour développer une offre culturelle au plus près de la population. Cinq communes ont pu bénéficier de son implantation en 2022 : Ouègoa, Vook (Voh), Hienghène, Koumac et Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié). Plus de 11 600 spectateurs et participants ont été présents au cours des 45 représentations tout public, des 16 réservées aux scolaires ainsi qu'au cours des 13 actions Dansôbus dans les écoles.

De plus, douze autres associations, une commune et un lycée ont bénéficié d'une aide provinciale pour leurs projets dans le domaine de la musique, de la danse et du spectacle vivant. L'aide au lycée de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) contribue à l'action artistique dans l'établissement, notamment dans le cadre de l'option théâtre existante pour le baccalauréat.



Concert au centre culturel de Koohnê (Koné)

	Goa ma Bwarhat		Pomémie	
	Nombre	Fréquentation	Nombre	Fréquentation
Résidences artistiques	2	22	3	32
Expositions	4	500	6	457
Concerts et spectacles	10	non disponible	12	2 015



## ► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « LIVRE ET ÉDITIONS »

Le développement de **la lecture publique** repose sur l'action de la bibliothèque Bernheim décentralisée en Province nord. Les trois antennes de la bibliothèque Bernheim sont les médiathèques provinciales de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) et de Koohnê (Koné) ainsi que celle communale de Koumac.

Pour en favoriser l'appropriation par la population, elles offrent une collection diversifiée et de qualité, la gratuité de l'inscription et un accès libre.

Les médiathèques mettent aussi en œuvre un programme varié d'animation : contes, projections, conférences, accueil de classes, etc. Les enfants en sont les bénéficiaires principaux, en particulier le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires.

Les équipes de Bernheim apportent aussi un soutien aux bibliothèques publiques du réseau à Pweevo (Pouébo), Vook (Voh) et Canala.

Les travaux de rénovation électrique à la médiathèque de Pwêêdi Wiimîâ (Poindimié) se sont achevés en 2022.

La construction d'une médiathèque par la commune de Pum (Poum) avec le soutien financier de la collectivité a aussi été réalisée.

Inscriptions 2022	Pwêêdi Wiimîâ	Koohnê	Koumac
<b>Nombre</b>	1 219	1 538	630
<b>Evolution / 2021</b>	Stable (+ 3%)	Augmentation (+ 12 %)	non disponible

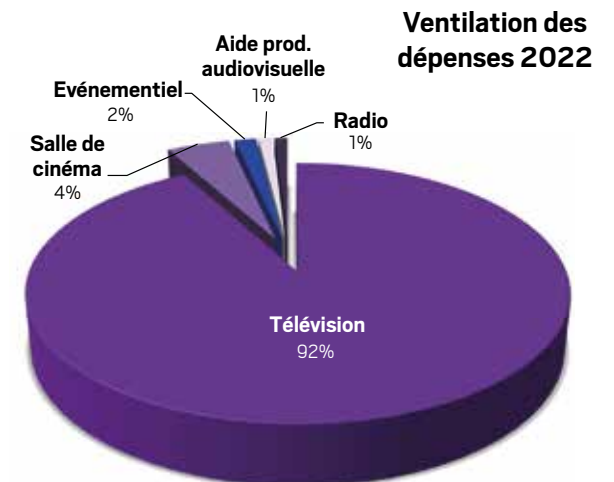
## ► METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME « MULTIMÉDIA, CINÉMA ET AUDIOVISUEL »

La télévision représente une part prépondérante du programme en termes de financement.

La télévision représente une part dominante du programme en termes de financement.

Après une période de progression constante dans le paysage audiovisuel calédonien, la chaîne **Caledonia** a vu son audience s'éroder en 2022. Selon l'étude Médiamétrie, elle est passée à la quatrième place des

chaînes regardées. En septembre 2022, son audience cumulée<sup>14</sup> était de 27 100 spectateurs (contre 47 100 en 2021) sur la télévision numérique terrestre. En termes éditoriaux, la chaîne poursuit la diversification de sa grille de programme tout en appliquant des mesures de diminution de ses dépenses.



<sup>14</sup> Audience cumulée (AC) : nombre ou pourcentage de personnes différentes ayant regardé une chaîne de télévision ou écouté une station de radio au cours d'une période donnée quelle que soit la durée de leur écoute. Un point d'audience cumulée représente 2300 personnes âgées de 13 ans et plus.



Dans le domaine du cinéma, le festival international du cinéma des Peuples **Ānûû-rû āboro** a pu être organisé du 14 au 22 octobre 2022 et il a présenté une sélection de 37 films provenant de 23 pays différents. Un long-métrage et six moyens-métrages étaient issus de la production locale.

En termes d'aide aux projets audiovisuels, la province a abondé le fonds de soutien calédonien à la production audiovisuelle et cinématographique à hauteur de 4,5 millions F.CFP sur un total de 136 millions F.CFP cette année. La collectivité est membre de son comité de gestion. Financé par plusieurs institutions et partenaires, ce fonds joue le rôle de guichet unique au bénéfice de la filière audiovisuelle et il a permis d'aider 42 projets en 2022.

Le complexe cinématographique Ciné Nyaan, à Koohnê (Koné), est exploité par la SARL Ciné VKP grâce à une délégation de service public de la province Nord. Les spectateurs sont revenus en salle et avec 8 382 entrées, leur nombre a quasiment doublé sur un an. Toutefois, la fréquentation est encore insuffisante pour générer des recettes qui couvrent les charges d'exploitation.

Le partenariat avec l'association Cinéma d'ici est d'ailleurs a été reconduit pour organiser des séances spécifiques.

La mise en œuvre de la politique culturelle s'appuie sur le réseau d'acteurs associatifs<sup>15</sup> listés dans le tableau suivant.



Célébration des 20 ans de Tagadé

## Principaux partenaires

- Assoc. de Formation des Musiciens Intervenants
- Poa Boa Vi Thila
- Doo Huny
- Ānûû-rû āboro
- Tagadé conteurs du nord
- Le Châpito
- Assoc. pour la Sauvegarde du Patrimoine Minier et Historique du Nord Calédonien
- Assoc. de Réhabilitation du Patrimoine de Do Neva

<sup>15</sup> Associations qui ont bénéficié d'au moins de 2 millions F.CFP d'aide au fonctionnement



# L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

L'action de la mission de la femme s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :

## Finalités

- Améliorer les conditions de vie de la population
- Renforcer la cohésion à chacun et trouver sa place dans la société calédonienne

## Objectifs spécifiques

- Renforcer la place de la femme dans la société
- Contribuer à lutter contre toutes formes d'exclusion
- Accompagner les personnes vulnérables

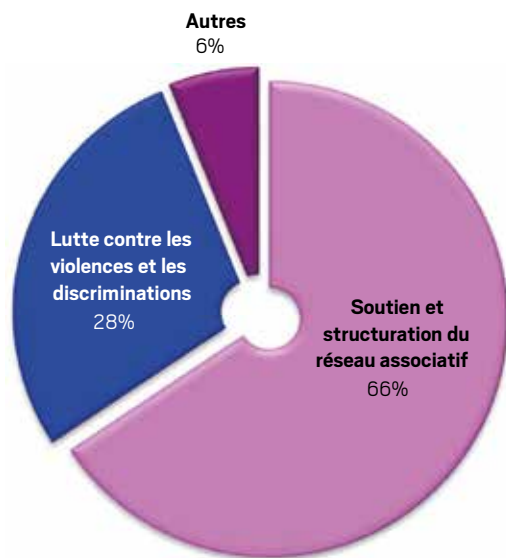
## Résultats attendus

- La question de la condition féminine est mieux prise en compte dans toutes les politiques publiques provinciales
- Le maillage du réseau associatif se développe et se structure sur le territoire provincial
- La prise en charge des femmes en difficulté est consolidée



# L'AMELIORATION DE LA CONDITION FEMININE

La ventilation des dépenses par axe du plan d'action est indiquée dans le graphique. On note l'importance du soutien au réseau associatif qui recouvre les deux-tiers des dépenses.



➤ En termes de communication, un numéro du bulletin Pala Hin Hnémo (parole aux femmes) a été édité. Il est diffusé à 4 000 exemplaires et les livrets du service ont été actualisés (dépliant sur le CAFED, guide pour les associations, etc.).



Célébration de la journée internationale de la femme à Koohné (Koné)

L'année a été rythmée par quelques grands événements rappelés dans le tableau.

Événement	Date	Lieu
<b>Journée Internationale de la Femme (JIF)</b>	25 mars	Koohné (Koné)
<b>Fête de la Robe Mission et de la Vannerie</b>	25 juin	Ouégoa
<b>Journée d'actions pour la santé des femmes</b>	25 mai	Waa wi Luu (Houaïlou)
<b>Journée internationale des femmes rurales</b>	15 octobre	Pum (Poum)
<b>Journée pour l'élimination des violences faites aux femmes</b>	25 novembre, 7 et 9 décembre	Koohné (Koné), Vook (Voh) et Hienghène

## Les interventions de l'année

Programme	Montant dépensé
Aides à la condition féminine	57
Aides sociales	15
<b>Total budget MF</b>	<b>72</b>
<i>Rappel 2021</i>	39

Unité : millions F.CFP





## ► SOUTENIR LA VIE ASSOCIATIVE, STRUCTURER ET ANIMER LE RÉSEAU

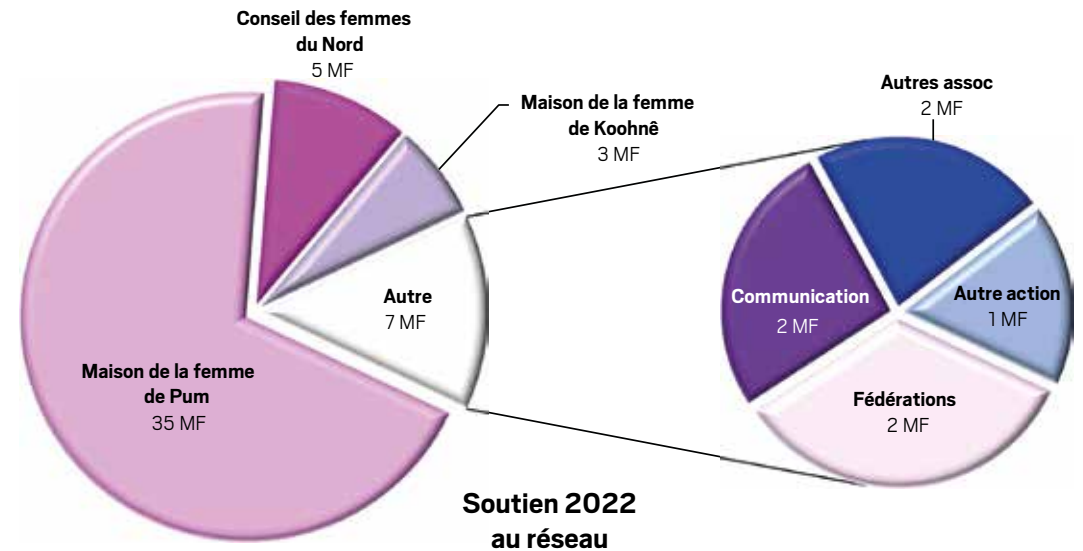
L'accompagnement du réseau associatif est un axe clé de l'intervention provinciale car c'est un lieu d'expression et de prise de responsabilité pour les femmes.

La construction de la maison des femmes de Pum (Poum) est achevée. Elle a été inaugurée et baptisée au nom de Mwâyaac<sup>16</sup> le 15 octobre 2022. Sa gestion est conventionnée avec la fédération Yageli Malep des femmes de la commune.

Le soutien financier auprès des associations de femmes a été versé à cinq fédérations communales pour accompagner leurs actions. L'aide au conseil des femmes du Nord (CFPN) lui permet de réaliser ses missions de représentation, de coordination du réseau et d'organisation d'événements. Le CFPN dispose d'un bureau et gère la boutique artisanale au sein de la maison de la femme de Koohnê (Koné). Il est aussi l'organisateur des marchés et de la fête de la robe mission.

La gestion de la maison de la femme de Koohnê (Koné) est assurée par le service. La structure a notamment accueilli des ateliers de couture solidaire (réparation et recyclage de vêtements) et de production de produits cosmétiques en novembre ainsi que des formations à la gestion associative en août et septembre.

Le premier appel à projet « Nû » a été lancé en mai 2022. Quatre candidats ont répondu et deux projets ont été retenus. Un seul a bénéficié d'une subvention pour un projet de jardin solidaire à Vook (Voh).



Nouvelle maison de la femme à Pum (Poum)

<sup>16</sup> Le Mwâyaac est un panier dans lequel on place les fruits pour qu'ils mûrissent.



## L'AMÉLIORATION DE LA CONDITION FÉMININE

### ► METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES ET UN RÉSEAU DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES EN DIFFICULTÉ

**La prise en charge et l'accompagnement des femmes en difficulté** s'appuie sur le Centre d'Accueil des Femmes en Difficulté (CAFED) à Kawewath (Témala). Le CAFED est géré par le service de la mission de la femme dont une assistante sociale est basée sur le site.

Une astreinte téléphonique est en place 7 jours sur 7. La capacité d'hébergement est de deux places pour de l'urgence et du court séjour (période de 15 jours renouvelable). Au cours de l'année, le CAFED a reçu 110 appels téléphoniques, 20 adultes ont été hébergées au centre et 15 autres personnes ont bénéficié d'un accompagnement social à domicile.

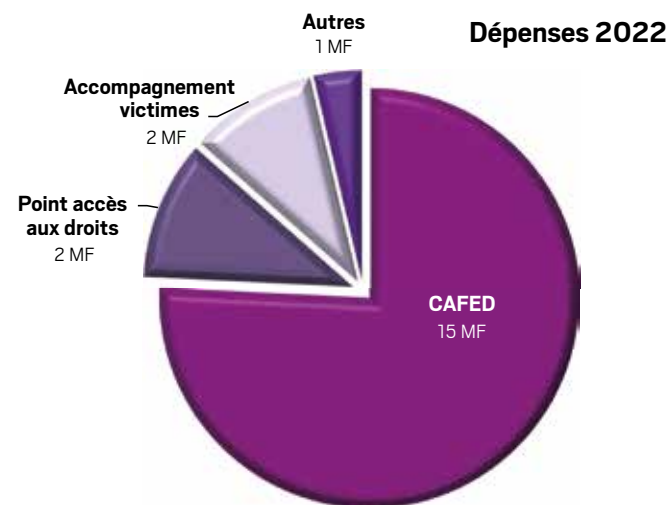
Le CAFED travaille en réseau avec différents partenaires pour la prise en charge des victimes depuis leur domicile et pour la préparation de leur sortie : transporteurs, professionnels médicaux, conseils juridiques, assistantes sociales et associations.

Une étude pour l'extension des capacités du CAFED a été initiée. La principale dépense de fonctionnement du centre porte sur le gardiennage et la sécurité du site.

Le dispositif des points d'accès au droit dans les communes a été opérationnel au dernier trimestre 2022. Sur la période, la prestataire a effectué 34 permanences pendant lesquelles elle a reçu 82 personnes.

Le juriste du service participe à certaines audiences du tribunal de Koohnê (Koné) pour accompagner les personnes accueillies au CAFED et plus généralement pour avoir un regard sur les affaires concernant les violences conjugales.

La province a également soutenu l'association SOS Violences, pour l'accompagnement des victimes dans le processus judiciaire.



Ouverture de la journée contre les violences faites aux femmes



# LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

**Le partenariat ente la province Nord et les communes s'inscrit dans la mise en œuvre des politiques publiques de la province de la manière suivante :**

## Finalités

- Trouver un équilibre durable entre aménagement, développement du territoire et préservation de l'environnement
- Améliorer les conditions de vie de la population

## Objectifs spécifiques

- Structurer le pôle urbain VKP
- Réduire les déséquilibres internes
- Assurer à tous l'accès à l'énergie et à l'eau

## Résultats attendus

- Les investissements communaux sont soutenus financièrement par la province
- Les thématiques d'intérêt partagé font l'objet d'échanges approfondis avec les maires



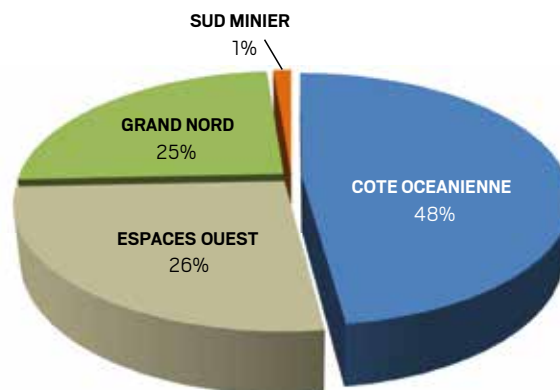
# LE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES

En 2022, une somme de 229 millions F.CFP a été versée aux communes, dans le cadre du partenariat pour le financement d'opérations, selon la répartition géographique par ETH indiquée dans la figure.

Les plus importantes opérations financées au cours de l'année 2022 étaient :

- La construction de l'école de regroupement de Tuo Cèmuhi (Touho) ;
- L'adduction en eau potable (AEP) de Chagrin / Paagoumène à Koumac ;
- La médiathèque de Pum (Poum) ;
- La maison commune de Ouen-Kout à Hienghène.

Six nouvelles opérations ont été agréées au bénéfice de cinq communes. Il s'agissait de compléter le financement d'opérations prêtes à démarrer et cofinancées par l'Etat dans le cadre des contrats de développement avec les communes.



**Subventions versées au bénéfice des communes en 2022**



Nouvelle école de Tuo Cèmuhi (Touho)

Agréments 2022	Nombre d'opérations	Montant opérations	Subvention PN	Taux de subvention
AEP	2	279 MF	50 MF	18%
Culture, sport et loisirs	2	97 MF	31 MF	32%
Routes	2	326 MF	29 MF	9%
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>702 MF</b>	<b>110 MF</b>	<b>16%</b>

Dans le cadre de ce partenariat, une réunion avec les maires a été organisée le 27 avril 2022. Ce dialogue régulier et ouvert avec les communes aborde des sujets d'intérêt commun, bien au-delà du partenariat financier. L'ordre du jour abordait la sécurisation des centres médico-sociaux, l'avancement du centre de détention de Koohné (Koné) et la dématérialisation du contrôle de légalité des actes provinciaux.



